

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES

SCIENCES DE GESTION

DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES



*Mémoire en vue de l'obtention du Diplôme de
Master en Sciences Economiques*

Spécialité : Economie du développement

THEME :

**Les produits de terroir comme facteur de
dynamique de développement local
Cas : La cerise dans la wilaya de Tizi-Ouzou**

Présenté par :

M^{me} ADDOUM Sadia

M^{elle} DABOUZ Nacera

Dirigé par :

M^r CHENANE Arezki

Promotion : 2018

Remerciements

Nous tenons d'abord à exprimer toute notre reconnaissance à Monsieur A. CHENANE, qui a été pour nous le directeur de ce travail. Sans ses conseils, ses idées et son soutien bienveillant, nous ne serons sans doute jamais parvenues à achever ce mémoire.

Nous remercions aussi tous nos enseignants de ce Master.

Toute notre gratitude va à ceux qui nous ont apporté, durant toute notre recherche, les orientations indispensables pour l'avancée de ce mémoire. Nous remercions ; à cet effet, tous les responsables des établissements en lien avec ce thème, qui ont accepté de nous recevoir et de mettre à notre disposition les informations relatives à ce sujet.

Enfin, nous remercions tous les membres du jury qui ont bien voulu nous honorer de leurs présences afin d'évaluer notre travail.

Dédicace

Je dédie ce travail à :

A mes parents, à mes
frères et sœurs et à tous
mes amis (es).

Nacera

Dédicace

Je dédie ce travail à :

A mes parents, à mes
frères et sœurs et à
tous mes amis (es).

✍ Sadia

Liste des abréviations

AAA	: Adaptation de L'agriculture Africaine
AOC	: Appellation d'Origine Contrôlée
AOP	: Appellation d'Origine Protégée
CEE	: Communauté Européenne Economique
DATAR	: Délégation Interministérielle à L'aménagement du Territoire et à L'Attractivité Régionale
DEC	: Développement Communautaire
DSA	: Direction des Services Agricoles
IGP	: Indication Géographique Protégée
LNI	: Larbâa Nath Irathen
MAAPC	: Ministère de L'agriculture, de L'alimentation et de La Production des Consommateurs
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economique
ONS	: Office National des Statistiques
PDR	: Plans du Développement Régionaux
PNDA	: Plan National de Développement Agricole
SCOT	: Schéma de Cohérence Territoriale
SPL	: Systèmes Productifs Locaux
TPNEAR	: Très Petite et Moyenne Entreprise Agricole et Rurale
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science Et la Culture

Sommaire

Liste des abréviations	
Introduction générale.....	1
Chapitre I :Cadre théorique de la construction territoriale : approche par les ressources et jeu d'acteurs	6
Introduction	7
Section 1 : Généralités sur le développement local.....	8
Section 2 : Les acteurs locaux dans le processus de la construction territoriale : jeu d'acteurs coordination, concertation et coopération	16
Conclusion.....	25
Chapitre II :De la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles).....	26
Introduction	27
Section 1 : Le territoire rural et ses spécificités, définition, typologie des territoires ruraux, caractéristiques et enjeux.	28
Section 2 : Du territoire au terroir, les espaces ruraux entre vulnérabilités et atouts, les finalités du développement local.....	34
Conclusion.....	46
Chapitre III :Les produits de terroir entre valorisation et dynamique territoriale rurale : un instrument d'attractivité territoriale	48
Introduction	49
Section 1 : Valorisation des produits du terroir.....	49
Section 2 : Produits de terroir en Algérie.....	53
Section 3 : Produits de terroir comme potentiel territorial dans la wilaya de Tizi-Ouzou.	58
Conclusion.....	67

Chapitre IV :La dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise au sein de la wilaya de Tizi-Ouzou

.....	68
Introduction	69
Section 1 : présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou et les deux dynamiques territoriales (commune de Larbâa Nath Irathen et village Ath Allaoua)	70
Section 2 : Présentation de la culture fruitière « cerise » dans la wilaya de Tizi-Ouzou et (dans la commune de Larbaa Nath Irathene et village Ath Allaoua)	77
Section 3 : Valorisation et commercialisation de la cerise dans la wilaya de Tizi-Ouzou cas de la commune de Larbaa Nath Irathen et village Ath Allaoua (les deux dynamiques territoriales)	91
Conclusion.....	104
Conclusion Générale	105
Annexes.....	114
Bibliographie	109

Liste des tableaux

Tableau 1 : caractéristiques similaires et distinctifs entre le terroir et le territoire	42
Tableau 2 : Tableau récapitulatif des wilayas et leurs productions correspondantes campagne agricole 2014/2015 :.....	83
Tableau 3 : récapitulatif des parts de la production de la cerise des communes pendant la campagne agricole 2014/2015	87

Liste des figures

Figure N° 1: La typologie des ressources.....	14
Figure N° 2 : Le terroir privilégiant l'entrée par le produit, expression de l'activité humaine dans l'espace local et le temps long	24
Figure N° 3 : Carte des potentialités de labellisation des produits de terroir en Algérie.	54
Figure N° 4 : carte géographique de découpage administratif de la wilaya de Tizi-Ouzou ...	71
Figure N° 5 : Répartition de la population occupée par secteur d'activité	73
Figure N° 6 : commune Iboudraren.....	76
Figure N° 7 : village Ath Allaoua	76
Figure N° 8 : variété de la cerise	78
Figure N° 9: le poids de la wilaya de Tizi-Ouzou dans la production de la cerise (2014/2015)	83
Figure N° 10 : La position de la wilaya de Tizi-Ouzou dans la production nationale de la cerise (campagne agricole 2014/2015)	84
Figure N° 11 : Evolution de la production de la cerise de 2009 à 2018 dans la wilaya de Tizi-Ouzou	86

Figure N° 12: Evolution de la production de la cerise par communes (la campagne agricole 2014/2015)	87
Figure N° 13 : ennemie du cerisier (capnode).....	89
Figure N° 14 : 9 ^{ème} édition de la fête de la cerise.....	97

Introduction générale

Le ralentissement de la croissance intervenu au milieu des années 1970 et l'échec du modèle standard d'industrialisation ont poussé les pouvoirs publics à poser de nouveau la question du développement à l'origine d'une évolution négative (croissance faible et/ou irrégulière d'une part et dysfonctionnement du projet d'industrialisation d'autre part). Une attention accrue se manifeste à l'égard des pratiques économiques et sociales d'origine territoriales locales auparavant négligées mais désormais considérées par un bon nombre de chercheurs comme voies possibles et alternatives de développement ; autrement dit développement local. C'est dans ce contexte que les innovations sociales telles que les associations ainsi que les PME ont pris un rôle important dans la dynamique des territoires ainsi les relations de coopération se multiplient.

Depuis le début des années 1980, on assiste alors au développement des formes alternatives qui sont endogènes et territorialisées qui accordent un rôle primordial aux acteurs locaux. Dans le même contexte, « la variable territoire » est une nouvelle problématique qui occupe une place centrale dans le processus de développement économique et social.

En effet, il existe plusieurs éléments qui définissent cette dernière, des ressources territoriales exploitées par des acteurs locaux, une histoire et un ancrage local, une coordination, un système de valeur local des configurations locales, productives particulières, des PME organisées sous forme de réseaux,....

Dans cette perspective le territoire, à son tour, prend l'essor avec la préoccupation du secteur public par la territorialisation des politiques publiques et du secteur privé avec l'apparition de nouvelles formes de coopération et d'organisation.

Parmi tant des ressources, on trouve les produits du terroir qui constituent une ressource spécifique territoriale, propre à un territoire donné, résultant d'une interaction entre la terre et des pratiques humaines spécifiques héritées au cours du temps.

La construction d'un terroir est la résultante d'interaction complexée entre des facteurs naturels et humains. Sa profondeur historique délimite son antériorité définie par des registres de justification variables selon les régions, car la relation d'un produit à un territoire doit se démontrer et s'argumenter.

Par ailleurs, les acteurs territoriaux tels que les entreprises, les producteurs constituent un capital qui devient un véritable levier économique, la création de valeur économique concerne, outre le produit, l'ensemble du territoire, à travers le tourisme, la restauration, elle impacte positivement le développement des techniques logistiques.

Cependant, plusieurs phénomènes menacent ce patrimoine et son potentiel de développement.

Nous observons une perte de savoir-faire et une diminution de la culture technique, suite à une forte urbanisation de la population entraînant une perte de la transmission aux générations futures.

Le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou est riche en terme de produits du terroir, telles que l'huile d'olive, les figes sèches, les figes de barbaries, ... Dans notre étude, nous allons se focaliser sur la cerise, qui est considérée comme un fruit local important dans l'économie des familles Kabyles ainsi sa dynamique territoriale qui peut engendrer un développement local au territoire.

De même, la valorisation des produits du terroir et donc leur labellisation peut se faire par l'interaction de plusieurs acteurs par la volonté des pouvoirs publics. C'est le cas par exemple, des systèmes productifs locaux (SPL)¹, qui en regroupant à la fois deux variables clés, territoire et entreprise en bénéficiant bien évidemment des effets de la proximité et des réseaux de solidarité et complémentarité forment ainsi un modèle de développement économique et social par excellence.

❖ Intérêt du sujet, problématique et hypothèses de travail

Vue la localisation stratégique de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui se situe au nord de l'Algérie, c'est-à-dire une vue sur la mer méditerranéenne, ainsi que son potentiel naturel et humain considérable en produits du terroir, un atout qui peut contribuer fortement aux dynamiques de développement dans la région en matière de ressources et de rentabilité. Nous observons dans les pays voisins tels que, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, ... une considérable importance des travaux de recherche concernant la valorisation de ces produits.

Ajoutant à cela, l'importance grandissante portée pour l'entrepreneuriat dans divers pays, notamment maghrébins en matière de produits du terroir, comme une nouvelle alternative ou voie économique pour le développement local du territoire de Tizi-Ouzou et ayant comme principal objectif l'utilité des acteurs sociaux. Une forme d'organisation peu connue et à émergence spontanée sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Dans notre travail, on tentera aussi, de mettre en évidence la production de ce fruit (la cerise), qui constitue une richesse pour la wilaya, par ces composantes matérielles et

¹ « une organisation productive particulière localisée sur un territoire correspondant généralement à un bassin d'emploi. Cette organisation fonctionne comme un réseau d'interdépendances constituées d'unités productives ayant des activités similaires ou complémentaires qui se divisent le travail (entreprises de production ou de services, centres de recherche, organismes de formation, centres de transfert et de veille technologique, etc.) » DATAR, *Les systèmes productifs locaux*, Paris, La Documentation française, 2002

immatérielles, à travers une analyse concrète portant sur une dynamique d'un développement local composés principalement par des acteurs et des ressources spécifiques propres à cette région, visant ensemble, la promotion de cette production et l'incitation des effets positifs sur l'ensemble du territoire.

Notre recherche a pour objectif de suggérer des pistes de réflexion et tirer les résultats sur l'importance de la compréhension des liens qui existent entre la valorisation de ces produits par le biais de l'interaction, la coordination et la concertation (la gouvernance territoriale) des acteurs du ce dit territoire (wilaya de Tizi-Ouzou) et le développement territorial durable, par cette production de la cerise.

Pour mener notre travail, nous avons posé la problématique suivante :

Au regard de potentialités en terme de produits de terroir dans la wilaya de Tizi-Ouzou ;

- ❖ **En quoi les produits de terroir peuvent-ils être un instrument de dynamique de développement territorial ? Comment la cerise peut-être un facteur de développement dans la wilaya de Tizi-Ouzou ?**

Cette problématique suscite des sous-questions suivantes :

- Au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, le regain d'intérêt aux produits de terroir peut-il assurer une nouvelle dynamique de développement autour de ces produits ayant des spécificités territoriales ?
- Qu'en est-il, à titre illustratif de la cerise ? Comment peut-on la valoriser ?

Pour traiter cette problématique et répondre à ce questionnement, nous soutiendrons les hypothèses suivantes ;

La première suppose que, les produits de terroir témoignent l'existence d'atouts spécifiques en matière de dotations de ces produits, notamment pour la filière arboricole, ayant un ancrage territorial et présentent des spécificités qui peuvent contribuer à créer une dynamique locale, suite à un processus de valorisation.

La deuxième suppose que, la commercialisation des produits de terroir doit être faite dans le cadre d'une coordination des acteurs locaux pour aller vers une labellisation de ces derniers.

La troisième suppose que, le cas de la cerise dans la wilaya de Tizi-Ouzou à travers sa valorisation, peut-être un produit créateur d'emploi dans la dynamique de développement territorial.

La méthodologie de recherche

Pour apporter des réponses à ces questions ainsi que pour vérifier nos hypothèses, nous avons adopté une méthodologie de recherche et une méthodologie de travail.

Une méthodologie de recherche consistant en la recherche bibliographique ainsi qu'une recherche sur divers sites internet qui nous ont permis d'apporter des éclaircissements sur la notion des produits de terroir locaux et leur valorisation ainsi que leur labellisation.

Afin de vérifier nos hypothèses de départ, nous avons fait des enquêtes pour avoir suffisamment de données concernant la problématique posée, ainsi que les informations disponibles concernant cette filière au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou auprès des organismes concernés et territoires (les différents villages de la périphérie). Pour ce là, nous allons procéder pour l'étape qui consiste en une enquête de terrain (entretien directif, interview) adressé aux responsables de la direction des services agricoles (DSA) de Tizi-Ouzou ainsi que aux acteurs locaux des villages, pour voir est-ce-que ce secteur (agriculture de montagne) est-il valorisé ? Et comment se coordonnent l'activité des acteurs locaux pour valoriser et identifier les contraintes liées à cette valorisation et compris la commercialisation de ces produits ?

Nous avons choisi ce domaine qui relève du traditionnel pour étudier la question de sa valorisation et ce, pour divers raisons :

- Activité porteuse d'éléments d'identité, territoire et patrimoine.
- Activité en voie de disparition qui nécessite la mise en valeur, et la prise-en charge par les autorités, car elle joue un rôle stratégique comme facteur de dynamique du développement local.
- Activité créative d'emploi et elle contribue à la valorisation des secteurs à l'exemple : de tourisme et la valorisation du patrimoine.

La méthodologie de travail consiste en la rédaction de quatre comme suit :

- **Chapitre 1** : Cadre théorique de la construction territoriale : approche par les ressources et jeu d'acteurs ;
- **Chapitre 2** : De la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles) ;
- **Chapitre 3** : Les produits de terroir entre valorisation et dynamique territoriale rurale : un instrument d'attractivité territoriale ;
- **Chapitre 4** : La dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise au sein de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Chapitre I :

Cadre théorique de la construction territoriale : approche

Par les ressources et jeu d'acteurs

Chapitre I : Cadre théorique de la construction territoriale : approche par les ressources et jeu d'acteurs

Introduction

Par définition, le développement local consiste en la création de la richesse et d'emploi à partir de la valorisation de ses ressources et d'acteurs essentiellement locaux.

Réfléchir en termes de développement local implique de partir d'une hypothèse simple : la qualité des relations qui lient les acteurs dans la proximité contribue à produire des marges de manœuvre nouvelles.

Apparu dans les années 1960, le développement local part d'un principe simple : la mobilisation des potentialités locales (ressources naturelles, sociales, industrielles, ...) peut orienter les dynamiques socio-économiques. Il met au cœur de la problématique le triptyque terroir/acteur/développement, c'est donc essentiellement une action volontaire et organisée autorisant un « agir ensemble » et un « vivre ensemble ».

Dans ce chapitre, nous allons voir des généralités sur le développement local, définitions, principes ainsi que les conditions clés de ce dernier, par la suite on évoquera la construction territoriale dans sa globalité et on finira par citer les conditions de valorisation par les acteurs locaux sous l'ordre de la gouvernance territoriale.

En effet, la notion de ressource territoriale s'impose comme une figure nouvelle du développement et de l'aménagement des économies dans le grand bouleversement postfordiste de la mondialisation : du renouveau rural au fait métropolitain, il apparaît que la proximité (géographique ou institutionnelle) crée des relations structurelles spécifiques nouvelles entre les acteurs sociaux et économiques.

Par conséquent, on peut dire que la ressource n'est pas seulement matérielle mais peut être aussi idéale, elle présente alors deux états d'un bout à l'autre du processus de transformation qui va métamorphoser la ressource accomplie. Ainsi, à l'état initial ; la ressource peut ne pas exister matériellement ou encore n'être qu'un potentiel que les acteurs n'ont pas identifié comme ressource possible, encore révélée par l'invention, c'est donc initiative d'acteur qui forent une intention à la ressource initiale lui donnant alors une situation de ressource accomplie².

² T. Remblay, Diane-Gabrielle et Vincent Van Schendel, *Economie du Québec et de ses régions*, Ed, Saint-Martin, 1991, p.187.

Section 1 : Généralités sur le développement local

Dans cette section nous allons voir des généralités sur le développement local qui consiste en définition, principes et conditions clés de développement local.

1-1- Définition du développement local

Le développement local consiste en la création des richesses et d'emplois à partir de la valorisation des ressources, d'un territoire donné, et des acteurs essentiellement locaux.

Donc ce dernier est considéré comme étant un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre entourage ou environnement dans le but est d'améliorer la qualité de vie de ses résidents

A partir de là, on peut dire que une intégration harmonieuse est nécessaire des composantes économiques, sociales, culturelles, politiques et environnementales, l'aspect économique devient souvent une priorité vu l'importance pour chacun d'être en mesure de gagner sa vie et d'assurer un moyen de subvention de manière satisfaisante à ses besoins ainsi que de ses proches.

En principe, l'approche du développement local est aussi appelée développement communautaire (DEC) dans sa version plus urbaine, plus utilisé aux USA et au Canada, cette dernière peut donc se définir comme une approche globale de revitalisation économique et sociale de collectivités qui réunit quatre dimensions ;

a) La dimension économique vise le déploiement d'un ensemble d'activités de production et de vente de biens et services ;

b) La dimension local vise la mise en valeur des ressources locales d'un territoire donné, dans le cadre d'une démarche partenariale tripartite où s'engagent les principales composantes d'une communauté ;

c) La dimension sociale et politique, elle vise à la revitalisation économique et sociale d'un territoire en intervenant au niveau de l'emploi, du logement, de la formation, de la santé et des services sociaux.

d) La dimension communautaire où la communauté est le centre d'intérêt de l'intervention³.

³ Mr BOUGARMOUH Mohammed, cours de développement local.

Chapitre I : Cadre théorique de la construction territoriale : approche par les ressources et jeu d'acteurs

Quant à lui, le développement social fait référence à la mise en place, à l'échelle de la collectivité, de conditions qui permettent d'une part à une société de progresser socialement, culturellement et économiquement, d'autre part, à tous les membres de cette société de participer au progrès et de profiter de ses fruits, le plus équitablement possible. Dans cette optique, le développement social est étroitement associé au développement économique et au développement culturel.

Après avoir présenté les dimensions du développement local, il est temps d'évoquer les principes de ce dernier car le développement local est basé sur ces principes avant tout⁴.

1-2- les principes du développement local

La référence au développement local tend à s'imposer, depuis plus de deux décennies c'est-à-dire depuis les années 1990 à nos jours, dans les discours de politique économique, présenté comme un modèle de développement alternatif, qui s'explique par la volonté d'augmentation d'efficacité des politiques publiques en les rapprochant des acteurs concernés, on cite ici les acteurs locaux, cette pratique trouve sa piste dans les territoires, axant leurs stratégies de développement sur la mise en valeur de ressources locales, en s'appuyant sur des démarches volontaristes et endogènes.

En effet, si les principes du développement local sont ancrés continuellement dans les pratiques et traduit par des préconisations concrètes en matière de développement, le concept demeure encore peu stabilisé dans la littérature. Théoriquement on admet qu'un territoire peut produire du développement selon la manière dont il fonctionne et s'organise.

Par ailleurs, les travaux sur le développement local mettent en évidence les dynamiques sociales comme vecteurs d'évolution des territoires, alors le constat qu'on peut établir est que la qualité des partenariats locaux conditionne la complicité des agents (acteurs locaux) à s'entendre et à s'organiser, à se coordonner. Pour assurer la durabilité des objectifs à long terme on souligne aussi le poids des expériences d'apprentissage collectif et de coopération dans le développement des territoires (**Grefte, 2002**).

Depuis longtemps le développement local apparaît comme une démarche novatrice de développement. Sa transcription dans des pratiques concrètes passe par son inscription territoriale ajoutant à cela l'idée de la conviction que le développement local peut s'inscrire à des échelles infranationales. Cela veut-dire que une certaine connaissance de l'existence de

⁴ G.Lazarev et M.Arab, développement local et communautés rurales, Ed, Karthala, 2002, p 5 et 6.

Chapitre I : Cadre théorique de la construction territoriale : approche par les ressources et jeu d'acteurs

différenciations et disparités spatiales en terme de richesse, d'une part, et d'autre part, les leviers d'action peuvent être entrepris à l'échelle territoriale ou relever d'initiatives locales.

Après avoir présenté les principes du développement local, nous nous attacherons à montrer les conditions du développement local, et de quelle manière les théories économiques et l'économie de proximité en éclaire la compréhension.

Cependant, l'approche développée se propose ainsi d'étoffer les bases théoriques du développement local, qui nous montre que ce n'est qu'à travers une approche mettant l'accent sur l'analyse des formes sociales organisées que ces principes peuvent être explicites.

1-3-Les conditions clés du développement local

Le développement local est prospéré grâce aux fondements et conditions clés, qui sont les piliers sur lesquels repose tels que le territoire, les acteurs, les ressources et les innovations sociales à savoir :

- Ancrage territorial des démarches de développement local compris ici comme le dépassement des logiques sectorielles plus que comme une circonscrite spatiale de la décision, le territoire est ici un moyen et non une fin.
- Processus d'intégration, c'est la question cruciale de la place du sujet au sein de la société qui est posée ici. Elle revêt des formes multiples : mobilisation locale, implication, citoyenneté ;
- Prise en compte des dimensions culturelles, le développement local passe par le repérage d'un système de valeurs, de croyances, de représentations qui doivent agir comme des filtres pour la mise en place des acteurs sur le territoire ;
- Adoption d'un mode de pensée complexe, il s'agit ici de développer des modes d'apprentissage. Le développement n'est pas une logique simple de reproduction mais un processus complexe, cognitif dans lequel les acteurs du territoire doivent s'investir⁵.

1-4-Le développement local : logiques, outils, cadres d'action

Ce qui est nécessaire de souligner que le développement est couramment analysé comme un processus de transformation et d'évolution de long terme. Ce qui explique que le terme local renvoie à la notion de territoire, donc s'interroger sur le développement local revient à appréhender la question de l'échelle pertinente à partir de laquelle s'opèrent ces

⁵G.Lazarev et M.Arab, Développement local et communautés rurales, Ed, Karthala, 2002, P 6 et 7.

Chapitre I : Cadre théorique de la construction territoriale : approche par les ressources et jeu d'acteurs

transformations. Donc à considérer le territoire dans ses dimensions multiples, politique, administrative, identitaire, culturelle, de conduite d'actions, c'est-à-dire champ d'intervention des acteurs, ...

Autrement dit, le développement local s'exprime par un mouvement de prise en charge du territoire par les acteurs locaux, d'abord apparu comme une nécessité contrainte par la crise, il s'est peu à peu présenté comme un choix.

Par ailleurs, le développement local se caractérise ainsi par le passage d'une approche essentiellement thérapeutique, c'est-à-dire répondu aux crises, à une approche préventive visant à faciliter l'adaptation du tissu humain (économique et social) aux enjeux auxquels il se confronte (internes, externes), il repose sur la mobilisation de nombreux acteurs, des dispositifs institutionnels particuliers, qui facilitant et renforçant les dynamiques établies.

1-5-Les ressources territoriales entre identification et valorisation

Dans cette optique, il est inévitable d'aborder la notion de ressources territoriales sans mettre en évidence, l'approche territoriale du territoire n'est plus une entité administrative ou un espace géographique.

L'hypothèse principale est que « les ressources ne sont pas également réparties dans l'espace, mais tous les espaces ont (potentiellement) des ressources mieux à condition de faire émerger et les valoriser au mieux. » (**Pecqueur, 2002**).

Ces ressources se distinguent alors en deux catégories : Les ressources génériques, transférables car non liées dans leur construction ou leur exploitation à des contraintes de lieu, et des ressources spécifiques qui impliquent un coût irrécouvrable plus ou moins élevé de transfert (**Colletais, Pecqueur, 1993**).

La ressource comporte une double dimension économique et morale, la première s'inscrit dans un système de valeurs d'usage ou d'échange alors que la seconde et relative à l'éthique, la culture et l'histoire collective.

1-5-1-La notion de la ressource territoriale

La notion de ressource territoriale s'impose comme une figure nouvelle du développement et de l'aménagement des économies dans le grand bouleversement post fordiste de la mondialisation.

Alors, il apparaît que la proximité (géographique ou institutionnelle) crée des relations structurelles spécifiques nouvelles entre les acteurs sociaux et économiques.

Chapitre I : Cadre théorique de la construction territoriale : approche par les ressources et jeu d'acteurs

En effet, le territoire a acquis progressivement le statut d'objet géographique puis, plus récemment, d'objet économique. L'approche en termes de système productif local (**Couplet, 2000, Pommier, 2002**) élargit la notion plus restrictive de districts industriels tels qu'ils sont décrits et définis par Alfred Marshall (1919).

Cette approche nous indique qu'il existe des modes d'organisation de la vie sociale et de la production qui sont ancrés territorialement, c'est-à-dire pour lesquels le contexte socioculturel et historique (la spécificité des territoires) importe, nombreuses sont les références faites à la notion de « ressources territoriales », de cela, on admettra qu'il s'agit d'une caractéristique construite d'un territoire spécifique et ce dans une optique de développement.

La ressource territoriale renvoie donc à une intentionnalité des acteurs concernés, en même temps qu'au substrat idéologique du territoire. Cet objet intentionnellement construit peut l'être sur des composantes matérielles (données matérielles, faune, flore, patrimoine,...) ou idéelles (des valeurs comme l'authenticité, la profondeur historique,...).

Par conséquent, restant toujours dans cette optique, nous considérons maintenant la notion de ressource avec son adjectif, le territoire comme objet géographique dynamique construit par les acteurs et comme matrice de la ressource autrement dit c'est un construit social.

Le succès actuel du territoire, tout étant devenu territoire aussi bien présentés dans les différents médias que dans les sciences, exige quelques rappels élémentaires permettant de cerner au mieux ce terme et son contenu, du moins tel qu'il est utilisé dans le présent contexte, à savoir⁶ :

- La double nature symbolique et matérielle du territoire, qui renvoie tout autant aux aspects formels (identification, localisation, répartition, distribution des formes spatiales, articulation entre elles) qu'aux aspects liés au sens de ces formes ; les aspects idéels ont trait aux idéologies spatiales, aux systèmes de valeurs qui les supportent et les justifient, aux représentations ;
- Le territoire comme objet approprié ou forme d'appropriation ; ce processus d'appropriation va connaître sa traduction spatiale sous la forme de bornage, de l'instauration de limites dont la justification variera au gré des contextes considérés : limites historiques, culturelles, éthiques, religieuses, politiques, naturelles ;

⁶ G.Lazarev et M.Arab, Développement local et communautés rurales, Ed, Karthala, 2002, P 6 et 7.

Chapitre I : Cadre théorique de la construction territoriale : approche par les ressources et jeu d'acteurs

- Le territoire comme configuration spatiale, parler de territoire, ce n'est pas renoncer à envisager la spatialité comme étant d'une des dimensions centrales de l'activité des hommes. Mais plutôt nécessaire de construire une catégorie « espace-temps » qui enrichit alors la stricte dimension spatiale ;
- Le territoire comme autoréférence, dans ce cas-là, l'intérêt majeur du recours au concept de territoire est de nécessiter le triple en couple simultanée de caractères « objectifs », « subjectifs » et conventionnels de l'objet.

Sa nature « objective » correspond à celle de sa matérialité (données environnementales notamment), incluant la matérialité des pratiques dont il est tout à fait un produit, le support et l'objet.

Sa nature « subjective » (la dimension idéelle) est celle de l'expérience individuelle et collective qu'il rend possible.

1-5-2-Définitions et hypologie des ressources territoriales

Par définition, les ressources représentent les moyens dont disposent une communauté pour mener à bien une action pour créer de la richesse (**brunet, 1995**).

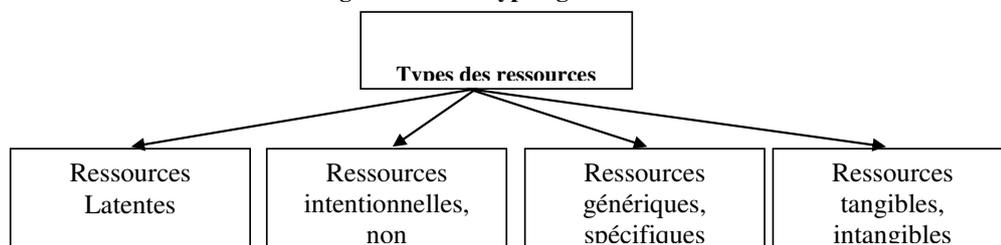
Les auteurs les définissent aussi comme « *une caractéristique construite d'un territoire spécifique et ce, dans une optique de développement.* » (**Gumuchian et Pecqueur, 2007, p.5**).

Cette notion : « *la ressource territoriale représente la découverte et l'actualisation d'une valeur latente du territoire par une partie d'une société humaine qui la reconnaît et l'interprète comme telle, à l'intérieur d'un projet de développement local* » (**Corrado, 2004, p.23**).

Ces ressources peuvent être classées comme suit :

Chapitre I : Cadre théorique de la construction territoriale : approche par les ressources et jeu d'acteurs

Figure N° 1: La typologie des ressources



Source : (Brunet, 1995)⁷

On entend par **ressource**, tout ce qui peut contribuer à constituer des forces ou des vulnérabilités pour un territoire :

- ❖ **ressources tangibles** : ressources physiques, ressources humaines, ressources financières ;
- ❖ **ressources intangibles** : ressources technologiques, marque, nom commercial, réputation de l'entreprise.
- ❖ **Ressources génériques** : le qualificatif « générique » recouvre l'ensemble des facteurs traditionnels de définition spatiale (ou de localisation des activités économiques) exemple : la main d'œuvre, le capital, la matière première et l'information.
- ❖ **ressources spécifiques** : recouvre l'ensemble de facteurs propres à un territoire donné tels que le savoir-faire, la formation, la matière première... ce qualificatif spécifique il reproduit le terroir dans sa nature, son climat et son savoir-faire propres à un territoire donné.

1-5-3-La valorisation des ressources territoriales

Parlant de la valorisation tend à dire que le territoire est un lieu de concentration de ressources, ces ressources, utilisées dans le processus de production, définissent le potentiel d'offre territorial. Les valoriser, constitue un enjeu de taille pour le territoire. Par ce biais, le

⁷Roger Brunet, Modèles de méditerranées, 1995,P. 200-202.

Chapitre I : Cadre théorique de la construction territoriale : approche par les ressources et jeu d'acteurs

territoire parvient à différencier ou spécifier son offre, ce qui donne une dynamique de développement est gagné d'avantages concurrentiels.

Ces ressources sont multiples et de nature diverse (**colletis-wah et pecqueur 2001, peyrache- Gadean et pecqueur, 2002 ; Argon et Caron, 2004**), elles peuvent être composites (c'est-à-dire constituées par une variété d'éléments contribués de multiples façons) spécifiques (intrinsèques à un territoire, non reproductibles et inaccessibles), complexes (recouvrant plusieurs propriétés à la fois) et latentes.

Par ailleurs, ces ressources peuvent être intentionnellement construites.

Le processus de construction sociale de ressources repose sur des dynamiques d'acteurs, c'est bien en effet de la capacité des acteurs à révéler, activer, qualifier ou requalifier les ressources dont il est question. Cela suppose que les acteurs s'engagent dans des démarches de coopération.

La stratégie de valorisation de ressources peut alors être conçue comme le fruit de la coordination d'acteurs implique dans des démarches d'action collective.

1-5-4- Action collective

Le développement local désigne une dynamique d'initiatives locales (privées ou publiques) qui met en mouvement des acteurs. Ces derniers qui se réunissent autour d'un projet, dont le principe est la valorisation de ressources.

L'élaboration de projets se concrétise à travers la mobilisation des acteurs autour d'une stratégie commune, elle trouve sa traduction opérationnelle dans une programmation cohérente d'actions. Le développement local peut-être ainsi assimilé à un cadre favorable à l'action collective au sein duquel le territoire se construit.

Cependant, l'aboutissement de l'action collective suppose que les acteurs parviennent à s'entendre sur les objectifs visés et les moyens de les attendre. La mise en cohérence territoriale, Cette cohérence peut elle-même être renforcée et rendue plus efficace par un cadre institutionnel adopté⁸.

Pour conclure, le développement local consiste en la création des richesses et des emplois à partir de la valorisation des ressources dont dispose un territoire par la contribution des acteurs locaux avec des démarches collectives et individuelles.

⁸ Colletis-wah et pecqueur 2001, peyrache- Gadean et pecqueur, 2002 ; Argon et Caron, 2004.

Section 2 : Les acteurs locaux dans le processus de la construction territoriale : jeu d'acteurs coordination, concertation et coopération

Dans un processus collectif de création ou bien d'innovation territoriale, le développement local tous à fédérer des acteurs autour d'un projet commun dans un territoire, il met en évidence l'efficacité des relations entre agents pour valoriser les richesses dont ils disposent, ce qui implique que ces modalités de coordination entre acteurs ne s'inscrivent pas forcément dans un cadre marchand.

Cependant, les dynamiques de développement local impliquent une conception partagée par les acteurs des enjeux du territoire. L'idée entre acteurs, énoncée comme condition nécessaire à l'expression d'un projet. La mise en cohérence des intérêts privés ne relève pas, en effet d'une harmonie spontanée et l'expression des intérêts privés peut parfois contrecarrer les logiques collectives.

2-1- La notion d'acteur du point de vue des géographes

- Tout homme et/ou toute femme peut être acteur, les statuts, fonctions, mandats ne sont pas des différences fondamentales ;
- Tout acteur est doté d'une personnalité (composante physique) et d'une individualité (constitution propre) qui ne se dissolvent pas dans l'action et qui structurent les expériences individuelles ;
- Tout acteur à une compétence territoriale, si elle n'est pas juridique ou politique, elle est géographique, c'est-à-dire spatiale, sociale et culturelle ;
- Le sujet agissant devient acteur territorialisé lorsqu'il se trouve en situation d'action ;
- La situation d'action se définit comme un cadre spatial et temporel, une modalité concrète de rencontre et d'échange, un contexte d'accomplissement d'une liberté ontologique et donc d'exercice d'une liberté d'agir ;
- L'acteur territorialisé opère au sein de systèmes d'action concrets qui sont évaluatifs et perméables les uns aux autres, qui permettent de construire la décision et de transformer collectivement des objets spatiaux ;

Chapitre I : Cadre théorique de la construction territoriale : approche par les ressources et jeu d'acteurs

- L'acteur territorialisé négocie continuellement sa place par des jeux de pouvoirs ; ceux-ci provoquent des interactions efficaces car situées spatialement et temporellement⁹.

2-2- Le rôle d'agent défini par « Amartya Sen »

Pour lui, il existe un large espace d'intersection entre la réalisation de son bien-être et la faction d'argent (capacité d'initiatives), il convient de distinguer les deux.

« Définir les individus par leur seule relation au bien-être celui dont ils bénéficient ou qu'ils acquièrent est une étape indispensable, mais s'en tenir si cette approche restrictive serait manquer une dimension essentielle de la personnalité humaine. C'est en saisissant leur capacité d'initiative que l'on reconnaît les individus comme responsables. Nous ne sommes pas seulement en bonne santé ou malades nous sommes aussi engagés dans des actions ou en position de refus vis-à-vis d'une action. C'est là une distinction importante que nous devons garder présente à l'esprit et qui, bien qu'élémentaire dans son principe, doit être respectée dans toute sa rigueur, si l'on veut tirer toutes les implications, et elle est considérable, que ce soit dans l'analyse ou la pratique... Nous devons constater que les limites imposées aux femmes, dans leur rôle de sujet actif, affectent dans des proportions considérables la vie de tous, femmes et hommes, enfants et adultes... Le rôle d'agent des femmes est l'une des médiations capitales du changement social » (Amartya Sen, 2002, Pages, 194-195).

2-3-La nature des coordinations des acteurs locaux dans le développement local

Les règles régissant les relations entre acteurs des systèmes de valeur, normalisent leurs comportements, elles ne sont pas nécessairement formalisées ; elles peuvent être tacites, elles visent à concilier les intérêts individuels en ce qu'elles font converger les anticipations et les représentations des agents, de la capacité d'adhésions des individus à ce système de représentation dépendent, en effet, la limitation de démarches individualiste et le succès de l'action collective.

Ces règles partagées correspondent à un ensemble d'institutions invisibles, parmi lesquelles on peut mentionner par exemple la confiance. Ces rapports de confiance s'appuient sur les engagements mutuels que prennent les agents les uns vis-à-vis des autres. Ils facilitent leurs capacités d'anticipation et régulent leur liberté de conduite d'action ainsi que forment

⁹ Debarbieux B., 2003, « Territoire », in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Lévy J. et Lussault M. (eds.), Paris : Belin, p. 910-912

Chapitre I : Cadre théorique de la construction territoriale : approche par les ressources et jeu d'acteurs

une meilleure compréhension entre les agents, en encourageant la **transparence** et la **circulation** de l'information, ces liens de confiance facilitent la coopération.

Cependant, la confiance permet aux agents de forger leur espace de rapports, elle contribue à stabiliser ou à renforcer les liens entre les agents en fournissant le développement de signes et de limiter les problèmes d'asymétrie d'information et d'incertitude.

Dans ce cas-là, la confiance présentée comme « lubrifiant des relations sociales », rend possible la répétition des actes de coopération et devient une modalité de coordination entre acteurs.

La fréquence des interactions entretient les conditions de mise en accord des acteurs du territoire sur la nature de l'orientation du projet mené collectivement.

Enfin la qualité des partenariats locaux conditionne la capacité des agents à s'entendre et à s'organiser pour atteindre des objectifs de long terme, en soulignant l'importance des coordinations locales dans le développement, ajoutant à cela, nous concevons que les dynamiques sociales contribuent à une meilleure circulation de l'information et renforcent l'action collective¹⁰.

2-4- Les processus de gouvernance territoriale : l'apport des proximités

Si la question de la gouvernance se pose aujourd'hui avec force dans les territoires, c'est que ces derniers ont à faire face à trois évolutions majeures, qui viennent interroger leurs formes de gouvernement. La première mutation tient à la complexité croissante et sans cesse plus manifeste des acteurs locaux, autrefois moins hétérogènes, en particulier dans les territoires ruraux et périurbains : la mosaïque des parties prenantes implique les pouvoirs public mais aussi les producteurs de services ou de biens industriels, ainsi que les nouveaux résidents, voire les touristes et visiteurs. La deuxième résulte de l'implication de plus en plus forte des populations, qui désirent participer aux processus de décision et aux projets de territoires et jouer un rôle dans les évolutions de la démocratie locale, par l'intermédiaire de groupes de pression ou d'action comme les associations ou des lobbies plus ou moins formels. La troisième tient à la multiplication des niveaux de gouvernance : aux échelons locaux (ou régionaux) et nationaux (fédéraux) est venu s'ajouter le cran européen, avec son cortège de décisions et de règlements. L'échelon local lui-même a vu croître le nombre d'instances décisionnaires et porteuses de diverses politiques publiques : les communes en sont certes la base, mais le développement des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale,

¹⁰Gumuchian, Grasset, Lajarge, Rout, 2003, Ed, Economica, Paris, P 186.

Chapitre I : Cadre théorique de la construction territoriale : approche par les ressources et jeu d'acteurs

puis des Pays, a sensiblement complexifié le panorama de l'action publique. Ces décideurs tendent à parcelliser la réalité, ce qui crée de nouveaux besoins de coordination. Dans le même temps, les pouvoirs publics multiplient les structures de gouvernance des activités au niveau local. Il en résulte la mosaïque complexe de la gouvernance des territoires, de ses acteurs et de ses niveaux multiples. Mais qu'appelle-t-on gouvernance territoriale, et qu'entend-on par ce terme séduisant ? La définition ne peut se réduire au seul exercice du pouvoir local par les services déconcentrés de l'Etat, pas plus qu'aux actions entreprises par les collectivités locales ou territoriales. Elle est bien plus large, puisqu'elle implique à la fois la participation des populations à ce mécanisme de décision, par l'intermédiaire de différents groupes ou représentants, ainsi qu'une imbrication des niveaux de décision, du local vers le global. C'est dans ce jeu complexe que se joue la mobilisation des relations de proximité, dont l'objectif est de peser sur les processus de développement local ou territorial, et plus particulièrement de mettre en place des processus de gouvernance des territoires, afin de favoriser la mise en œuvre des projets de développement territorial, de faciliter la coordination des groupes d'acteurs hétérogènes, d'éviter que certains acteurs ne quittent le territoire (processus de désertification ou d'abandon), d'éviter des affrontements sclérosants ou bloquants, de contribuer à l'élaboration de dispositifs de concertation larges et de décider en commun des futurs chemins de développement (**Leloup et al., 2005, Pasquier et al., 2007**).

2-4-1-La gouvernance territoriale et ses protagonistes

Les différents acteurs de la gouvernance des territoires se trouvent localisés au sein d'un même espace, et donc tenus par des relations de proximité géographique. Ils sont localisés à faible distance les uns des autres, et peuvent se concerter et travailler ensemble grâce aux faibles temps d'accès entre leurs lieux de travail ou de vie. Mais ils entretiennent dans le même temps des relations entre eux, afin de travailler ensemble. Ils sont ainsi liés par ce que l'on a coutume d'appeler des relations de Proximité Organisée, qui sont dues au fait qu'ils appartiennent aux mêmes réseaux (logique d'appartenance) ou qu'ils partagent des valeurs et des objectifs communs (logique de similitude) (**Torre, 2010**).

Ces acteurs de la gouvernance comprennent évidemment les pouvoirs publics, qu'il s'agisse des services déconcentrés de l'Etat ou des Pouvoirs publics locaux. Mais il faut dorénavant ajouter, à ces protagonistes traditionnels de la gouvernamentalité, le rôle joué en commun par différentes parties prenantes, de nature privée ou semi-publique, dans les

Chapitre I : Cadre théorique de la construction territoriale : approche par les ressources et jeu d'acteurs

processus de coordination et les projets d'actions au service des territoires. C'est la question de la démocratie participative qui se pose, et de l'implication de nombreux acteurs locaux dans un processus de décision qui n'est plus seulement laissé dans les mains de l'Etat. Les acteurs agissent de concert, en complément ou en opposition avec les Pouvoirs Publics, avec pour ambition de compléter, de corriger ou d'inspirer leur action (**Beuret, Cadoret, 2010**). Ils se manifestent en particulier dans les phases intermédiaires entre deux élections, avec l'idée que la délégation de pouvoir accordée aux élus ne peut suffire à doter ces derniers ou l'Etat d'une compétence universelle et d'une capacité à répondre à toutes les questions ni à aborder de manière informée de nouveaux sujets¹¹...

Dans la sphère de la production, il s'agit des groupes d'acteurs qui portent les projets de territoires et structurent les relations locales, avec des niveaux variables de représentativité. Ce sont notamment les coopératives et regroupements de producteurs de l'agriculture, qui forment des systèmes de lobbies anciens et toujours très ancrés. Il s'agit également des réseaux d'innovation et de transfert des technologies et de connaissances, qui interviennent dans le cadre des systèmes locaux de production ou d'innovation. Citons encore les acteurs qui agissent dans le cadre de Pôles de natures diverses, qui incarnent des processus et des dispositifs locaux de gouvernance territoriale : **SPL**, Pôles de compétitivité, Pôles d'Excellence Rurale... ou les Organismes de Défense et de Gestion des **AOC** ou syndicats de gestion des Bassins versants.

Dans le registre de l'aménagement du territoire et du bien commun, il faut souligner le rôle croissant joué par les associations, un rôle qui marque l'irruption des citoyens dans les processus de décision et la part croissante qu'ils prétendent prendre au niveau local, qu'il s'agisse de porter des projets ou de les contester. On pense en particulier aux associations de protection de la nature, dont certaines étendent leur action au niveau national, voire au-delà, et aux associations de riverains ou de voisinage, qui interviennent souvent à un niveau davantage micro-local. On sait que ces associations, longtemps essentiellement tournées vers la contestation de la décision publique, sont devenues maintenant des parties prenantes de la discussion publique, et particulièrement de l'élaboration concertée de normes au niveau local

¹¹ Beuret Jean-Eudes, Anne Cadoret, *Gérer ensemble les territoires, Vers une démocratie participative*, Editions Charles Léopold Mayer, Fondation de France, 2010 ,P 228 .

Chapitre I : Cadre théorique de la construction territoriale : approche par les ressources et jeu d'acteurs

(Lascoumes, 1994), ainsi que de la construction et de la mise en place de protocoles de négociation.

Cette posture renouvelle les modes de construction d'une représentation ou d'un projet commun. Elle bouscule les dispositifs à mettre en place et appelle un renforcement des trois processus de démocratie locale ou de démocratie délibérative. Les acteurs qui y travaillent sont liés par le jeu des proximités. Réunis par la Proximité Géographique, qui les rapproche, ils doivent mobiliser les ressources des Proximités Organisées pour travailler ensemble. C'est le cas quand ils partagent des représentations ou des savoirs communs pour construire ensemble des projets de territoires. Ou encore quand des acteurs locaux utilisent leurs connaissances réciproques, ou mobilisent leurs réseaux pour travailler de concert ou pour s'opposer à des projets qui ne leur conviennent pas, comme des infrastructures publiques non désirées par exemple.

2-4-2-Outils et mécanismes de la gouvernance

La mise en exergue des acteurs des territoires ne doit pas faire oublier que ces derniers se confrontent à des dispositifs légaux et juridiques, qu'il s'agisse des lois édictées au niveau national (codes civil, pénal, rural, de l'environnement...) et de leurs déclinaisons, des règlements nationaux et communautaires (en matière de sécurité, de législation du travail, de discrimination), ou des instruments financiers (aides et transferts nationaux ou communautaires, impôts et taxes, contributions des usagers). La gouvernance devient aujourd'hui multi-niveaux (Bache & Flinders, 2004), avec les politiques publiques nationales ou décentralisées au niveau des Régions européennes : politiques économiques de développement, de services, d'agriculture ou d'énergie ; politiques sociales concernant le travail, le logement, la santé, l'éducation ; politiques d'aménagement du territoire, souvent liées aux questions d'infrastructures et aux dimensions foncières, si sensibles aujourd'hui.

Mais elle prend également sa source à un niveau plus local, au travers d'instruments concrets d'aménagement de l'espace ou de structures de gouvernance des activités. En France par exemple, elle s'incarne dans les documents d'urbanisme, qui déterminent la manière d'habiter et d'aménager les espaces, les Plans locaux d'urbanisme et les Schémas de cohérence territoriale, les schémas de planification menés au niveau régional et les différents types de zonages issus de l'action publique. Il s'agit en particulier des zonages territoriaux, qui correspondent aux mille feuilles des politiques et aux processus de gouvernance multi-

Chapitre I : Cadre théorique de la construction territoriale : approche par les ressources et jeu d'acteurs

niveaux (Districts, Communautés de Communes et d'Agglomérations, parcs naturels, territoires de l'eau...), ainsi que des zonages environnementaux (**Natura 2000, Directives Oiseaux, Habitats, Znieff, corridors écologiques...**), avec leurs exclusions et leurs espaces de recouvrement complexes. En témoigne également la multiplication des actions visant à favoriser la constitution de regroupement d'acteurs ou de producteurs locaux (les Pôles divers...), ou encore plus récemment des Grappes d'entreprises, toutes opérations témoignant de la volonté de créer des solidarités, des fonctionnements communs, et donc des Proximités Organisées à partir d'un socle géographique partagé.

Même s'ils ont donné lieu, ces dernières décennies, à des inventions et interventions de toutes natures, qui ont en commun de faciliter la mise en place du paradigme de la concertation, les mécanismes de gouvernance des territoires ne sont pas totalement stabilisés et donnent encore lieu à des débats et à controverses nombreux quant à leurs utilités respectives (**Blatrix et al., 2007, Mermet & Berlan-Darqué, 2009**). Au total, pourtant, un relatif consensus s'établit pour admettre que la mise en œuvre de différentes formes de participation des acteurs privés ou semi-publics aux débats ou à la décision publique permet d'avancer vers des processus de gouvernance territoriale plus harmonieux et démocratiques. Il en résulte ainsi un certain nombre de mécanismes et d'outils de la gouvernance des territoires. En témoigne, de la Loi Bouchardeau de 1983 à la Loi de 2002 relative à la démocratie de proximité, la complexification de la décision en matière de projets d'infrastructures publiques, avec la 4 déclaration d'utilité publique, les enquêtes publiques, et l'instauration de la Commission nationale du débat public, des concertations préalables à l'élaboration et à la révision des documents d'urbanisme, puis des commissions consultatives des services publics locaux...

Si l'on suit **Beuret (2006)**, on peut distinguer différents types d'opérations mobilisables au sein de démarches participatives, marquées par un niveau croissant de participation, et qui contribuent à des niveaux divers aux processus de gouvernance des territoires. La communication vise à faire passer un message et obtenir l'adhésion du public à une proposition : elle peut faire partie de démarches participatives, par exemple lorsqu'il s'agit de convaincre certains groupes qu'ils ont intérêt à participer, plutôt qu'avoir recours au rapport de force ; l'information vise à transmettre des données qui permettront aux individus ou groupes cibles de se construire une opinion et de participer au débat ; la consultation vise à collecter les avis des acteurs, sans apporter de garanties quant à la prise en compte des avis

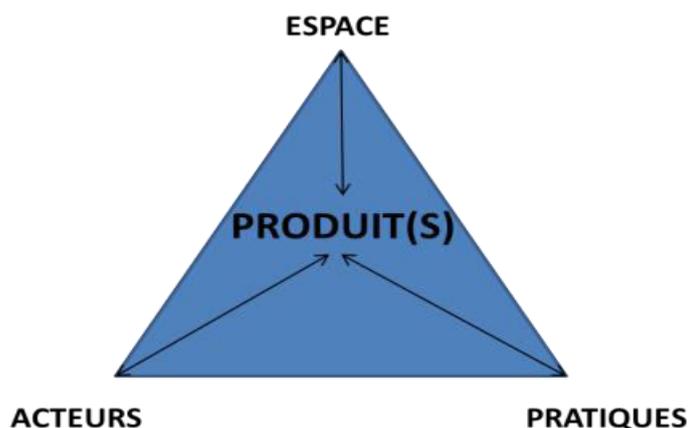
Chapitre I : Cadre théorique de la construction territoriale : approche par les ressources et jeu d'acteurs

exprimés ; le dialogue vise à permettre des rapprochements entre les parties prenantes et la construction de langages et références communes ; la concertation vise la construction collective de visions, d'objectifs, de projets communs, en vue d'agir ou de décider ensemble ; enfin, la négociation vise à l'obtention d'une décision acceptée par l'ensemble des parties prenantes. On remarquera que toutes ces démarches sont fondées sur l'activation des potentiels de Proximité Organisée : elles reposent sur la mobilisation des liens entretenus par les acteurs locaux, qu'il s'agisse de l'adhésion à des valeurs partagées ou de la participation à des réseaux ou groupe communs.

En guise de conclusion, La gouvernance des territoires ne se limite donc pas à une vision idyllique des relations économiques et sociales, i.e. aux formes de coopération et de constructions communes (**Torre et Traversac, 2011**). Il s'agit également d'une interaction entre des forces poussant à la coopération et d'autres forces, qui poussent au conflit. Loin d'être un long fleuve tranquille les processus de développement territorial et leur déroulement dans le temps sont faits de phases de négociations, de collaboration ou d'apaisement, mais également de périodes beaucoup plus animées, ou conflictuelles, au cours desquelles certains groupes ou catégories d'acteurs s'opposent, parfois avec violence, pour définir les marches à suivre et les options à retenir. Le processus de gouvernance des territoires présente ainsi deux faces complémentaires, dont l'importance réciproque varie selon les périodes et les situations. Il se nourrit de ces tendances opposées, (**Glazer et Konrad 2005**), dont la synthèse conduit à la définition de sentiers de développement territorial¹².

¹² <https://doi.org/10.3917/pour.209.0114>.

Figure N° 2 : Le terroir privilégiant l'entrée par le produit, expression de l'activité humaine dans l'espace local et le temps long



Source : (Casabianca et al, 2006.)

A travers ce schéma on constate que, le terroir est une construction sociale qui s'appuie d'abord sur une spécificité de produits, qui possèdent une valeur matérielle et une valeur immatérielle, concourant à leur typicité (Casabianca et al, 2006). La profondeur historique revendiquée (tradition) renvoie à une trajectoire de développement local s'inscrivant dans le temps long. Centrale dans l'évolution conjointe des façons de produire et de transformer — les savoir-faire partagés – et des façons de consommer, cette profondeur engage la dimension culturelle du terroir (qui se traduit dans les pratiques) et par voie de conséquence justifie la nécessité d'approfondir sa redéfinition, afin d'améliorer la compréhension et la gestion de la diversité des ressources locales, naturelles et culturelles. La justification de l'usage du terroir peut ainsi s'expliquer par le besoin d'entrer, par les produits locaux, dans la compréhension de la complexité d'un territoire. Les produits expriment à la fois les interactions entre conditions naturelles et culturelles de production, et construction historique de savoir-faire et de typicité¹³.

¹³ VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 14 Numéro 1 | mai 2014.

Conclusion

Pour conclure, il nous a semblé utile de proposer une stratégie de développement adéquate pour permettre à un territoire donné de passer à un niveau supérieure sur le plan concurrentiel. Selon nous, la promotion du SPL de la « ville moderne » doit s'appuyer sur un processus de valorisation des ressources locales pour fonder ainsi la compétitivité territoriale sur une grande spécificité de la production.

Cette activation de ressources suppose une mobilisation des acteurs locaux dans des processus de coopérations qui mettent en avant le rôle des relations hors marché et les pratiques de coordination qui s'y rattachent. Parmi ces acteurs les pouvoirs publics doivent intervenir de façon significative.

Toutefois, l'intervention publique ne doit pas être menée au niveau national et ne doit pas cibler des grandes entreprises publiques ou l'ensemble du secteur privé de telle filière, elle doit au contraire se fonder sur des actions publiques spécifiques au niveau local. Pour cela, une réelle décentralisation est nécessaire, qui signifie que l'Etat doit renoncer à certaines compétences en les confiant aux échelons régionaux et locaux : collectivités territoriales, administrations locales, chambres consulaires, etc.

La finalité de ce chapitre qui porte sur la construction territoriale, sera de dégager les actions publiques spécifiques, à chaque territoire, à mettre en œuvre pour identifier les systèmes productifs locaux et pour contribuer à la construction et à la pérennisation de ces derniers sur le territoire de chaque région.

Dans ce sens, et comme le constatent (C.Courlet et Al, 2007) pour le cas du Maroc, l'action territorialisée n'enlèvera rien à un Etat qui, dans ce contexte actuel de globalisation de l'économie, doit agir en amont du système d'entreprise (recherche, formation) et aval de celui-ci (régulation de la concurrence, de la qualité, etc.).

Chapitre II :

**De la construction territoriale dans les
milieux ruraux (communautés rurales et
ressources naturelles)**

Chapitre II : de la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)

Introduction

Le « terroir » ou, d'une manière générale « l'espace territorial d'une communauté » est un point de passage incontournable dès que l'on se propose d'intervenir dans la gestion des ressources naturelles.

Cet espace constitue le fondement d'existence des communautés qui forme leur base économique, au même temps un reflet de leurs structures sociales. Constituant des relations de pouvoir entre les lignages et les individus, comme il constitue la référence identitaire des membres d'une même communauté qui se différencient d'abord des « autres » par rapport aux terroirs limitrophes.

Cette signification multiple de l'espace communautaire rend son approche nécessairement globale. Pour « entrer » dans le sujet. Il est ainsi nécessaire d'avoir une vue d'ensemble des structures sociales de la communauté et il faut avoir une bonne idée de l'organisation des activités qui lient cette communautés à son espace. En effet ces interactions aident à comprendre pourquoi il est si difficile d'agir sur l'environnement quand on ne prend pas en considération sa dimension sociale¹⁴.

Cette force du lien social vis-à-vis de l'espace explique l'intensité des conflits que provoque son usage partagé ou son accaparement. Exemple : en Afrique sahélienne, partagé par les agriculteurs avec des éleveurs qui venaient pacager les chaumes, les brousses et les forêts. Ce partage n'était pas exempt de tensions mais il était plus ou moins réglé par des accords et des obligations réciproques. Depuis que la terre agricole s'est étendue aux dépens des parcours et depuis que ceux-ci ont été ouverts à tout le monde sans l'obligation coutumière de s'entendre préalablement avec les agriculteurs, les conflits n'ont cessé de s'aggraver.

De telles situations montrent bien qu'une gestion des ressources naturelles avec une participation des usagers est beaucoup plus qu'un problème de techniques participatives. Elle implique au préalable une clarification des droits que les usagers peuvent exercer sur ces ressources et une définition sans équivoque des responsabilités et des devoirs que ces usagers ont vis-à-vis de ces ressources. En l'état actuel des choses, il n'y a pratiquement pas beaucoup d'exemple de situations ayant fait l'objet de telles clarifications.

¹⁴ Grigori Lazarev et Mouloud Arabe, *développement local et communautés rurales*, ed. Karthala, Paris, 2002, page 95

Chapitre II : de la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)

L'objet de ce chapitre consiste en a aborder : à chaque communauté rurale correspond un ou des espaces d'utilisation et, dans chaque cas, des rapports de droit et de coutume s'établissent entre ces communautés et leur espace. C'est cette réalité que reflète le concept de « terroir » et c'est pour cela que l'on se pose de continuer à l'utiliser, malgré son imperfection, une validation lui ayant été désormais donnée par l'usage.¹⁵

Pour en finir, dans ce chapitre nous allons voir le territoire rural et ses spécificités ainsi que la différence entre le territoire et terroir, les espaces ruraux entre vulnérabilité et atouts (ressourcés) et les finalités qui sont le développement rural local.

Section 1 : Le territoire rural et ses spécificités, définition, typologie des territoires ruraux, caractéristiques et enjeux.

Dans cette section nous allons voir les spécificités des territoires ruraux ainsi que définition et typologie, on termine avec des caractéristiques, enjeux et les défis pour une planification rurale.

1-1-Définition du milieu rural

Le milieu rural englobe l'ensemble de la population, du territoire et des ensembles des compagnes, c'est-à-dire des zones situées en dehors des grands centres urbanisés (source : OCDE et conseil de l'Europe).

Le milieu rural constitue le lieu de production d'une grande partie des denrées et des matières premières. Essentiellement agricole et sylvicole antérieurement, il est en voie de transformation et assure de plus en plus des fonctions de détente, de loisirs, de dépaysement et de vie alternative, notamment pour les habitants des grands centres urbains.

Sa spécificité se situe dans une diversité d'attitudes, de traditions socioculturelles, de lien avec la nature et de caractéristiques économiques et environnementales dont l'origine est principalement basée sur l'agriculture et la sylviculture. Cette spécificité lui procure son attraction et doit donc être préservée, tout en assurant une réponse adéquate et durable à nos besoins.

Au sens du code wallon de l'aménagement du territoire, le milieu rural comprend la partie du territoire qui englobe la zone agricole, la zone forestière, la zone d'espace vert, ou

¹⁵ Ould Aoudia(J), croissance et réformes dans les pays arabes méditerranéens, Paris, Karthala-AFD, 2008

Chapitre II : de la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)

de parcs. Pour rencontrer l'acceptation générale du concept du milieu rural, il faudrait y inclure également une part non négligeable de zones bâties imbriquées dans ces zones, ainsi que d'autres éléments liés ou non à l'exploitation agricole ou sylvicole.

De ces éléments on peut tirer la conclusion que pratiquement toutes les communes de la région wallonne présentent au moins une parcelle de leur territoire qui ressortit à la zone rurale¹⁶.

1-2- Les spécificités des territoires ruraux

On les appelle les campagnes, espaces à faible densités, villages... les territoires ruraux évoluent fortement ces dernières années, et font de plus en plus l'objet de recherches et d'études.

La création d'un ministère en charge de l'égalité des territoires est révélatrice de ce contexte, sa responsable s'exprime d'ailleurs sur les questions d'urbanisme rural, et en fait un enjeu majeur.

Dans ce chapitre nous allons essayer d'évoquer qu'est-ce que le rural (d'ors et déjà cité), comment le planifier ? Voilà quelques questions auxquelles cette étude pourra répondre, grâce aux enseignements de beaucoup de projets pour un programme rural de qualité territoriale.

Si le rural n'est pas unique, il n'y a néanmoins des spécificités et des enjeux que tous les espaces partagent et que justifient l'intérêt de la planification dans ces territoires mais comment planifier de tels espaces ?

1-2-1-Multifonctionnalité et diversité du rural

A ce titre, il n'y a qu'une seule ruralité, plutôt plusieurs, que ce soit dans la fonction qu'ils occupent dans le territoire, ou par leur dynamiques et leur évolution, les espaces ruraux ne sont pas homogènes.

¹⁶ Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine(CWATUP) mis en vigueur par le décret-programme du 12 Décembre 2014 art.117/1 remplaçant l'art.68 des dispositions finales du décret du 24 Avril 2014.

Chapitre II : de la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)

1-2-2-Les fonctions de la « campagne »

L'espace rural est utilisé à des fins très diverses : habitat, production agricole, tourisme, protection de l'environnement... la multifonctionnalité est une de ses caractéristiques principales.

L'étude distingue trois figures de la campagne :

- ✓ la « campagne ressource » correspond à une réalité historique, celle du monde rural comme lieu de production agricole. Si l'agriculture reste présente en milieu rural, sa place n'est plus aussi forte qu'autrefois.
- ✓ ainsi cette approche économique ne doit pas cacher d'autres fonctions, comme la « campagne cadre de vie », celle qui attire habitants touristes grâce à ses aménités (Commodités, affabilités).
- ✓ cette fonction réactivité et résidentielle peut parfois entrer en conflit avec la « campagne nature », approche qui met en valeur les ressources naturelles présentes dans le milieu rural, et leur nécessaire protection dans le cadre d'un développement durable.

1-2-3-Les différents types de territoires ruraux

En dehors de leur multifonctionnalité, les territoires ruraux sont aussi très divers de par leurs dynamiques territoriales. L'évolution démographique et économique, les caractéristiques de la population et de la population et de la construction, permettent de définir plusieurs grands types de campagnes. La typologie des campagnes de la Datar 2012¹⁷, permet de faire des regroupements.

✓ le rural « dynamique »

Les campagnes des villes sont caractérisées par une forte croissance résidentielle et économique. Ce sont des territoires sous influence urbaine, bénéficiant de la périurbanisation (Qui est à proximité d'une ville) bien desservis en services et avec de bons revenus.

✓ le rural « touristique »

Les campagnes « à forte économie présentielle » (mécanisme selon lequel sont créés deux pôles fonctionnellement différents dans une structure vivante) ont la particularité d'avoir une

¹⁷ Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale est une ancienne administration française chargée de préparer les orientations et de mettre en œuvre la politique nationale d'aménagement et de développement du territoire (1963/2014).

Chapitre II : de la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)

économie fortement tournées vers le tourisme. Ce rural localisé près du littoral ou des vallées, est essentiellement caractérisé par des taux de chômage ou de travail à temps partiel assez fort.

✓ le rural « agricole et industriel »

Cette catégorie intermédiaire regroupe des territoires aux dynamiques démographiques différentes, mais caractérisées par un bon accès aux services et commerce. Leur économie, à dominante industrielle et agricole, est parfois fragile.

✓ le rural « fragile »

Caractérisé par un éloignement aux services et commerce, des faibles revenus et un fort brassage de la population, ces campagnes ont une très faible densité de population. Leur économie est fragile, même si certains secteurs notamment ceux proches du littoral ou de la montagne- s'en sortent mieux.

Ajoutant à cela, les territoires ruraux sont difficiles à appréhender dans leur globalité néanmoins plusieurs caractéristiques et enjeux communs à ces espaces peuvent être distingués. Ce que on va essayer d'expliquer dans le point prochain.

1-3- caractéristiques et enjeux communs aux espaces ruraux

Ce point vise à donner quelques caractéristiques du « rural » sans présentation de définition.

1.3.1. le processus d'industrialisation

Pour analyser les évolutions ayant lieu en milieu rural, il faut garder à l'esprit que le rural fait face à un double processus d'industrialisation et d'urbanisation. L'industrialisation n'a pas touché que les campagnes, mais aussi, depuis 1950, les systèmes de productions agricoles ; est plus récemment la production de logements (majoritairement en milieu périurbain).

1.3.2. les processus d'urbanisation

Dans le même temps, un triple processus d'urbanisation s'opère :

- La périurbanisation, qui traduit l'installation en milieu rural d'habitants continuant d'avoir un mode de vie urbain ;
- L'urbanisation des esprits ou acculturation, faisant références aux modes de vie urbain qui percolent dans l'espace rural ;

Chapitre II : de la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)

- L'arrivée d'ex-citadins, devenant des néo-ruraux, qui entraîne une mixité de population qui va introduire une demande urbaine, en termes de services par exemple.

Ces trois modes d'urbanisation sont combinés de manière différenciée dans les territoires.

De cela, on tire les finalités suivantes ;

- le rural, un mode horizontal et en compétition... si l'espace urbain ou métropolitain est généralement très polarisé, ce n'est pas le cas des campagnes. Lors d'une démarche de projet de territoire intercommunal en milieu rural, les communes ont toutes le même poids, ce qui peut tendre à créer une situation de concurrence entre elles, ainsi que la mise en place de la gouvernance peut prendre du temps.
- la coordination...mais avec des acteurs très impliqués, les dynamiques d'industrialisation et d'urbanisation, entraînent, dans un espace à partager, des tensions et des conflits, mais aussi une grande créativité pour construire des accords originaux et trouver des compromis.

La campagne est de faire un territoire très novateur, avec une créativité immédiate de ses acteurs¹⁸.

- des logiques foncières propres ; le foncier rural est foncier de temps long, il est abondant et il ne s'agit pas d'une marchandise destinée à être vendue. Le foncier est patrimoine, et c'est la volonté du propriétaire qui définit l'utilisation du sol, bien avant la spéculation¹⁹...

Pour conclure, les enjeux propres aux espaces ruraux, les dynamiques qui semblent s'amplifier depuis quelques années, sont des arguments en faveur de la mise en place de projets de territoires. Les outils de planification, et notamment SCoT²⁰, peuvent alors répondre en partie au besoin de « gérer » les campagnes. Mais encore faut-il adopter une posture qui prenne bien en compte les spécificités du rural ?

¹⁸ Emmanuel BROCHARD, vice-président –Elastic(est un serveur utilisant Lucene pour l'indexation et de la recherche des données).

¹⁹ Idem à la référence 5.

²⁰ SCoT (schéma de cohérence territoriale, est un document d'urbanisation français qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

1-4- Les défis pour une planification rurale

La prise en compte des spécificités rurales, est une condition nécessaire à la réussite d'une démarche de planification, et ce, pour plusieurs points d'attention sur le sujet à savoir ;

1. L'importance du diagnostic : la diversité des territoires ruraux, de même que le temps long de mise en place de la gouvernance, plaident pour la réalisation d'un diagnostic approfondi et partagé.

2. L'agriculture : si son poids économique peut varier d'un territoire à l'autre, l'agriculture est importante en milieu rural. Elle contribue en effet à l'entretien des paysages, au maintien des populations est plus généralement à la vie du territoire.

Il faut donc étudier de façon approfondie les caractéristiques agricoles du territoire, et élaborer un contrat social local pour ces activités²¹.

3. La prise en compte de la multifonctionnalité : un des premiers risques de la planification des espaces ruraux est d'en accentuer l'uniformisation, en ne visant qu'un but de définition de la destination des sols. En effet si par exemple dans les outils de planification il est parfois nécessaire de faire un choix entre plusieurs usages du sol, en milieu rural la multifonctionnalité est la règle.

Par conséquent, l'un des défis des territoires ruraux est la montée en capacité, c'est-à-dire quelle organisation adopter pour mettre en œuvre un projet de territoire avec des ressources limitées ?

La réponse est la suivante : c'est la capacité créative des acteurs locaux. Il faut construire une échelle de proximité, et ce, pour encourager les initiatives de la population, favoriser l'innovation, et finalement réinventer la façon de faire un projet de territoire.

4. La valorisation des biens communs : pour une qualité territoriale. autrement dit éviter « la tragédie des biens communs ».

Notant que le rural est un territoire de ressources à la fois patrimoniales, environnementales, et agricoles, un projet de territoire doit prendre en compte et valoriser ces ressources.

Pour conclure, le SCoT peut ainsi être le lieu d'identification des potentiels du territoire du territoire. Dans un contexte de mondialisation de l'agriculture, la spécificité du

²¹ Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la protection des consommateurs (MAAPC) 2006.

Chapitre II : de la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)

territoire peut permettre de donner plus aux produits de terroir. On fait ainsi appel à la qualité subjective (Pecqueur) pour promouvoir le territoire.

L'articulation entre économie résidentielle et productive est en effet un enjeu majeur ; un territoire qui attire pour ces caractéristiques locales est plus susceptible de voir s'implanter des acteurs économiques qui cherchent une qualité territoriale²².

Section 2 : Du territoire au terroir, les espaces ruraux entre vulnérabilités et atouts, les finalités du développement local

Près d'un milliard de personnes vivent dans des zones montagneuses, et plus de la moitié de la population humaine dépend des montagnes pour l'eau, les aliments et l'énergie propre.

En Kabylie, et dans d'autres zones montagneuses d'Algérie, les populations multiplient les initiatives citoyennes pour mettre en valeur les territoires et tout ce qu'ils recèlent comme richesses pour subvenir aux besoins quotidiens et atténuer un tant soit peu l'exode massif des jeunes vers des centres souvent lointains.

Durant toute l'année, et de manière plus prononcée en été, dans les villes et villages de Kabylie se tiennent des manifestations culturelles mettant en avant des produits du terroir régionaux. Ce sont des manifestations qui existent depuis années pour certaines, mais qui n'ont pas évolué par rapport à leur caractère plutôt culturel.

Dans cette section nous allons voir la notion du territoire et celle du terroir et la différence entre les deux. Par la suite les espaces ruraux entre vulnérabilités et atouts (ressources), en fin leurs finalités le développement local durable.

2-1- la notion de territoire

La notion de territoire est polysémique, qui ne peut pas avoir une seule définition, donc ici la notion de territoire prend corps à l'ère de la mondialisation au nom du tressage du global et du local (le « global », en particulier celui des entreprises multinationales) et la remise en cause de « l'isolement » institutionnel et organisationnel. Le territoire dont il est question ici est un infra-territoire de l'Etat nation. Donc un espace marqué par l'idée de

²² Algérie presse service, avenue des frères BOUADOU, Bir Mourad Rais 16000 Email : infoap@aps.dz

Chapitre II : de la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)

proximité et de collaboration. Un des lieux de la privatisation. Ce même territoire est alors considéré comme un lieu de ressources au regard²³.

D'un tressage entre des facteurs naturels, et des facteurs humains compte tenu d'un contexte social, institutionnel, politique et culturel voire ethnique (qui a un rapport à la race), dans une perspective moins déterministe (c'est-à-dire déterminisme géographique

Mais aussi social, ect). Ce tressage est considéré comme constitutif d'une dynamique endogène.

Avec le territoire et son concept lié, la limite, on entre dans l'obligation de penser les contraintes, les barrières et tout ce qui va modifier.

C'est d'ailleurs, ce territoire est fondamentalement lié à la privatisation dont on rappellera qu'il s'agit d'un processus de normes privées. La privatisation se dispense donc au nom de la légitimité, de la mise à l'épreuve de la démocratie représentative, d'où ses liens avec la souveraineté.

2-1-1-Historique du concept en géographie

Territoire vient du latin « *territorium* », formé de la racine « *terra* » (qui signifie terre) et du suffixe *-orium*. Dans la langue française, le terme de territoire apparaît au XIII^e siècle. Dans son ancienne acception, le territoire est synonyme de Région, Contrée ou Province. À partir du XVII^e siècle, le terme désigne aussi la ville et sa banlieue (les champs et lieux situés dans le voisinage de la ville). À la même époque, il est également utilisé dans un sens politico-administratif : le territoire permet de définir le périmètre étatique qui est délimité par les frontières du pays²⁴.

L'utilisation du terme de territoire dans le vocabulaire géographique et dans d'autres sciences sociales est récente. Selon Jacques Lévy, il apparaît vraiment dans la littérature académique francophone en 1982 dans l'édition des rencontres Géo point, « les territoires de la vie quotidienne ». La première utilisation importante du terme en géographie humaine peut toutefois être attribuée à Claude Raffestin avec la parution de *Pour une géographie du pouvoir* en 1980. Depuis, le terme a connu une utilisation accrue dans de nombreuses sciences

²³ Yvon PESQUEUX, CNAM Professeur titulaire de la Chaire « Développement des Systèmes d'Organisation » 292 rue Saint Martin 75 141 Paris Cedex 03 France.

²⁴ Giraut F., 2008, « Conceptualiser le territoire », in dossier Construire les territoires, *Historiens et géographes* n° 403, p. 57.

Chapitre II : de la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)

et une polymérisation de sa signification. Le mot territoire et la notion d'inégalité territoriale sont beaucoup utilisés depuis les années 1990 par les sciences sociales et politiques. Dans ce contexte, la définition du terme s'est élargie, passant d'un simple référent politico-administratif à une notion désignant également des territoires d'appartenances ou de différents projets et pratiques individuelles ou collectives. Cette tendance concerne plus le monde francophone que le monde anglophone. Concernant la géographie, Frédéric Giraut constate que le terme de territoire, par son utilisation accrue, est devenu un mot-valise (*buzzword*) qui a des acceptions aussi bien extensives que restrictives²⁵.

2-1-2-Définition du concept

Le terme territoire est polysémique : il renvoie à des significations variées qui dépendent de l'angle d'approche, des disciplines qui l'étudient et de l'époque. En géographie plus particulièrement, la notion de territoire a pris une importance croissante, notamment en géographie humaine et politique.

Un territoire doit être : habité, partagé, transformé. Selon la définition du géographe Claude Raffestin, le territoire est un espace transformé par le travail humain. D'après Pierre George et Fernand Verger, le territoire est défini comme un espace géographique qualifié par une appartenance juridique (territoire national), une spécificité naturelle (territoire montagneux) ou culturelle (territoire linguistique). Dans ce dernier cas, le terme de zone (« zone linguistique ») pourrait lui être préféré. Toutefois, on trouve une multitude d'autres définitions pour le concept de territoire qui ne dépendent pas de l'angle d'approche et de l'époque des paradigmes géographiques étudiés.

Quelle que soit l'approche du concept, un territoire implique l'existence de frontières ou de limites. Ces deux derniers termes sont utilisés en fonction du type de territoire dont ils forment le périmètre. Par exemple, un territoire politique ou une subdivision administrative.

D'après Jacques Lévy et Michel Lussault, Jean-Paul Ferrier proposent trois définitions générales qui illustrent les grandes conceptions du territoire à savoir :

2-1-2-1- Le territoire espace métrique : Neuf sous-définitions permettent d'expliquer la manière dont cette définition évolue dans le temps :

²⁵ De Dainville F., 1964, *Le Langage des géographes: termes, signes, couleurs des cartes anciennes 1500 à 1800*. Paris: Éditions A. et J. Picard & Cie.

Chapitre II : de la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)

1. Pendant longtemps, la notion de territoire est mise de côté au profit de celle d'espace qui semble plus savante.
2. Territoire devient ensuite (et jusqu'à récemment) synonyme d'espace. Le terme de territoire est préféré par ceux qui souhaitent apporter un sens non exclusivement géographique.
3. Depuis peu, le terme est utilisé comme synonyme de lieu par l'économie et la science politique pour désigner les spécificités d'une ville ou d'une région imbriquées dans un ensemble plus vaste (comme le pays).
4. Le terme de territoire est parfois utilisé pour différencier le réel du concept. Selon cette idée, le territoire renvoie au réel, à l'espace socialisé alors que la notion d'espace géographique est une catégorie de pensée qui vise à produire de la connaissance.
5. Dans le sens privilégié en science politique et selon son utilisation la plus ancienne, le territoire, à travers des frontières définissant un dedans et un dehors par rapport à un État, sert à définir un espace contrôlé-borné.
6. Dans le sens biologique ou ethnographique, le territoire désigne un espace protégé par un groupe qui peut l'avoir obtenu de manière violente et qui a le contrôle sur celui-ci.
7. À partir de la définition précédente, le terme est parfois généralisé par des géographes français pour désigner un espace approprié par identification ou par possession.
8. Le territoire pourrait désigner la période la plus récente de l'histoire de la géographie. La notion désignerait alors le fait de prendre en compte, en géographie, les espaces vécus. Dans cette acceptation, le territoire n'est plus synonyme d'espace.
9. Pour Jean-Paul Ferrier, la manière la plus pertinente d'appréhender le territoire comme espace à métrique topographique est de le lier au réseau parce que cela permet de prendre en compte les phénomènes qui dépassent un territoire Borné et donc de mieux comprendre les liens entre le territoire et ses composantes²⁶.

2-1-2-2-Le territoire comme ressources matérielles et symbolique : est un « agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu ou ce collectif sur sa propre identité ». Les enjeux de cette définition sont liés aux questions de matérialité, d'appropriation, de configuration spatiale et d'autoréférence. Cette dernière part de la construction symbolique de la vision du monde et le territoire acquiert

²⁶ Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, dirigé par Jacques Lévy et Michel Lussault, Paris, Belin, 2003.

Chapitre II : de la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)

alors une valeur symbolique en référence à l'individu ou au groupe qui l'a construit. Actuellement, on observe que l'idée de représentation tend à prendre le pas sur celle de matérialité du territoire. Claude Raffestin et Yves Barel affirment que le territoire a une réalité « bifaciale », ce qui signifie que tant le physique que le symbolique sont constitutifs du territoire. Selon un angle géographique et social, l'appropriation du territoire se fait surtout de manière cognitive et symbolique. La spatialité dépend des définitions de l'appropriation du territoire. Ainsi, dans le sens éthologique du terme, le territoire est compris comme une entité unique, défini et délimité, par le contrôle exercé sur lui (territoire national, domicile, quartiers de gangs). En géographie humaine, la spatialité du territoire se conçoit plutôt comme un emboîtement d'échelles multiples. Finalement, il est nécessaire de prendre en compte de façon simultanée le caractère objectif, subjectif et conventionnel du territoire. La nature objective du territoire est qu'il est à la fois le produit, le support et l'objet.

2-1-2-3- Le territoire comme construit social : est « toute portion humanisée de la surface terrestre ». Il est l'interface entre nature et culture. Le territoire est alors le décor où se déroulent les activités humaines.

Les différentes approches semblent toutes partager l'idée qu'aucun territoire n'est donné mais qu'il est construit socialement. Le débat se situe, entre autres, autour de la construction du territoire : est-ce que c'est l'expérience des agents qui le construit (théorie de leur autonomie) ou est-ce que ce sont des structures sociales et spatiales lourdes qui le font.

En réalité, les définitions proposées par plusieurs des auteurs ne se laissent pas enfermer dans un champ particulier de la géographie ou des sciences sociales plus largement. Leur définition fait donc appel à plusieurs domaines. Guy Di Méo, par exemple, propose une définition qui fait la synthèse entre approches identitaires, politiques et des projets collectifs. Selon lui, le territoire est créé par l'appropriation (économique, idéologique, politique et sociale) d'un espace par des groupes ayant une représentation d'eux-mêmes et de leur histoire). Quant à Bernard Debarbieux, il propose une conception du territoire comme des ressources matérielles et symboliques ayant la capacité de structurer l'existence pratique des individus tout en étant créateur d'identité²⁷.

²⁷ Oléagineux, Corps Gras, Lipides. Volume 7, Numéro 6, 474-9, Novembre - Décembre 2000, Dossier : "Agriculture, recherche et territoire"

Chapitre II : de la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)

2-2-La notion du terroir

Dans ce qui suit, on s'intéressera à la notion de terroir, qui connaît divers emplois, à son historique ainsi que les ambiguïtés entre cette notion et celle du territoire.

2-2-1-Historique du terroir

Le concept du terroir, utilisé généralement en France, est très ancien puisque il existe depuis le 12^{ème} siècle. Dans le sens commun, il présente deux perceptions : « étendue limitée de terre considérée du point de vue de ses aptitudes agricoles » et « région rurale, provinciale, considérée comme influant sur ses habitants » (Larousse). Le terroir émerge à nouveau au 19^{ème} siècle avec le développement de la pédologie et de la science du sol puis se développe plus au 20^{ème} siècle.

Les agronomes et géographes français ont diversifié les usages du mot terroir : la vocation d'un sol (**Hénin, 1957**), le cadre territorial d'un développement socio-économique en milieu rural (**Sauter et Plissier, 1964**), la spécificité écologique, géographique et paysagère d'un espace (**Morlat, 1989**), la spécificité d'un territoire (**Rouquette, 1994**), un espace de projet (**Deffontaines, 2005**). La variété des origines et des significations de la notion de terroir dans l'historique explique en partie les confusions dans les usages, mais aussi dans les représentations de la notion. Or cette notion n'a jamais disparu du vocabulaire et s'est particulièrement affirmée dans les territoires notamment ceux à vocation rurale²⁸.

Donc, au départ le terroir avait uniquement une dimension géographique, considéré seulement comme un lieu physique (sol et climat), puis grâce aux travaux des chercheurs et professionnels agricoles français, on a intégré d'autres dimensions : sociale et culturelle au terroir. Le terroir devient alors un espace spécifique où les activités humaines se développent en exploitant et en valorisant des ressources naturelles et patrimoniales (matérielles ou immatérielles), et en utilisant un savoir-faire local, pour répondre aux besoins des communautés²⁹.

²⁸ KEBAILI Sadia, « Entreprenariat social et valorisation des produits du terroir dans la wilaya de Tizi-Ouzou », promotion 2013-2014.

²⁹ Philippe PREVOST et patrice LALLEMAND, « l'approche terroir » : pour une démarche de recherche –formation action », publié dans ISDA2010, MONTPELLIER : France (2010), page2.

Chapitre II : de la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)

2-2-2-Définition de terroir

Vu l'existence de plusieurs conceptions du terroir, on peut lui attribuer diverses définitions.

Casabianca et Al (2005) proposent la définition suivante : « *un terroir est un espace géographique délimité, où une communauté humaine, a construit au cours de l'histoire un savoir intellectuel collectif de production, fondé sur un système d'interaction entre un milieu physique et biologique, et un ensemble de facteurs humains, dans lequel les itinéraires sociotechniques mis en jeu, révèlent une originalité, confèrent une typicité, et engendrent une réputation, pour un produit originaire de ce terroir* » .

De cette définition on conçoit trois principaux éléments : l'espace géographique, l'homme et le temps. Donc on parle du terroir lorsque au fil de temps, une société et sur un espace donné développe des savoir-faire propres et des traditions qui se concrétisent à travers des produits originaux.

Presque la même définition est reprise par **l'UNESCO en 2005** : « *un terroir est un espace géographique délimité défini à partir d'une communauté humaine qui construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distincts, de savoirs et de pratiques, fondés sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains. Les savoir-faire mis en jeu révèlent une originalité, confèrent une typicité et permettent une reconnaissance pour les produits ou services originaires de cet espace et donc pour les hommes qui vivent. Les terroirs sont des espaces vivants et innovants qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition* ».

De cette interaction entre le sol, le climat, les savoir-faire de l'homme découle des produits ayant comme principales caractéristiques l'originalité et la spécificité. Ces produits sont connus par l'appellation « produits du terroir ». Ces derniers ont un lien vaste avec le terroir, leur consommation dépasse la simple satisfaction physique, pour aboutir à un désir qu'on peut qualifier d'immatériel.

2-3-La différence entre territoire et terroir

Le terme « terroir » s'emploie globalement pour désigner un espace terrestre, une unité physique, un territoire aménagé par l'homme, une organisation spécifique pour un usage propre à une communauté agricole, un produit ou une spécificité sociale, particulièrement campagnarde, ect. (**Barjolle et Vandecastelle, 2012**). En géographie rurale, il est défini

Chapitre II : de la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)

comme « *une portion d'espace agricole homogène présentant des aptitudes agronomiques particulières et des qualités spécifiques, mais approprié, aménagé et valorisé Par un groupe social, notamment sous l'angle de savoir-faire reconnus par des usages et capables d'exprimer ces potentialités naturelles à travers un produit, en particulier par un aliment dont la typicité et l'origine sont reconnues collectivement* » (Barjolle et Vandecandaleare, 2012)³⁰.

Le territoire auquel il se réfère le lien au terroir est un espace géographique déterminé avec des limites physiques qui le sépare avec des territoires voisins. La nature de la frontière du territoire est fonction de la composante qui en détermine l'identité, elle peut être politique, culturelle, physique, historique, etc. (Barjolle et Vandecandaleare, 2012).

Bien que de même origine étymologique, un territoire n'équivaut pas à un terroir : le territoire regroupe généralement des terroirs différents ce qui permet de varier ses ressources (Legrand et Al, 2011).

C'est-à-dire le terroir se trouve à l'intérieur du territoire, de ce fait les productions de terroir reposent sur des savoirs et des pratiques, entretiennent des relations avec l'environnement naturel, mettent en œuvre des usages alimentaires, elles expriment de la variabilité, en plus de ça, elles comportent une dimension identitaire et patrimoniale qui leur est tout à fait spécifique et joue un rôle capital dans leur caractérisation (Legrand et Al, 2011).

³⁰ Rapport final, produits du terroir méditerranéen : « conditions d'émergence, d'efficacité et modes de gouvernance », coordonné par Hélène Ibert, juin 2005, page 40. disponible sur <http://femise.iamm.fr>.

Chapitre II : de la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)

Tableau 1 : caractéristiques similaires et distinctives entre le terroir et le territoire

	Caractéristiques similaires	Caractéristiques différentes
Terroir	<ul style="list-style-type: none"> - Espace physique géographique ; - Construit par un groupe humain ; - Dimension culturelle et sociale ; - Histoire et identité ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Petite dimension se renferme sur elle-même ; -Limiter par un savoir-faire spécifique lié à la production locale ; -Portion du territoire ; -Les caractéristiques du terroir peuvent être considérées comme des ressources de l'entreprise car elles soutiennent directement et conjointement la stratégie mais elles sont par essence partagées entre les acteurs ;
territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources tangibles et intangibles ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Grande dimension et s'ouvre sur l'extérieur ; -Les frontières identitaires peuvent être politiques, culturelles, historiques... ; -Un ensemble de terroir ; -Les ressources partagées par la collectivité.

Source : tableau établi par nous même à partir des différentes lectures .

Ce tableau représente un récapitulatif des caractéristiques communes entre le terroir et le territoire ainsi que les différentes caractéristiques qui distinguent le terroir du territoire.

2-4- le milieu rural entre vulnérabilité et atouts (Approche par ressources)

Le rural diffère selon les pays. La France classe dans la strate rurale toute commune comptant moins de 2000 habitants agglomérés, alors que l'OCDE définit les zones rurales comme « *un ensemble de la population, du territoire et des autres ressources des campagnes et petits centres de peuplement, situés en dehors de la sphère d'influence économique directe des grands centres urbains* » (cité par ABAAB A et al, 2000).

La première définition obéit à un souci de quantification (recensement démographique et de population), donc d'aménagement, alors que le deuxième est qualitatif, pour ABAAB A et al, (2000), par population rurale en entend généralement les personnes dont l'activité principale est l'agriculture.

En Algérie, la définition du rural est proche de celle adoptée par la France. En effet,

Chapitre II : de la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)

l'Office National des Statistiques (ONS) considère comme urbaines les populations vivant dans des agglomérations comprenant au moins une centaine d'immeubles ayant au plus 200 mètres de distance entre eux, ces agglomérations ayant :

1. une population de 4000 habitants et plus,
2. moins de 25% de la population active travaillent dans l'agriculture,
3. certaines caractéristiques estimées être l'attribut exclusif des villes (présence de services publics : hôpitaux, lycées, tribunaux centres de loisirs...). Un rang administratif déterminé (chef-lieu de daïra ou de wilaya) peut en outre classer d'office une agglomération comme urbaine. La population rurale est donc composée de toute la population éparsée à laquelle on ajoute une partie de la population agglomérée (agglomérations de moins de 4000 habitants) et dont 75% travaillent dans l'agriculture³¹.

2.4.1. Préservation des ressources naturelles, gestion durable de la biodiversité et adaptation au changement climatique

Le monde rural algérien recèle un gisement considérable des ressources naturelles peu exploitées et parfois mal gérées. La préservation de ces ressources et la promotion d'un environnement sain sont devenues une nécessité urgente et impose aux décideurs et acteurs de la société civile une nouvelle vision et une gestion rationnelle et prospective qu'il s'agit de placer parmi les priorités de la politique de développement du pays. La gestion durable des ressources naturelles est actuellement confrontée à de multiples contraintes liées notamment au changement climatique qui menace les systèmes alimentaires et le développement humain (sécheresses répétitives, la pollution des ressources en eau, inondations et tempêtes,...). De même, il est important de protéger et de valoriser les ressources et écosystèmes de haute valeur notamment dans les zones rurales les plus fragiles. La mise en place d'un système solidaire et innovant de compensation nationale et internationale entre zone de protection et zone d'exploitation contribue fortement au renforcement de la coopération entre les habitants au niveau territorial et local. En outre, l'initiative triple (AAA) «Adaptation de l'Agriculture Africaine » et fonds internationaux de l'environnement et du climat sont des opportunités à saisir pour réduire la vulnérabilité de l'agriculture solidaire aux changements climatiques; La société civile et les réseaux d'associations actives dans les domaines de protection de l'environnement dans le monde rural nécessitent le renforcement de leur rôle et le soutien de

³¹ ABAAB A, OLIVEIRA B F, BEDRANI S, BESSAOUD O, CAMPAGNE P, ELLOUMI M G D, « Agricultures familiales et développement rural en méditerranée », éditions KARTHALA et édition du CIHEAM, Paris, 2000.

Chapitre II : de la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)

leurs initiatives en matière d'encadrement et de sensibilisation des citoyens et citoyennes du monde rural aux défis du changement climatique de participation à l'élaboration et la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques territoriales dédiées à la gestion des ressources naturelles³².

2-4-2- Le développement du monde rural réclame un renforcement de la gouvernance territoriale

La dimension régionale reste peu soucieuse d'une réelle planification territoriale stratégique intégrant un plan régional du développement du monde rural, basée sur une approche participative effective de tous les acteurs concernés. Le monde rural devrait donc occuper une place privilégiée dans la Région de demain. Certes, des efforts considérables de l'Etat ont été déployés pour le développement du monde rural à travers plusieurs programmes et projets intégrés, mais sans aucune vision commune répondant aux attentes réelles des populations vivant en milieu rural. L'analyse de différents programmes et stratégies renseigne qu'actuellement l'Algérie ne dispose pas d'une véritable politique publique intégrée dédiée au développement du monde rural, élaborée avec la participation des acteurs concernés, visant plus de cohérence et d'intégration des actions. Au fil des années, les affaires du développement du monde rural sont gérées d'une manière partagée entre plusieurs départements ministériels chacun selon ses missions, ses priorités et son plan de financement. En 2000 une Commission Interministérielle Permanente de Développement de l'Espace Rural et des Zones Montagneuses, sous le plan national du développement agricole(PNDA), ainsi que le renouveau agricole en 2002, ont été instaurés pour assurer le suivi des actions en matière de développement de l'espace rural et des zones de montagne. Ainsi, le développement du monde rural nécessite la mise en place d'un cadre juridique dédié, qui définit les objectifs et les grandes orientations du développement du monde rural, dans la perspective d'élaborer un code rural. Dans ce contexte, il est impératif de disposer d'une vision nationale, déclinée en plans régionaux du développement du monde rural à intégrer dans les plans du développement régionaux (PDR). D'autant plus que dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale, et conformément aux dispositions des lois organiques

³² SCoT (schéma de cohérence territoriale, est un document d'urbanisation français qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

Chapitre II : de la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)

régissant la région, la province/préfecture et la commune, le développement du monde rural réclame une adaptation de sa gouvernance en fonction des spécificités et des mutations socio-économiques, culturelles et géographiques des zones rurales³³.

2-4-3- Ressources affectées au financement des actions de développement rural requièrent plus d'intégration au niveau régional et local

Les ressources publiques affectées au monde rural sont consistants, mais leur impact sur les populations rurales reste faible et elles n'ont pas pu réduire les inégalités sociales et spatiales, ni répondre efficacement aux doléances exprimées par les populations rurales. Le citoyen vivant en milieu rural devra être davantage au cœur des affections budgétaires afin d'améliorer son revenu et diversifier ses ressources financières. De même, la mise en œuvre du nouveau « programme de lutte contre les disparités territoriales et sociales de l'espace rural et des zones de montagne » devrait être activée en assurant l'équité dans la distribution du fonds et l'efficacité dans l'exécution des décisions. En matière d'accès des populations rurales au financement de leurs projets, malgré la diversité des produits destinés au financement des microprojets en milieu rural, plusieurs difficultés restent encore posées notamment la faiblesse de la culture entrepreneuriale en milieu rural, le faible accompagnement non financier global des porteurs des projets, et les difficultés d'obtenir de documents juridiques précisant la relation du bénéficiaire avec la terre; etc. Ainsi, l'amélioration de l'accès des populations rurales aux microcrédits est tributaire de l'élaboration d'un programme de formation de base et d'un dispositif d'accompagnement non financier adaptés à la très petite et moyenne et entreprise agricole et rurale (TPMEAR). En outre, il est important d'inviter les responsables locaux à préparer des banques de projets à caractère social finançables par les investisseurs privés et les financiers (locaux, nationaux et internationaux) qui s'intéressent au monde rural, en bénéficiant des mesures incitatives à cet égard. Enfin l'exploration des différents modes de financement alternatifs en direction du monde rural pourra contribuer à diversifier les sources de financement des projets portés par les populations rurales³⁴.

³³ La loi organique n° 111-14, relative à la région, celle n°112-14 sur les provinces et préfectures et celle n°113-14 relative aux communes.

³⁴ Développement du monde rural Défis et perspectives, rapport du conseil économique, social et environnemental, auto-saisine n° 29/2017, pages 28 et 29, voir le site : www.cese.ma

Chapitre II : de la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)

2-4-4-Le milieu rural et son rôle dans le développement territorial (tourisme et capital social)

L'objectif de ce titre est de signaler que, le tourisme est un secteur qui n'a pas seulement un rôle important dans la sphère économique pour la création de la richesse et l'amélioration de la qualité de vie des populations des milieux ruraux des destinations touristiques ; il contribue également à mettre les individus et les communautés humaines en contact et à croiser cultures et civilisations. Il a donc un rôle important à jouer, celui de «facilitateur de dialogue entre les cultures » (Bouchenaki, 2006). D'un point de vue économique, le tourisme est le secteur qui produit les revenus les plus élevés, dans les plus brefs délais et avec les moindres investissements. Compte tenu du fait qu'il y a beaucoup de pays pauvres et de régions dans le monde qui ne possèdent pas suffisamment de ressources pour développer des économies industrielles, le tourisme devient une solution pertinente et rapide pour améliorer les conditions de vie et réduire la pauvreté.

Conclusion

Pour conclure, il y a lieu d'adopter une stratégie de développement adéquate pour permettre à un quelconque milieu rural ou de passer à un niveau supérieur sur le plan concurrentiel. Selon nous, la promotion du SPL de la « ville moderne » doit s'appuyer sur un processus de valorisation des ressources locales pour fonder ainsi la compétitivité territoriale sur une plus grande spécificité de la production. Cette activation de ressources suppose une mobilisation des acteurs dans des processus de coopération qui mettent en avant le rôle des relations hors marché et les pratiques de coordination qui s'y rattachent. Parmi ces acteurs, les pouvoirs publics algériens doivent intervenir de façon significative. Toutefois, l'intervention publique ne doit plus être menée au niveau national et ne doit plus cibler les grandes entreprises publiques ou l'ensemble du secteur privé. Elle doit au contraire se fonder sur des actions publiques spécifiques au niveau local.

Pour cela, une réelle décentralisation est nécessaire, qui signifie que l'État doit renoncer à certaines compétences en les confiant aux échelons régionaux et locaux : collectivités territoriales, administrations locales, chambres consulaires, etc. À l'échelle nationale, la mission principale des pouvoirs locaux (décentralisés et/ou déconcentrés) doit être contribuer à la mise en place d'institutions autonomes d'encadrement général de la filière

Chapitre II : de la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)

quelconque , de formation professionnelle, de diffusion de l'information (technique, juridique et commerciale), d'assistance technique et de veille technologique sur le plan international³⁵.

Entre autres, un des rôles majeurs de telles institutions autonomes sera de stimuler l'innovation, notamment en aidant les industriels locaux à surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés en la matière : amélioration du niveau de qualification de la main-d'œuvre, formation des chefs d'entreprises eux-mêmes, meilleur accès aux nouvelles techniques de Production... (**BANAT, 2007**). On passe ainsi de la politique étatique centralisée à l'action publique définie en fonction des particularités locales. La cible de cette action sera le territoire, et la petite et moyenne entreprise sera au cœur de cette action. Cette conclusion entraîne une importante conséquence : en Algérie comme dans d'autres pays en développement, le SPL en tant qu'outil du développement économique régional ou local, doit être intégré dans toute politique économique digne de ce nom. Un travail de réflexion est donc à réaliser pour réorganiser la gouvernance territoriale et situer la démarche SPL dans la perspective macroéconomique du pays.

La finalité de ce travail sera de dégager les actions publiques spécifiques à mettre en œuvre pour identifier les produits de terroir et ce pour contribuer à la structuration et à la pérennisation des dynamiques territoriales sur le territoire. Dans ce sens, et comme le constatent **C. Courlet et Al. (2007)** pour le cas du Maroc, l'action territorialisée n'enlèvera rien à un Etat qui, dans le contexte actuel de globalisation de l'économie, doit agir en amont du système d'entreprises (recherche, formation) et en aval de celui-ci (régulation de la concurrence, de la qualité, etc.).

Nous tenterons d'aborder la question de la valorisation des produits de terroir et sa dynamique territoriale comme un instrument d'attractivité territoriale, l'objet de chapitre suivant.

³⁵ Banat, Améziane Ferguène« Construction territoriale et développement local : l'exemple d'Alep en Syrie », Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2009/4 (novembre), p. 683-710.

Chapitre III :

**Les produits de terroir entre valorisation
et dynamique territoriale rurale : un
instrument d'attractivité territoriale**

Introduction

La logique du développement territorial nécessite l'exploitation de l'ensemble des potentialités existantes, notamment, les produits de terroir, leur valorisation qui peut se faire par divers moyens.

A travers l'histoire, des familles entières subsistaient leur vie de simples produits agricoles ou artisanaux, à l'instar de l'huile d'olive de la Kabylie par exemple.

Ces produits sont désignés en théorie avec la notion de « produits de terroir », qui constituent une ressource territoriale, qui est un élément primordial dans toute démarche de développement.

Le cas de l'Algérie à titre d'illustration, un pays méditerranéen à superficie importante, dispose un potentiel considérable en produit du terroir. Ces derniers sont ancrés localement et enrichis de valeurs et d'identité et en matière de patrimoine d'une part, mais d'autre part, en ce qui concerne les démarches de labels, le travail est à son début et connaît des difficultés en terme juridique et institutionnel.

L'objectif de ce chapitre, est de présenter en premier lieu, le cadre théorique qui entoure les produits de terroir en donnant des esquisses de définitions, ensuite nous aborderons les dispositifs de protection de ces produits tels que les AOP et les AOC, IGP et STG...et on fini avec la valorisation de ces derniers et leur contribution aux dynamiques de développement territorial.

Section 1 : Valorisation des produits du terroir

La valorisation des produits du terroir consiste à protéger ces derniers contre toute usurpation ou évocation et aussi de préserver les savoir-faire locaux et traditionnels. Elle permet aussi de renforcer et de relever ou faire connaître la valeur d'un produit de terroir.

1-1-Généralités sur les produits du terroir

Les origines de la notion de produit du terroir remontent à la révolution française. Les premiers travaux sur cette notion ont été menés par les géographes dans le but d'expliquer la relation entre les caractéristiques d'un produit et celles de son milieu de production.

A partir des années 1990 plusieurs disciplines se sont intéressées aux produits de terroir. Les sociologues et les ethnologues ont étudié le rôle de ces productions dans le milieu

local, pour les économistes le terroir est un signal de qualité, alors ils ont travaillé sur la gestion collective de la qualité et en fin les agronomes ont cherché à vérifier l'effet terroir sur la typicité des produits³⁶.

Il existe plusieurs définitions des produits du terroir ; parmi ces définitions on citera :

Ricard, (1994) définit le produit de terroir comme : « des produits qui se caractérisent par une réelle originalité liée au milieu local comprenant les caractéristiques physiques du terroir et des contraintes de fabrication importantes. Le produit est spécifique de l'aire géographique dont il est originaire et il apparaît impossible aux intervenant d'autres régions de fabriquer le même produit ».

Selon **Lagrange et Trognon, (1995)** « les produits de terroir regroupent tout produit alimentaire, transformé ou non, portant un signe de qualité ou non, ayant un lien avec le terroir tangible ou non, déclinant une identité géographique ou non, étant récent ou ancien, qui bénéficie auprès des consommateurs, de par sa dénomination et la communication qui soutient sa commercialisation, d'une image terroir ».

Le Conseil National des Arts Culinaires en France, (1995) définit le produit de terroir comme « tous produits commercialisés quel que soit leur mode de commercialisation dont la fabrication traditionnelle est liée à la transmission de savoir-faire de génération en génération, qui sont attachés à une zone géographique quelle que soit l'échelle ou le type de zone (urbain, rurale), qui bénéficient d'une certaine notoriété, qui sont stables dans leur dénominations et technique de fabrication et qui se caractérisent par un savoir-faire particulier sur au moins un maillon de la chaîne de fabrication ».

Selon **Le groupe de travail solidarité rural du Québec, (2003)** « le produit de terroir est tout produit qui provient – ou dont les principales composantes proviennent- d'un territoire délimité et homogène et dont les caractéristiques qui le distinguent de façon significative des produits de même nature reposent sur la spécificité de ce territoire. Ses caractéristiques dépendent à la fois des particularités du milieu, comme la géologie, le climat, le relief, la culture, l'histoire ainsi que du savoir et du savoir-faire, traditionnels ou émergents. Le producteur doit garder un contrôle sur toutes les étapes de production, de transformation et de mise en marché du produit ».

³⁶ Produits du terroir méditerranéens : conditions d'émergence, d'efficacité et mode de gouvernance (PTM : CEE et MG) rapport final Juin 2005 coordonné par Hélène ILBERT.

Agence Française de développement et fonds Français pour l'environnement mondial, (2010) « produit de terroir doit posséder une qualité spécifique liée à son origine géographique qui le différencie du produit standard. Il est impératif de savoir pourquoi la localisation entraîne cette différence. Le produit en effet présente des caractéristiques spéciales (physiques, chimiques, microbiologiques, et/ou organoleptiques) liées à ce lieu. On peut également faire référence à un savoir-faire spécifique rattaché à cette zone géographique : techniques agricoles, processus de fabrication... ».

A partir de ces différentes définitions on peut dire que, un produit de terroir est tout produit qui présente des caractéristiques spécifiques liées au milieu local où il se fabrique, mais aussi un produit qui possède une histoire et une identité unique liées à un construit social et un savoir-faire particulier pour sa production.

Pour promouvoir et valoriser les produits de terroir, des moyens et techniques sont mis en place ; il s'agit des démarches de labellisation.

1-2-Les dispositifs de valorisation et de protection des produits de terroir

Les systèmes de valorisation des produits de terroir constituent des instruments importants pour soutenir les dynamiques de production locales et offrent des opportunités commerciales tant sur le marché local qu'à l'export. Il existe plusieurs dispositifs et systèmes de valorisation selon l'activité et la région parmi on trouve : Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), Appellation d'Origine Protégée (AOP), Indication Géographique Protégée (IGP)...

1-2-1-Appellation d'Origine Contrôlée (AOC)

L'appellation d'origine contrôlée est un label Français de qualité certifiant l'origine des produits alimentaires d'un terroir particulier et traditionnel, le concept De l'AOC a été créé en 1935 par le décret-loi du 30 juillet. L'AOC valorise un savoir-faire et permet au producteur de se protéger contre les imitations, elle implique un lien étroit entre le produit, le terroir et les savoir-faire. L'AOC impose que l'ensemble du processus de production et d'élaboration se fasse dans une seule et même zone dont il faut démontrer la cohérence et l'influence vis-à-vis des caractéristiques du produit (**Blanchemanche et Bonnet, 2003**).

1-2-2-Appellation d'Origine Protégée (AOP)

Appellation d'Origine Protégée est un label européen créé en 1992 en équivalence à l'AOC français, elle désigne un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom de produit dans toute l'union européenne. En gros, la zone de protection doit être délimitée, et un certain savoir-faire respecté.

1-2-3-Indication géographique protégée (IG)

Indication Géographique est un signe ou label européen créé en 1992, il désigne le nom d'une région, d'un lieu déterminé ou, dans des cas exceptionnels, d'un pays qui sert à désigner un produit agricole ou une denrée alimentaire originaire de cette région, de ce lieu déterminé ou de cet pays, et dont une qualité déterminée, la réputation ou d'autres caractéristiques peuvent être attribués à cette origine géographique, et dont la production et/ou la transformation et/ou l'élaboration ont lieu dans l'aire géographique déterminée³⁷, donc le label vise à garantir l'origine géographique mais encore la qualité et la réputation ou toute autre caractéristique pouvant être attribuées à cette origine géographique, ainsi la production et/ou la transformation doivent avoir lieu dans l'aire géographique déterminée par le label.

1-2-4-La Spécialité Traditionnelle Garantie (STG)

Protège à l'échelle européenne une composition ou une façon de faire traditionnelle, sans rattachement à une origine. La STG – initialement appelée Attestation de spécificité – protège une tradition. D'après, **BERARD et MARCHENAY, (2007)**, pour figurer au registre des STG, « un produit agricole ou une denrée alimentaire doit, soit être produit à partir des matières premières traditionnelles, soit se caractériser par une composition traditionnelle ou par un mode de production et/ou de transformation correspondant à un type de production et/ou de transformation traditionnelle ».

La STG montre, qu'elle est un levier économique moins convaincant que l'AOP et l'IGP qui, par définition, sont ancrées dans un territoire et peuvent jouer un rôle intéressant

³⁷Règlement (CE) N°510/2006 DU CONSEIL DU 20 Mars 2006 relatif à la protection des Indications Géographiques et des Appellations d'Origine des produits agricoles et des denrées Alimentaires, Art.2, 20Mars 2006.

dans le développement local (**cité par BERARD et MARCHENAY, 2007**).

Pour conclure, les Indications Géographiques (IG) et Appellations d'Origine (AO) représentent un véritable instrument de préservation et de valorisation du savoir-faire des populations locales, du patrimoine culturel et de mode de vie. Elles contribuent à créer et fixer de la valeur ajoutée sur un territoire, permettant ainsi de générer et de pérenniser des emplois durables.

L'Algérie en tant qu'un pays africain et méditerranéen possède des potentialités importantes en matière de produits de terroir qui peuvent être des facteurs de développement local durable.

Section 2 : Produits de terroir en Algérie

Dans cette section nous tenterons de traiter les potentialités de produits de terroir en Algérie ainsi que les textes de loi relatifs à la labellisation de ces derniers.

2.1. Les potentialités de produits de terroir en Algérie

L'Algérie possède des potentialités considérables en matière de produits de terroir et ce, grâce à son histoire marquée par les différentes cultures et pratiques sociales, sa position géographique mais aussi grâce à sa vaste superficie. Ces potentialités existent sous forme de produits agricoles, forestiers et artisanaux. Cette diversité en produits de terroir peut être un avantage et une alternative pour le développement en cas d'une bonne exploitation (**Kebaili, 2014**).

2-1-1-Pour l'Agriculture

Les zones rurales algériennes ont été de tout temps les lieux géographiques et symboliques de l'existence d'une variété de ressources naturelles et produits agricoles de grande qualité, ces derniers ont pu, pendant longtemps assurés la sécurité alimentaire des populations locales (**Sahli, 2008**).

Certaines filières agricoles peuvent offrir dans l'avenir des modèles de développement basés sur des produits spécifiques ayant une qualité, une origine et une réputation. Parmi ces produits on trouve : l'huile d'olive et l'olive de table de la région de la Kabylie, les raisins de table de Médéa, dattes et ses dérivés de sud algérien, le miel, fruits et légumes (Figue sèche

2-1-2-Pour l'Agro-alimentaire

Les produits agro-alimentaires de terroir se présentent en produits transformés comme le beurre d'origine ovine dans la wilaya d'El Bayadh, huile de Lentisque, Mermaz, Rouina, Dhan, Harchaya, Couscous...(ALGEX ,2010).

2-1-3- Pour les produits forestiers

On trouve les produits de cueillette comme les plantes aromatiques et médicinales (Thym, Coriandre, Jasmin, Orange amère, Géranium, Sauge bleue, Câpre, Menthe, Lavande sauvage...) et autre produits essentiellement le bois, la production de liège (Sahli, 2008).

2-1-4-Pour l'Artisanat

L'Algérie à travers sa diversité régionale dispose plusieurs types et variétés de produits artisanaux (ALGEX ,2010) comme :

- Les bijoux traditionnels qui diffèrent d'une région à une autre ; exemple : les bijoux kabyles (bijoux en argent) ;
- Les tapis principalement en Ghardia, Kabylie et les wilayas des hauts plateaux ;
- Le tissage et habits traditionnels qui sont spécifique à chaque région : Kachabia, Djellaba, Burnous, Robe traditionnelle de la Kabylie...
- Produits artisanaux à partir de sous-produits du palmier (Couffin, Hsira...), plats de couscous...

2-2-Les textes de loi relatifs à la labellisation des produits de terroir en Algérie

La promotion des produits du terroir est un véritable moteur et une alternative prometteuse pour le développement économique. En Algérie, il existe une politique volontariste pour identifier, labelliser, protéger, encourager et commercialiser le produit de nos terroirs. Le cadre législatif relatif à la labellisation de ces derniers constitué d'un ensemble de lois, ordonnances et décrets et qui vise à :

- La protection de consommateur ;
- La protection de l'environnement ;
- La normalisation et la qualité des produits ;
- Les Appellations d'Origine.

- **L'Ordonnance 76-65 du 16/07/1976** relative aux Appellations d'origine qui sont créées à l'initiative des départements ministériels compétents, en coordination, le cas échéant, avec les autres départements ministériels intéressés et à la demande de toute institution légalement constituée ou de toute personne physique ou morale qui exerce une activité de producteur dans l'aire géographique considérée³⁸.
- **La loi 89-02 du 07/02/1989** relative aux règles générales de la protection du consommateur, avec des décrets exécutifs assez clairs sur diverses questions liées au contrôle de la qualité des produits et à la répression des fraudes, la garantie des produits et des services, les conditions d'hygiène des produits, les additifs, l'auto contrôle, les laboratoires d'analyse, la métrologie légaleetc.
- **Le décret exécutif 98-68 du 21 février 1998** : portant création et statut de l'institut national algérien de propriété industrielle (INAPI) ;
- **Le décret exécutif 98-69 du 21 février 1998** : portant création et statut de l'institut algérien de la normalisation (IANOR), avec comme attribution principales : l'adoption de marques de conformité aux normes algériennes et de labels de qualité, ainsi que le contrôle de leur usage dans le cadre de la législation en vigueur
- **L'ordonnance 03-06 du 19 juillet 2003** relative aux marques ;
- **La loi 03-10 du 19 juillet 2003** relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable ;
- **La loi 04-04 du 23 juin 2004** relative à la normalisation ;
- **Le décret exécutif 05-466 du 6 décembre 2005** portant création, organisation et fonctionnement de l'organisme algérien d'accréditation « ALGERAC » ;
- **La loi 08-16 du 3 août 2008** : portant orientation agricole, notamment son **article 32**: pour la valorisation et la promotion des produits agricoles et des produits d'origine agricole, il est institué un système de qualité et son **Article 33** : Le système de qualité des produits agricoles ou d'origine agricole, institué par les dispositions de l'article 32, comporte: des labels agricoles; des appellations d'origine des indications géographiques; des prescriptions permettant de déclarer le caractère de produits d'agriculture biologique.
- **La loi 09-03 du 25 février 2009** relative à la protection du consommateur et la répression des fraudes ;
- **Le décret exécutif n° 13-260 du 7 juillet 2013** qui détermine le système de qualité des produits agricoles ou d'origine agricole.

³⁸Ordonnance 76-65 du 16/07/1976, Art.2.

Chapitre III : les produits de terroir entre valorisation et dynamique territoriale rurale : un instrument d'attractivité territoriale)

Dans le cadre de ce décret, cinq arrêtés ont été adoptés en 2014 et 2016³⁹.

- **Arrêté n° 14-3117 du 28 décembre 2014**, le présent arrêté a pour objet de fixer la liste nominative des membres du Comité National de Labellisation (CNL).
- **Arrêté du 5 Mai 2016 (arrêté organisation)** portant les dispositions relatives au fonctionnement et à l'organisation du système de qualité des produits agricoles ou d'origine agricole.
- **Arrêté du 5 Mai 2016 (arrêté é procédure)** fixant les règles relatives à la procédure de reconnaissance des appellations d'origine, des indications géographiques et des labels agricoles de qualités.
- **Arrêté du 31 octobre 2016 (arrêté logos)** fixant les caractéristiques techniques, les mentions, les inscriptions, les signes et les couleurs utilisés par les logos de l'Appellation d'Origine (AO) et de l'Indication Géographique (IG) des produits agricoles et d'origine agricole.

En plus des textes juridiques cités ci-dessus on trouve les dispositifs institutionnels⁴⁰ mis en place, qui incite la création de certains organismes qui ont pour tâche d'assurer le bon fonctionnement de la labellisation et le contrôle de la qualité des produits tels que :

- L'institut national de la normalisation et de la propriété industrielle (INAPI) créée par l'ordonnance 76-62 du 21/11/1973 ;
- L'institut algérien de la normalisation (IANOR) créée par le décret 98-68 du 21/02/1998 ;
- L'office national du Droit d'Auteur (ONDA), avec comme attributions la protection des œuvres et du patrimoine ;
- Le centre national de registre de commerce (CNRC) dont relèvent les marques de fabrique, de commerce, et de services, les noms commerciaux dont les indications de provenances et les appellations d'origine ;
- La mise en place des commissions techniques des chambres de l'Artisanat et des métiers par le décret exécutif du 26-02-2001, qui accompagne les porteurs de projets et vise à préserver les spécificités de produits d'artisanat.

Cependant, malgré ces efforts fournis, les résultats restent loin d'être satisfaisants, pour cela les pouvoirs publics doivent créer et renforcer ces stratégies de valorisation de ces

³⁹ www.igaoterroir.dz

⁴⁰ <http://femise.iamm.fr>

derniers, qui nécessitent un travail de terrain par l'identification et le recensement des différents produits existants sur un territoire donné et leurs localisations géographiques afin de mettre en place des bases de données qui facilitera les procédures de labellisation.

2.3. Fonctionnement du système national de labellisation

Le système national de labellisation est basé sur :

- l'élaboration, la validation et le recours exclusif des cahiers des charges pour la définition de l'ensemble du référentiel de caractérisation du produit agricole ou d'origine agricole concerné et des procédures de vérification de la conformité au cahier des charges ;
- la validation de la conformité du produit agricole ou d'origine agricole au cahier des charges concerné par des organismes de droit privé dénommés « organismes de certification » ;
- la reconnaissance, à l'issue de cette procédure :
 - ✓ du droit à apposer sur le produit un logo exprimant l'indication géographique, l'appellation d'origine, le caractère de produit de l'agriculture biologique ou la qualité du produit ;
 - ✓ d'une protection du produit et du logo contre toute contrefaçon ou utilisation du logo à des fins frauduleuses⁴¹.

Pour conclure, malgré ces dispositifs et règlement la procédure de labellisation reste mince en matière de produits de terroir ainsi que les produits agricoles à pour motif des différentes contraintes entravant cette procédure.

Section 3 : Produits de terroir comme potentiel territorial dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Afin d'identifier et apprécier ce potentiel dont dispose la wilaya de Tizi-Ouzou en matière de produits de terroir, nous allons essayer de recenser certains d'entre eux. Ce dernier est le fruit d'un travail de terrain comportant plusieurs actions (recherches bibliographiques et documentaires, et entretiens avec les acteurs principalement les agriculteurs et les directions).

⁴¹Journal officiel de la république algérienne n°36 du 18/07/2013.

En effet, à ce jour, cette région n'a bénéficié d'aucun inventaire concernant ces produits, et ce, à pour motif la non prise en considération de cette notion malgré l'abondance de cette ressource sur le territoire.

Pour faciliter la recherche sur le terrain on a procédé à une classification de produits qui regroupe :

- Produits agricoles ;
- Produits forestiers ;
- Produits artisanaux ;
- Le savoir-faire.

L'objectif de cette section est de présenter les produits de terroir les plus importants dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

3-1- Les produits du terroir à Tizi-Ouzou

Par les produits de terroir nous attendons les différents types de produits tels que produits agricoles, forestiers, artisanaux.

3-1-1- Les produits du terroir agricoles à Tizi-Ouzou

L'agriculture à Tizi-Ouzou est qualifiée d'une agriculture de subsistance vivrière c'est-à-dire polyculture associée à l'élevage habituellement destinée à la consommation familiale.

Le secteur à fort potentiel de produits de terroir dans la wilaya recèle plusieurs produits reconnus par les responsables interviewés durant notre travail de terrain que ce soit auprès de la direction des services agricoles ou bien les agriculteurs de la wilaya, cela est justifié par l'absence d'un cadre réglementaire propice à ces produits qui vise leur valorisation.

Par ailleurs, il est noté qu'une initiative qu'on peut qualifier de pauvre a commencé en 2004 dans le cadre de Plant National pour le Développement Agricole (PNDA) et qui a visé la labellisation des produits oléicoles principalement l'huile d'olive dans les différentes communes de la wilaya de Tizi-Ouzou.

- **L'olive** : l'olive et ses produits dérivés principalement l'huile d'olive, un produit phare de la région, occupe une superficie cultivée très importante soit 11.40% de la superficie totale de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Les communes les plus connues par la production de l'huile d'olive sont :

- ✓ Maatkas (Souk El Thenine) ;
- ✓ Boughni (Bounouh, Mechetras, Assi Youcef) ;
- ✓ Draa El Mizan.
- **La Grenade** : selon les services agricoles la superficie occupée par ce produit est de 22 Ha dispersée sur l'ensemble de territoire, une production qui reste faible et n'ayant pas une grande importance dans le tissu économique local.
- **La figue** : avec ses sortes noires, vertes ou violettes. Elle a constitué un aliment essentiel pour la société kabyle pendant des siècles, sa production est liée à plusieurs pratiques traditionnelles concernant la culture, la taille et le conditionnement des figues sèches. ce type d'arboriculture est trouvé dans toutes les communes de Tizi-Ouzou, sa commercialisation se fait localement.
- **La figue de barbarie** : c'est un produit plus marquant dans le panorama géographique kabyle, cette espèce d'arbre est parfaitement convenable pour les zones arides et semi arides. Les champs de figuiers de barbarie sont présents dans le cadre des propriétés privées surtout à l'état sauvage poussant de façon spontanée.
- **Le miel** : est une substance sucrée fabriquée par les abeilles à l'aide du nectar des fleurs, la wilaya de Tizi-Ouzou est reconnue depuis toujours par sa vocation apicole et ceci grâce à la présence d'un couvert végétal important. Elle est parmi les premières régions productrices du pays.
- **Les cerises** : ce produit fait l'objet de notre thème qu'on va développer avec détails dans la partie pratique, c'est un produit à grand désir de consommation. Le terroir de production de la cerise le plus connu dans la wilaya de Tizi-Ouzou est celui de la commune de Larbaa-Natn-Irathen et organise chaque année la fête des cerises, la superficie consacrée à ce fruit actuellement remonte à 1167,62 Ha (donnée de la DSA). La majorité de la production est commercialisée en tant que fruit frais. La transformation du fruit est très limitée.

Par ailleurs, à cette liste des produits on peut ajouter **l'artichaut** qui occupe une grande place dans la cuisine algérienne en général, ainsi que **les fèves** beaucoup utilisés dans l'alimentation humaine. Comme on peut parler de la vigne très répandue dans la région de Tizi-Ouzou sous forme des propriétés privées, qui d'origine d'Europe et d'Asie.

Les principales contraintes pour ces différents produits cités sont l'absence d'entretien, l'ancienneté des techniques de culture et de production, ajoutant à cela le manque de stratégie pour des nouvelles plantations et exploitations.

3-1-2-Les produits du terroir forestiers à Tizi-Ouzou

En principe, la superficie occupée par les forêts et maquis est très importante, soit 75% de la superficie globale de la wilaya.

En effet, la forêt était toujours plus que nécessaire, la source de l'air et les poumons de la planète, elle est indispensable pour protéger le sol contre l'érosion.

Cependant, la wilaya de Tizi-Ouzou enregistre une grande richesse naturelle dont la diversité biologique floristique et faunistique est très importante.

La diversité des ressources forestières se conjugue avec de nombreux usages et fonctions, et ce, en fonction de la volonté des acteurs locaux et politiques publiques.

Dans ce point, on a choisi quelques produits qu'on a qualifiés de terroir par le fait de leur abondance et existence des savoir-faire.

- **Le caroubier** : espèce adaptée dans les zones arides et semi-arides ainsi que dans les zones montagneuses.
- **Le liège** : c'est un produit qui est exporté sous la forme semi-fini en vue de sa quantité appréciable et la diversité de son utilisation (l'industrie, fabrication des bouchons, les ruches...). Il occupe une superficie de 23100 Ha, à titre d'illustration on le trouve dans les régions suivantes : Mizrana, Azazga, Bouzeguène, Zekri, Beni Ghobri, Draa El Mizan, Tizi Ghniff et Sidi Ali Bounab⁴².
- **L'arbousier (Sisnoun)** : est un arbrisseau du cortège floristique du chêne liège. Il produit abondamment des fruits très sucrés qui peuvent être récoltés facilement pour la fabrication de confitures et compotes. On le retrouve presque sur l'ensemble du territoire de la wilaya.
- **Les champignons** : ce sont produits agricoles néanmoins leur culture est très limitée, mais dans nos forêts on le trouve pousser en état de nature.
- **Gland** : il occupe une superficie de 5500 Ha. Il présente sur l'ensemble du territoire de la wilaya, la partie sud (chaîne Djurdjura, Boghni et Ain El Hammam).

⁴²Conservation des forêts de Tizi-Ouzou 2018.

- **L'oléastre** : il est très commun à Tizi-Ouzou, on le retrouve dans les forêts et les maquis, il est doté de plusieurs propriétés thérapeutiques.
- **Les plantes médicinales et aromatiques** : les forêts de Tizi-Ouzou sont riches en matière de ces plantes, leur utilisation est d'origine ancienne. Cependant ces plantes ont une valeur économique et un atout spécifique pour la région. Selon la conservation des forêts on a recensé plus de 341 plantes.

3-1-3-Les produits du terroir artisanaux

L'artisanal trouve une place importante à Tizi-Ouzou car il est l'origine d'un métier ou d'un loisir pour plusieurs personnes, il couvre une variété importante de produits qui présente des valeurs et pratiques ancrées localement. Brièvement Il existe trois catégories d'artisanat :

- l'artisanat d'art et traditionnel ;
- l'artisanat de production de biens ;
- l'artisanat de services.

Dans ce travail, notre intérêt sera porté pour le premier type ou on peut parler des produits du terroir.

Cependant, la nomenclature des activités artisanales de type traditionnel regroupe 75 métiers, pour notre essai d'inventaire on a opté pour quelques produits :

- les produits de la poterie ;
- le costume traditionnel kabyle ;
- Les bijoux kabyles ;
- les produits de la vannerie ;
- les produits de tissages ;
- la tamiserie et le travail de bois.

Face à toutes ces potentialités dont jouit la wilaya de Tizi-Ouzou, les possibilités de développement sont présentes, notamment pour le secteur tertiaire (tourisme). Il suffit uniquement de faire revitaliser ces différentes activités, pour encourager les porteurs de projets à les choisir. Une valorisation qui permettra de créer de l'emploi et générer des revenus. Pour ce faire, les autorités locales commencent à donner plus de considération à ces

différents métiers et ceci s'illustre avec l'organisation du salon national de l'artisanat à Tizi-Ouzou chaque année.

3-2- La valorisation et la commercialisation des produits du terroir via les fêtes dans la wilaya de Tizi-Ouzou

La Kabylie est réputée par sa vocation agricole, des cultures variées, chacune de ses communes valorisent la culture la plus répandue en organisant des fêtes et des événements qui reflètent l'image et le panorama de la région.

3-2-1-La fête de l'olivier

Chaque année au mois de Mars la wilaya de Tizi-Ouzou (commune Maatkas) organise la fête de l'olivier dont l'objectif est l'information mais aussi la promotion et la valorisation de l'olivier en particulier et de produits du terroir en général.

La 8^{ème} édition organisée du 21 au 24 Mars, placée sous le thème : "La qualité de l'huile d'olive, entre conception scientifique et la vision socioculturelle en Kabylie", est Co-organisée par le comité de village d'Ath Zaim, l'association culturelle "Tigjdit N'Ath Zaim", et l'Assemblée Populaire Communale (APC) de Maatkas.

Par ailleurs, les organisateurs de cette manifestation ont également annoncé des démonstrations de fabrication de savon artisanal à base d'huile d'olive déclassée, une exposition de plats traditionnels de la région, de sous-produits de l'olive, de livres et d'objet de l'artisanat traditionnel (bijoux, poterie, vannerie, robes kabyles), et une animation culturelle (théâtre, chant, films documentaire et récitals poétiques).

3-2-2-La fête de la figue de barbarie

Le village Sahel (commune de Bouzeguène) est réputé depuis très longtemps pour les processions de cactus, la fête se propose également de relever un défi économique à travers la redynamisation de la culture de la figue de barbarie ainsi que sa valorisation.

Cependant, depuis 2011, l'objectif de ce rendez-vous autour de la figue de Barbarie vise, selon les organisateurs, à valoriser notamment les filières de transformation de ce fruit, et ce, dans les domaines alimentaire, humain et animal, pharmaceutique et cosmétique.

Pour cela, la 7^{ème} édition de la fête régionale de la figue de barbarie a eu lieu le 11, 12 et 13 août 2018 passé au village Sahel dans la commune de Bouzeguène.

3-2-3-La fête de la figue

Cette fête est une initiative par les citoyens du village Lemssela dans la commune d'Illoula Oumalou depuis 2007, sous l'égide de l'association culturelle TIGHILT Lemsella. Elle a pour objectif la réhabilitation de la culture de la figue.

Par ailleurs, la dernière édition de la fête de la figue fraîche **a eu lieu le 24 et le 25 du mois d'Aout 2017**, elle commémore chaque année ce fruit emblématique, est d'ailleurs l'une des plus importantes de la Kabylie, consacrée principalement aux figues ainsi qu'à d'autres produits du terroir. Pour les organisateurs, cette célébration est le moment d'exposer la problématique de cette culture en déclin, tout en perpétuant ces moments de joie qui reviennent chaque année pour le plus grand plaisir des villageois et des nombreux visiteurs de la région.

3-2-4-La fête des produits du terroir

Cette année la ville de Tizi-Ouzou a fêté la première édition du Salon national des saveurs du terroir et du meilleur panier gourmand du 25 avril au 2 Mai 2018 dans différentes places de la ville de Tizi-Ouzou.

Cette manifestation culturelle et économique est le fruit d'un parrainage de la wilaya et d'une collaboration entre les services concernés et Team Event, une boîte privée spécialisée dans l'événementiel. L'objectif premier est de doter la wilaya de Tizi-Ouzou d'un grand salon vu sa richesse en produits du terroir et de l'artisanat. Plus d'une trentaine de wilayas ont pris part aux expositions.⁴³

3-2-5-La fête de la cerise

Cette fête est l'objet principal de notre thème qui porte sur les produits du terroir, car empirique la cerise dans la wilaya de Tizi-Ouzou, pour cela elle est célébrée habituellement dans la commune montagneuse de Larbâa Nath Irathen (LNI). Cette fête était un grand rituel dans laquelle la population s'impliquait systématiquement chaque mi-juin à la fin juillet où les manifestations culturelles et sportives se mélangeaient à la concurrence économique pour

⁴³ Direction de la culture de Tizi-Ouzou service patrimoine et restauration des monuments historiques

la vente de ce fruit précieux dont la commune a tiré une grande renommée et ce, grâce à la qualité et une production très satisfaisantes des années précédentes⁴⁴.

Cette fête produisait une grande ambiance au sein de la population locale, chose que nous allons développer en détails dans le quatrième chapitre portant sur la cerise dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Ajoutant à cela, la valorisation via les manifestations locales on cite :

Le premier salon national de l'agriculture et de l'innovation sous le patronage de monsieur le ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, sous l'égide de monsieur le wali de Tizi-Ouzou, ce salon a regroupé plusieurs associations ainsi que agriculteurs à la salle omnisport SAID THAZEROUT nouvelle ville, Tizi-Ouzou le 1^{er}, le 2 et le 3 octobre 2018⁴⁵.

3-3- Les objectifs de ces fêtes et ces événements

- Création d'un espace de commercialisation des différents produits agricoles et artisanaux ;
- Sensibilisation et information des artisans et agriculteurs sur les avantages d'inscription au registre de l'artisanat et des métiers tout en précisant les conditions et les modalités d'inscription et les avantages fiscaux accordés à cette tranche ;
- Orientations et information des jeunes chômeurs sur les opportunités d'investissement dans les secteurs de l'agriculture et de l'artisanat ;
- Le renforcement des liens sociaux et tissage de relations professionnelles entre les artisans ;
- Rapprochement des dispositifs d'appui des personnes qui ont un savoir-faire dans l'artisanat et des métiers pour fin de créer leur propre activité et investissement ;
- La promotion et la valorisation des produits de terroir et autre pour dynamique du développement local durable.

⁴⁴ Site officiel de Larbaa Nath Irathen : / Fort National.

⁴⁵ Chambre d'agriculture de la wilaya de Tizi-Ouzou.

3-4- Le marketing et le marché de terroir par les acteurs externes au terroir

Les auteurs de cette théorie, en l'occurrence « la théorie rocardienne », sont **Mollard, Pecqueur et Lacroix (1998)** qui ont développé le concept de la rente fondée sur les facultés productives et impérissables des agents naturels et celles du consommateur.

Cette dernière est fondée sur la différenciation par la qualité liée à l'origine des produits alimentaires en impliquant le concept de la rente de qualité territoriale dans différentes régions, ces auteurs ont montré que le schéma est souvent réalisé partiellement et qu'il n'émerge jamais spontanément.

Pendant, les éléments de la rente ont généralement repérés autour d'un produit leader et une coordination institutionnelle (dispositifs cohérents) est souvent nécessaire pour étendre la rente de qualité territoriale à d'autres produits et offrir un panier complet de produits et de services de qualité territoriale⁴⁶.

Citons-en quelques formes de cette coordination institutionnelle sous forme d'exemple :

- L'accompagnement des producteurs dans les différents types d'action qu'ils sont amenés à faire émerger en liaisons avec les secteurs du tourisme, de la culture, ... ;
- Favoriser les structures de rencontre existantes ou en sommeil ;
- Renforcement des processus d'apprentissage collectifs, promouvoir les meilleures pratiques.

Par ailleurs, il s'agit bien sûr pour les collectivités territoriales de bâtir des politiques et des plans d'action cohérents, en phase avec la réalité socio-économique des acteurs locaux.

⁴⁶ Mollard A, Pecqueur B, Lacroix A Y, « la rencontre entre qualité et territoire : une relecture de la théorie de la rente dans une perspective de développement territorial », 2nd international *conference of european society for ecologicaeconomics*, université de Genève, 1998.

Conclusion

Sur le plan économique et social, les produits de terroir jouissent d'une grande importance, cette ressource territoriale spécifique présente davantage des atouts et chances pour les territoires à travers la création des richesses et emplois à partir des acteurs exclusivement locaux par définition du développement local. Ce dernier est considéré comme un patrimoine hérité, qui porte en son sein les saveurs et valeurs institutionnelles. Leur valorisation est devenue une nécessité et aussi un moyen pour tirer des profits.

En Algérie, les travaux dans ce sens est non achevé, les pouvoirs publics doivent s'impliquer davantage, légalement par le renforcement des textes juridiques, et la mise en place des institutions qui s'en chargent de la tâche de valorisation des produits du terroir.

En parallèle, ce travail ne pourra commencer sans l'appuie sur des inventaires et diagnostics territoriaux, cette phase doit être à l'échelle locale, par la contribution des différentes directions et chambres consulaires, pour arriver à recenser le potentiel de chaque région et wilaya. Chose qui sera un outil pour promouvoir le secteur du tourisme et les espaces ruraux et leur contenu.

Les labels et indications géographiques, sont des moyens plus indispensables pour connaitre et préserver ces produits ainsi que leur marketing reste lui aussi un moyen primordial pour la promotion des produits de terroir.

Ajoutant à cela, il est également important de mettre en place des mécanismes ,à côté de ces diagnostics, permettant le retour du produit traditionnel algérien sur les marchés internationaux et ce , à travers la généralisation de la procédure de labellisation qui permettra de proposer des produits de qualité capables de faire face à la concurrence, et compenser la faiblesse de secteur tertiaire(tourisme).

Enfin, la wilaya de Tizi-Ouzou, recèle un potentiel considérable de produits de terroir, il est nécessaire d'identifier et procéder à un essai d'inventaire. Néanmoins, ce diagnostic ne manque pas des déficits juridiques, et le non prise en considération de la notion, malgré l'abondance de ces ressources sur le territoire.

Dans le chapitre suivant, nous tenterons d'identifier les potentialités dont recèle la wilaya de Tizi-Ouzou en faisant un inventaire pour pouvoir les inscrire dans l'optique d'une dynamique territoriale en prenant l'exemple de la cerise.

Chapitre IV :

**La dynamique territoriale de la wilaya de
Tizi-Ouzou autour des produits du terroir :
cas de la cerise.**

Introduction

Dans les chapitres précédents nous avons montré la richesse de la wilaya de Tizi-Ouzou en termes de produits du terroir, une source qui peut être l'origine de plusieurs dynamiques, notamment par le biais de la valorisation de ces derniers ainsi que la volonté des acteurs internes et externes des territoires dotés par cette richesse, comme par le biais de l'entrepreneuriat social. Ces nouvelles formes qui visent à concilier viabilité économique et impact social, cela est souvent synonyme de développement local durable, connaissent un essor considérable dans plusieurs pays et faisaient preuve de réussite.

A travers ses composantes désignées par « la valorisation et les entreprises sociales », elles peuvent être des formes d'entrepreneuriat les plus adéquates pour revaloriser ces potentialités, notamment lorsque la wilaya offre un climat favorable, caractérisé par la forme de solidarité et l'entraide qui demeurent invariants dans le processus des relations et pratiques socio-économiques (renforcement des liens sociaux entre les couches sociales).

Par conséquent, des dynamiques collectives de production peuvent voir le jour en s'appuyant sur la solidarité et l'entraide, à titre d'illustration on trouve les systèmes productifs locaux (LSP) qui est, à l'origine d'un développement endogène, et ce, par la meilleure exploitation des ressources locales ainsi que la meilleure maîtrise des effets de la proximité.

Au-delà de la dimension économique, le développement engendré par ces dernières, est souvent interprété comme un processus de transformation sociale, culturelle et spatiale qui s'étale sur le long terme.

De nombreux travaux ont montré l'intérêt des signes de qualité sur les produits, ils apportent de la valeur ajoutée aux produits, aux marques et aux territoires.

Certains signes de qualité, déjà vu dans le chapitre précédent, constituent des instruments de politique de développement et d'occupation de l'espace rural (AOC, AOP et IGP), d'autres ont pour principal but d'informer le consommateur et de réduire les asymétries d'information (AB, label rouge).

Ces signes de qualités (ou de manière plus générale les labels) sont officiels et garantis par la force publique (AOC, IGP, label rouge, AB), d'autres proviennent d'initiatives privées (individuelles ou collectives) et servent davantage d'outils marketing de différenciation.

Dans ce chapitre, nous nous efforçons à travers trois sections de montrer la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour de la valorisation des produits du terroir cas de la cerise par l'initiative des acteurs du territoire et la valorisation par la solidarité et l'entraide des relations et pratiques socio-économique de la wilaya. Pour cela, la première section sera

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

consacrée au cadre théorique de présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou et ses composantes, à travers un échantillon de communes et du village (Larbâa Nath Irathene et le village d'Ath Allaoua) comme exemple d'illustration de la production concernant la filière « cerise » et ses soucis de développement territorial durable, puis essayer de présenter dans la deuxième section la méthodologie de travail du terrain ainsi que la présentation de cette culture dans la wilaya à travers statistiques, conditions, variétés, production et commercialisation de ce produit, et enfin dans la troisième section, nous intéressons aux dynamiques productives, les acteurs contribuant à la valorisation et labellisation de ce produit du terroir par des fêtes et salons, en proposant une perspective de valorisation de la filière cerise dans la wilaya de Tizi-Ouzou, et sa finalité pour un développement local durable.

Section 1 : Présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou et les deux dynamiques territoriales (commune de Larbâa Nath Irathene et village Ath Allaoua)

Dans notre enquête de terrain nous avons pris comme échantillon la commune de LNI et le village Ath Allaoua, car ils représentent les dynamiques territoriales les plus importantes en matière de production de la cerise dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

1-1-La wilaya de Tizi-Ouzou : un territoire à fort potentiel de ressources

Nous tenterons de dresser une étude monographique brève devant servir de base pour l'analyse de la dynamique du potentiel dont recèle la Wilaya de Tizi-Ouzou.

1-2- Données géographiques, économiques et organisation territoriale de la Wilaya

La wilaya de Tizi-Ouzou se situe à 110 kilomètres de la capitale et à 80 kilomètres de l'aéroport international d'Alger, elle s'étend sur une superficie dominée par des ensembles montagneux, un potentiel agricole cultivable très faible (32%), une densité de la population et une ouverture sur la mer méditerranée par 70 Kms de côte.

L'activité agricole est dans un état de dégradation en raison de l'insuffisance des terres fertiles ; un territoire à relief géographique montagneux. La superficie agricole utile dans la wilaya est de 98842 ha, la superficie agricole irriguée représente 6729 ha.

La Wilaya de Tizi-Ouzou est organisée administrativement en 67 communes et 21 dairates, de ce fait, elle contient le plus grands nombres de communes en Algérie

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

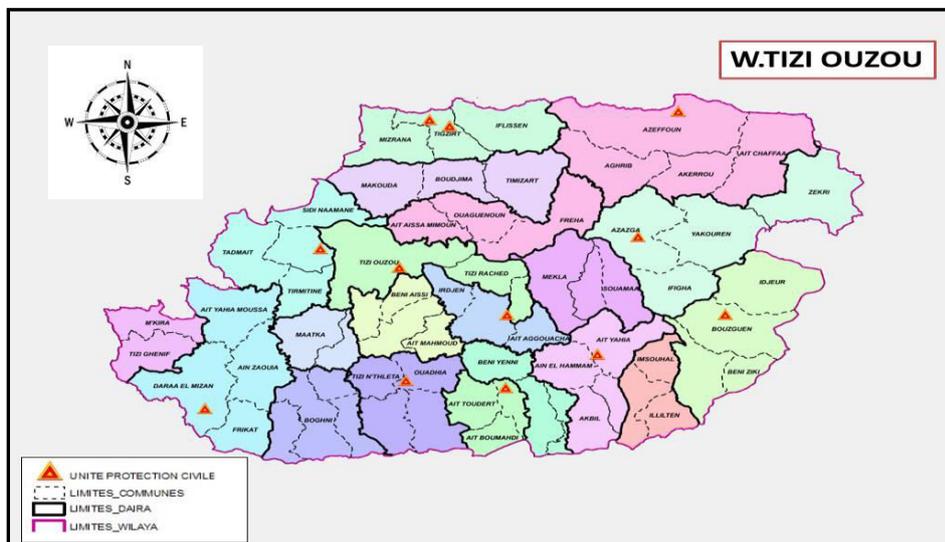
1-2-1- Caractéristiques géographiques

Les caractéristiques géographiques se présentent par la situation géographique, la délimitation, la superficie, et les infrastructures de base.

- a) **Situation géographique:** La wilaya s'étend sur près de 3000 km² sur un relief montagneux à 80%. La vallée du Sebaou longue de 50 km, avec l'agglomération de Tizi-Ouzou et le couloir de Draa El Mizan - Boghni concentrent l'essentiel de l'activité agricole, industrielle et des services de la wilaya.
- b) **Délimitations :** Limitée au Sud par la wilaya de Bouira, à l'Est par la wilaya de Béjaïa, à l'Ouest par la wilaya de Boumerdès, au nord par la mer méditerranéenne.
- c) **la superficie :** elle est de 2 958,93 m².
- d) **L'infrastructure de base:**
 - Longueur des routes nationales : 604,253 Kms
 - Longueur de routes dans la wilaya : 652,273 Kms
 - Longueur des routes communales : 3 548,164 Kms
 - Longueur des chemins de fers : 29 Kms⁴⁷

Comme indique la carte géographique ci-dessous :

Figure N° 4 : Carte géographique de découpage administratif de la wilaya de Tizi-Ouzou



Source : le site officiel de la protection civile de la wilaya de Tizi-Ouzou⁴⁸.

⁴⁷ ANIREF 14/07/2011 (Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière).

⁴⁸ <http://www.protectioncivile.dz>

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

1-2-2- Potentialités de développement

Les potentialités de développement dans la wilaya de Tizi-Ouzou se présentent comme suit :

❖ **Agriculture** La wilaya est une région à vocation agro-sylvo-pastorale et converge vers un projet de développement d'une agriculture de montagne qui vise à rationaliser l'occupation des sols et à développer des cultures hors sol de petites capacités (aviculture, apiculture, cuniciculture, caprins), l'arboriculture en générale et l'oléiculture en particulier.

Du fait de l'aspect du relief de la wilaya, on distingue plusieurs zones de potentialités qui correspondent à des types d'agriculture bien différenciés :

- **LA ZONE 1** : Cette zone est composée de vallées et de plaines dont la pente est inférieure à 3%, elle présente une nature du sol à prédominance limono-sableuse et une pluviométrie supérieure à 600 mm d'eau par an.
- **LA ZONE 2** : C'est la zone des bas piémonts. Les caractéristiques de cette zone s'apparentent à la précédente avec cependant une pente des terrains compris entre 3 % et 12,5%.
- **LA ZONE 3** : C'est la zone des hauts piémonts, elle englobe des terres présentant une pente comprise entre 12,5% et 25% avec une superficie de 92 940 hectares, soit 31,42 % du territoire de la wilaya.
- **LA ZONE 4** : C'est la zone des massifs montagneux de l'intérieur où la pente des terrains est supérieure à 25%. L'arboriculture rustique est dominante (oliviers et figuiers).

❖ **Secteur de l'industrie et de l'énergie** : La wilaya dispose de deux grands complexes: L'ENIEM (Oued Aissi) dans le domaine de l'électroménager et l'unité de coton de Draa Ben Khedda.

❖ **Enseignement supérieur** : La Wilaya abrite une université, avec huit facultés:

- Faculté de Médecine.
- Faculté des Sciences Économiques et Gestion.
- Faculté des Sciences Biologiques et Agronomiques.
- Faculté du Génie Électrique et Informatique.
- Faculté du Génie de la Construction.
- Faculté de Droit.
- Faculté des Lettres et des langues.

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

- Faculté des Sciences Humaines.
- Faculté des Sciences.

❖ Emploi

Selon l'ANDIWT, (2013), la répartition de la population occupée par branche d'activité se résume comme suit :

Figure N° 5 : Répartition de la population occupée par secteur d'activité



Source : l'ANDIWT, (2013)

La répartition de la population occupée par branche d'activité se résume comme suit :

- Administration: 122 569 (35,60 %).
- Commerces, transport et services : 126 843 (36,84 %).
- Industrie: 41 094 (11,93 %).
- BTPH: 35 910 (10,43 %).
- Agriculture: 17 914 (5,20 %).

❖ **Tourisme** : De par la variété de ses Richesses naturelles, la wilaya est considérée comme une des régions les plus touristiques du pays. Elle renferme un potentiel naturel alternant entre un tourisme culturel, balnéaire (région côtière) et climatique (région de montagne) auquel il faut ajouter une richesse artisanale. La wilaya dispose aussi d'un riche

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

patrimoine archéologique dont une grande partie se trouve dans la zone côtière de TIGZIRT et AZZEFOUNE⁴⁹.

1-3-Présentation de la commune Larbâa Nath Irathen (LNI)

1-3-1- L'historique de la commune

Située sur un relief tourmenté et accidenté, la vaste et puissante confédération des Aït Irathen campe au Nord de la chaîne montagneuse du Djurdjura, à ses avant-postes et au cœur du pays kabyle. Tous ses voisins, à l'image des Aït Djennad au Nord, en plaine, les Aït Aissi, Aït Douala, à l'Ouest, les Ath Yenni, au Sud-Ouest, les Ath Menguellat au Sud et les Ath Fraoussen des alliés traditionnels, à l'Est, subissaient plus ou moins son influence politique et militaire pour avoir été solidaires quand se présentait un danger extérieur.

Depuis longtemps, les envahisseurs qui ont tenté de s'installer sur le territoire kabyle ont eu maille à partir avec les belliqueux montagnards habitant cette confédération. Nombreuses furent les interventions, les instigations et les résistances des intrépides Ath Irathen qui, s'ils ne combattaient pas, soutenaient indirectement (matériellement, financièrement et moralement) leurs coreligionnaires dans leur résistance et lutte pour la liberté.

1-3-2-Les principales activités économiques de la commune de LNI

L'économie locale est essentiellement agricole de montagne qui est essentiellement vivrière avec des logiques de paysannerie familiale. Elle repose surtout sur l'arboriculture de montagne ; l'olivier et le figuier sont les arbres "rois" de la région et sources de revenus non négligeables, même si leur culture est en recul. À côté, le cerisier, introduit sous la colonisation par bouturage, a trouvé un climat et une altitude propices à sa culture et son développement, surtout sur les versants Nord de la commune. L'artisanat des Ath Irathen se résumait à la fabrication de poudre de guerre vendue au prix fort sur les marchés de Kabylie, de tuiles rondes et d'ustensiles domestiques ou d'outils agricoles indispensables aux paysans. Sur le plan industriel, il semble établi que la confédération ait connu l'extraction de l'or à un moment de son histoire, comme l'atteste le toponyme agouni Bouragh (le plateau de l'or), du nom d'un village de la commune des Ait Oumalou. Le petit commerce de proximité s'est

⁴⁹ ANIREF 14/07/2011 (Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière).

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

développé pour sa part partout, avec une multitude de petites échoppes disséminées le long de la RN 15 et dans les chefs-lieux communaux. Mais, c'est davantage l'émigration précoce, surtout vers la France dès la fin du XIX^e siècle et bien plus tard l'enrôlement des Kabyles dans l'activité pétrolière au Sud de l'Algérie qui ont contribué au développement local.

Dans cette section, l'objectif d'évoquer l'histoire de la commune de Larbaa Nath Irathen est lié à celui de la cerise, chose qui nous incite à traiter aussi l'histoire de la cerise

La cerise est ancrée territorialement et culturellement en Kabylie. C'est un véritable produit de terroir, authentique, véhiculant l'identité des terroirs et des paysans.

Elle a marqué la région et représentait dans le passé une véritable ressource économique pour la population (vente sur les halles d'Alger). La cerise de Larbaa Nath Irathen a une réputation acquise, une spécificité de goût avérée.

Dans ce que précède on remarque que le territoire de LNI recèle des potentialités importantes en matière d'agriculture de montagne et des produits de terroir⁵⁰.

1-4- La présentation du village Ath Allaoua

Comme cité dans notre méthodologie de travail de terrain et le choix d'échantillonnage des villages, nous avons choisi ce village vu les potentialités naturelles et l'abondante production enregistrée.

1-4-1-Données géographiques

Avant de donner la localisation géographique du village, il y a lieu de citer la monographie de la commune Iboudraren, qui est une commune de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui fait partie de la daïra de Aït Yenni, située à environ 40 km au sud-est de Tizi-Ouzou.

⁵⁰ Site officiel de Larbaa Nath Irathen (Fort National) : ww.apc.inflni@gmail.com.

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

Figure N° 6 : Commune Iboudraren



Source : conception personnelle

Village Ath Allaoua situé à 15 Km de chef lieu de la commune d'Iboudraren, environ 250 habitants avec un relief montagneux et une vocation agricole purement vivrière paysanne qui consiste en arboriculture cerisier⁵¹.

Figure N° 7 : Village Ath Allaoua



Source : conception personnelle

⁵¹ [Journal officiel de la République algérienne](#), 19 décembre 1984. Décret n° 84-365, fixant la composition, la consistance et les limites territoriale des communes. Wilaya de Tizi-Ouzou, p. 1504 à 1510.

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

1-4-2- Les principales activités économiques du village Ath Allaoua

L'activité principale de ce village est focalisée sur la culture arboricole cerise qui est la seule source de revenu des villageois.

Section 2 : Présentation de la culture fruitière « cerise » dans la wilaya de Tizi-Ouzou et dans la commune de Larbaa Nath Irathene et village Ath Allaoua

Dans cette section nous évoquons la culture fruitière (Cerise) dans la wilaya de tizi-ouzou et plus exactement notre exemple d'échantillon de terrain, commune Larbâa Nath Irathen et village Ath Allaoua.

2-1-Historique de la cerise

L'origine du cerisier est assez confuse. On considère généralement que le *Prunus avium* est originaire d'Asie Occidentale et que *prunus cerasus* provient d'Asie Mineure et de Transcaucasie.

Le cerisier doux, *prunus avium* a été disséminé à travers l'Europe et l'Asie par les oiseaux dont il tire son nom du latin (*Avis* = oiseau). Il a été aussi transporté par l'homme, et notamment par les armées romaines, lors de différentes campagnes. (Claverie, 2005).

Diphile, médecin grec, souligne que les meilleures Cerises sont les rouges et celles issues de l'arbre de Kerasos qui a donné son nom générique « Cerisier ». (Claverie, 2005)

D. Condolle, (1983) note qu'on trouve le *Prunus avium* à l'état sauvage (Merisier) en Asie: dans le Nord de la perse, le Sud de la Russie, et de la Suède méridionale jusque dans les parties montagneuses de la Grèce, de l'Italie et de l'Espagne. On le trouve également en Algérie et en Tunisie.

On pense que la Cerise était connue depuis 4000 à 5000 ans AV J.C. et utilisée par l'homme dans son alimentation (Webster, 1996).

Figure N° 8 : Variété de la cerise



Source : Conception personnelle

2-2-Généralités

Le terme **cerisier** désigne plusieurs espèces d'arbres fruitiers cultivées ou sauvages. Au Japon, ce sont des arbres ornementaux, plantés pour leur floraison spectaculaire au printemps.

Ce sont des fruits à noyaux appartenant au genre *Prunus* de la famille des **Rosacées**. Ils sont cultivés pour leurs fruits appelées cerises, pour leur feuillage ou leurs fleurs, depuis la plus haute Antiquité en Europe, en Asie et au Moyen-Orient.

Continuellement on crée et sélectionne des nouvelles variétés. Chaque pays ou localité a ses variétés qui conviennent au climat local.

2-2-1- La culture des cerisiers

Les cerisiers se cultivent dans tous les pays à climat tempéré. Ils prospèrent mieux dans les sols biens drainés, frais mais pas humides, au pH entre 5,5 à 7,5. Les cultivars aigres-doux acceptent les sols calcaires. Ils exigent le plein soleil.

Plantation : La plantation à racines nues, se fait tôt au printemps, avant leur floraison qui est très hâtive, mais pour les plants acquis en pots, la plantation peut se faire en tout temps.

L'espacement varie de 1 mètre à 12 mètres selon le porte-greffe ou la variété.

La taille des cerisiers est inutile pour forcer la fructification. Les cerisiers n'aiment pas être taillés parce que la moindre coupe peut provoquer l'écoulement de gomme qui affaiblit l'arbre.

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

Il faut bien mastiquer chaque coupe avec de la cire à greffer après chaque taille, surtout celles de plus de 2 cm.

2-2-2- Les conditions et exigences climatiques et agrologiques

Le Cerisier semble pouvoir être classé parmi les espèces les plus rustiques vis-à-vis du climat, son aire de production s'étend sur un vaste territoire. Elle englobe toute la zone tempérée, la zone tempérée chaude et les régions subtropicales. En Algérie, son aire de culture peut s'étendre des plaines et vallées sublittoral jusqu'aux hauts plateaux et à des altitudes allant jusqu'à 1 200 m.

Les exigences climatiques favorables pour la culture de la cerise englobent un ensemble de conditions, qui permettent aux cerisiers de se germer avec un rendement de production très important.

2-2-2-1-La température

Le cerisier doux est moins résistant que le cerisier acide aux froids hivernaux. Toutefois, les dégâts sur les racines n'apparaîtraient qu'à (-10°C) (CARRISH 1920, In « **Le Cerisier** », 1980). Cela dépend aussi du porte-greffe. La sensibilité aux gels printaniers diffère suivant les variétés. Ainsi, certaines variétés peuvent résister au stade F2 à un gel de (-4°C) alors que, pour d'autres, la récolte est totalement compromise (SAUNIER, 1978). Le stade de sensibilité maximum est celui du jeune fruit (-1° C). Néanmoins le froid est nécessaire pour la dormance des bourgeons des arbres fruitiers. Le cerisier est considéré parmi les espèces les plus exigeantes en froid, ses besoins varient entre 800 et 1600 heures selon les variétés.

2-2-2-2-La pluviométrie

Le cerisier est considéré comme une espèce peu exigeante en eau, en particulier du fait de la précocité de sa récolte. Il peut supporter de faibles pluviométries, mais des précipitations de 500 à 600 mm sont souhaitables ainsi qu'une bonne répartition des pluies au cours de l'année. Des printemps et étés trop secs entraîneront une pousse faible des arbres et une mauvaise assimilation minérale qui entraveront le grossissement des fruits. Le cerisier craint davantage l'excès d'eau : la limite de résistance à l'asphyxie racinaire par immersion n'est que de quelques jours en période de végétation contre 95 à 100 jours pendant le repos végétatifs pour le merisier de semis (BERNHARD 1962, in **le cerisier**, 1980) et de 70 à 75 jours pour le Sainte-Lucie (SAUNIER, 1970). Les phénomènes d'asphyxie seront donc

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

surtout à craindre lors des hivers et printemps pluvieux. De plus, ils seront plus ou moins marqués suivant le porte-greffe utilisé ; on peut donc citer dans un ordre de sensibilité croissante à l'asphyxie, le Colt le Merisier et le Sainte-Lucie. L'humidité atmosphérique, la pluie surtout, sont à redouter pendant la floraison et la maturité, car elles causent des préjudices divers : gêne de l'activité des abeilles, développement de monilia sur fleurs et fruits, éclatement des fruits.

2-2-2-3-La lumière

Ce facteur est primordial chez le cerisier. Un bon éclairage de tout l'arbre influence favorablement la croissance des rameaux, l'induction florale, le développement des bourgeons et la longévité des bouquets de mai. Un manque d'éclairage, notamment à l'intérieur des arbres insuffisamment élagués et dans certaines conditions de cultures (haute densité), peut entraîner un étiolement et un dénudement progressif des rameaux, voire des branches charpentières. L'ombrage a un effet négatif sur la qualité des fruits. Dans certaines conditions, les radiations solaires peuvent occasionner des brûlures sur le tronc⁵².

2-3-Les variétés

A partir des merisiers des forêts, l'homme a progressivement domestiqué les cerisiers cultivés. Il en existe aujourd'hui environ 200 variétés. Productivité, précocité, cerises acides ou sucrées, chair croquante ou molle, blanche, jaune ou rouge... De nombreux caractères les différencient.

Bien qu'il existe une controverse à ce sujet, il semble établi que l'ensemble des variétés de cerisiers disponibles aujourd'hui soit issu du travail de sélection et d'hybridation réalisé à partir de deux espèces. Le merisier, ou cerisier doux (*Prunus avium*) a donné naissance aux bigarreaux et aux guignes. Le cerisier acide ou griottier (*Prunus cerasus*) est à l'origine des amarelles et des griottes. De nombreuses variétés proviennent également du croisement de ces deux espèces et de leurs variétés.

- **Les bigarreaux** : fruits sucrés à chair ferme et croquante, blancs ou rouges. Ils représentent l'immense majorité des variétés disponibles sur le marché aujourd'hui.



Bigarreau Lapins

⁵² La culture du cerisier : Institut Technique de l'Arboriculture Fruitière et de la Vigne (ITAFV) Tessala El Merdja - Birtouta- Alger.

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

- **Les guignes** : fruits sucrés à chair molle.

Ce sont souvent des variétés anciennes, très utilisées pour la fabrication du kirsch.



Guigne Early Rive

- **Les amarelles** : fruits acides à jus clair



Les amarelles

- **Les griottes** : fruits acides à jus coloré



Les griottiers

Il existe d'autres variétés parmi lesquelles on trouve :



Napoleon



Starkinchardy



Burlat



Moreau

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

Par ailleurs, d'autres variétés seront en détails citées dans un tableau qu'on trouvera dans l'annexe⁵³.

2-4-Statistiques relatives à la production de la cerise dans la wilaya de Tizi-Ouzou et la commune de Larbaa Nath Irathen

Cette activité présente un potentiel considérable notamment dans la commune de Larbâa Nath Irathen et dans la wilaya de Tizi-Ouzou en général, que ce soit en terme de ressources existantes ou de savoirs faire. Ce qui peut faire de cette activité l'origine de développement dans des espaces ruraux, avec la condition de mettre en place des stratégies collectives et intégratives.

Dans cette partie de section, on va s'intéressé à la présentation de l'état des lieux de cette activité en terme de chiffres et statistiques relatifs à la production de la cerise dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

2-4-1- La position de la wilaya de Tizi-Ouzou dans la production de la cerise au niveau national (campagne agricole 2014/2015)

La région de Tizi-Ouzou qui abritait environs 42% du verger national, selon les statistiques, risque de voir sa superficie se rétrécir davantage dans les années à venir si des mesures ne sont pas prises.

⁵³ <https://www.gerbeaud.com>.

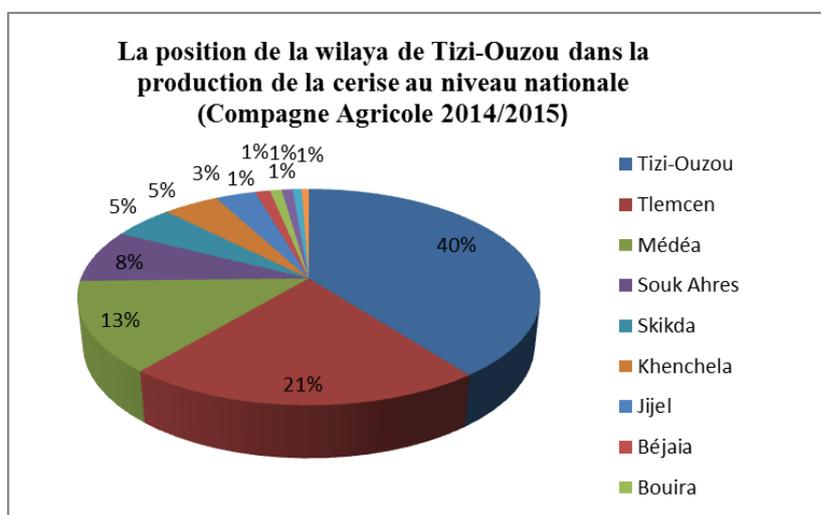
Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

Tableau N° 2 : Tableau récapitulatif des wilayas et leurs productions correspondantes campagne agricole 2014/2015 :

Wilaya	production (Qx)
Tizi-Ouzou	25118.00
Tlemcen	13600.00
Médéa	8600.00
Souk Ahres	5035.00
Skikda	3213.00
Khenchela	2900.00
Jijel	2108.00
Béjaia	785.00
Bouira	618.00
Batna	563.00
Bordj Bou Arréridj	487.00
Mila	368.00

Source : L'ONS 2014/2015

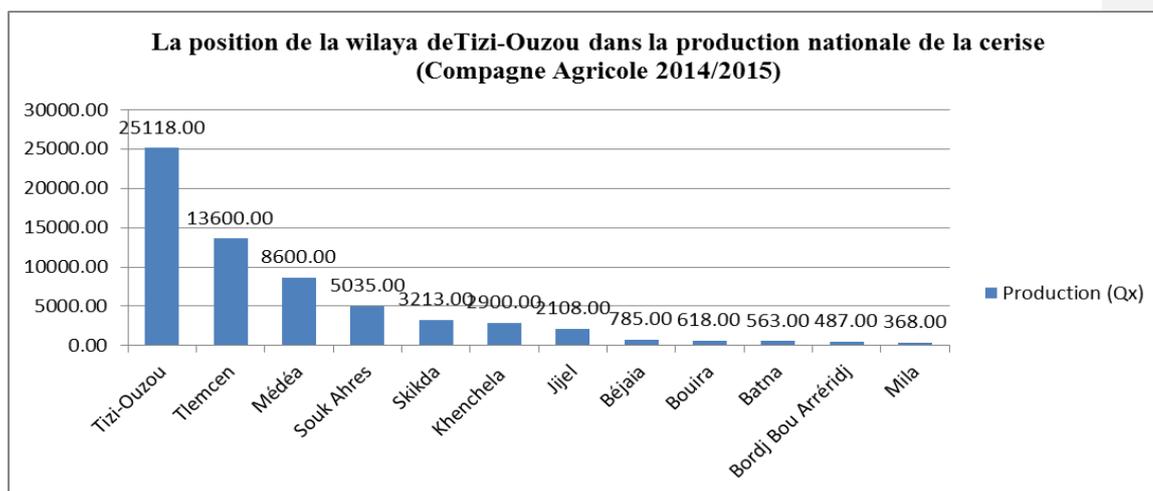
Figure N° 9: le poids de la wilaya de Tizi-Ouzou dans la production de la cerise (2014/2015)



Source : établi par nous-même à partir des données rendues par la DSA

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

Figure N° 10 : La position de la wilaya de Tizi-Ouzou dans la production nationale de la cerise (compagne agricole 2014/2015)



Source : Graphe établi par nous même à partir des données de l'ONS 2014/2015

Dans ce graphe, on remarque une production annuelle de 25118 quintaux dans la wilaya de Tizi-Ouzou, avec ce chiffre elle fait partie des principaux pourvoyeurs du pays en cerises. La culture du cerisier s'étale sur une superficie de 1168 hectares. En deuxième position vient Tlemcen avec 13 600 quintaux, suivie de Médéa, où sont produits un peu plus de 8600 quintaux.

À noter que la culture du cerisier s'est étendue à d'autres wilayas telles que Souk Ahras (5035 qx), Skikda (3213 qx), Khenchela (2900 qx), Jijel (2108 qx), Béjaïa (785 qx), Bouira (618 qx), Batna (563 qx) Bordj Bou Arréridj (487), Mila (368 qx) et d'autres régions qui n'étaient pas connues pour la culture du cerisier. Des essais ont été réalisés dans ces régions dans le cadre du Programme national de développement agricole (PNDA) pour implanter la culture du cerisier qui est appelée à se développer davantage dans les prochaines années.

Pour développer cette culture fruitière dans notre pays c'est aux investisseurs privés de prendre l'initiative de faire des essais pour trouver de nouvelles régions adaptées à cette culture, sachant qu'il s'agit d'un fruit qui exige beaucoup de froid (minimum 1000 heures de

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

froid inférieur à 7°C), un climat qu'on trouve généralement en zone de montagne, dans les hauteurs de la Kabylie, et les plateaux de montagne de Tlemcen et Miliana.

La réussite de cette culture pendant cette campagne agricole dans la wilaya de Tizi-Ouzou particulièrement est due nécessairement à l'intervention de l'Etat en fonction des besoins et de l'avancée du secteur agricole et des filières. Dans les années 2000, la filière avait beaucoup de problèmes. Le cerisier était menacé de disparition, le PNDA comportait une série de mesures pour venir en aide aux agriculteurs, notamment le financement des essais et les plants qui étaient soutenus, ajoutant à cela les conditions climatiques favorables qui ont fait prospérer la filière arboricole, pendant la campagne agricole 2014/2015 ainsi que l'entretien et soins nécessaires par les agriculteurs de la région pour les arbres fruitiers.

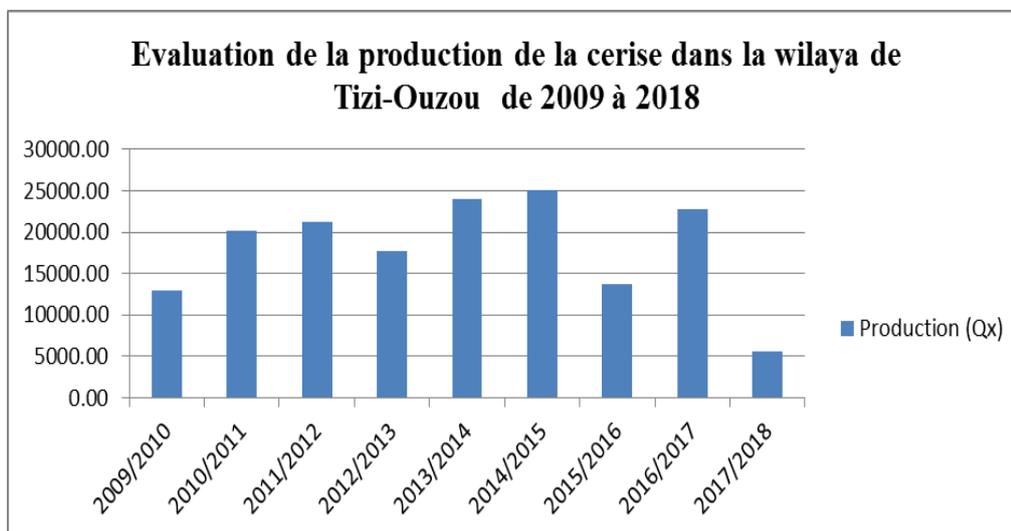
2-4-2-Evolution de la production de la cerise de 2009 à 2018 dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Compagnes Agricoles	Superficie Totale Implantée(Ha)	Production (Qx)
2009/2010	1209.65	12976.00
2010/2011	1196.40	20226.00
2011/2012	1180.00	21189.00
2012/2013	1167.62	17745.00
2013/2014	1070.00	24006.00
2014/2015	1065.65	25118.00
2015/2016	1061.07	13718.00
2016/2017	760.25	22800.00
2017/2018	749.5	5 626.00

Source : Etablie des données de la DSA concernant les campagnes agricoles de 2009 à 2018.

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

Figure N° 11 : Evolution de la production de la cerise de 2009 à 2018 dans la wilaya de Tizi-Ouzou



Source : Graphe établi par nous même à partir des statistiques rendues par la DSA.

Le rendement en cerise connaît son essor en 2014/2015 avec une quantité de 25118.00 Qx, pour connaître un déclin remarquable en 2017/2018 et arriver à un niveau inférieur que celui enregistré en 2015/2016 avec une production de 5626.00 Qx.

L'alternance de la production s'explique essentiellement par les facteurs suivants, lors d'un interview établi par nous même avec les agriculteurs pendant notre enquête de terrain auprès des subdivisions Larbaa Nath Irathen, Iboudraren, Ain El Hammam, Iboudraren (village d'Ath Allaoua), etc, nous avons ressorti :

- Le manque d'entretien des vergers justifie par l'absence de la fertilisation, la taille de fructification et de formation, travaux de sol et irrigation, ce qui influe les rendements et le grossissement des fruits (cerise) ;
- Les aléas climatiques qui consistent en pluies intenses abattues sur le nord du pays durant la dernière quinzaine du mois de mai ont provoquées des pertes relatives sur certaines filières agricoles, notamment le cas des fruits de saison arrivées à maturité telle que la cerise ;
- Les maladies ravageant ce fruit tel que le parasite capnode.
- Le non-respect de la période de la récolte et les mauvaises conditions de stockage.

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

- L'absence remarquable de l'Etat et manque de soutien sur tous les plans concernant cette filière⁵⁴.
- Le phénomène des incendies ravageant des milliers d'hectares et des vergers.

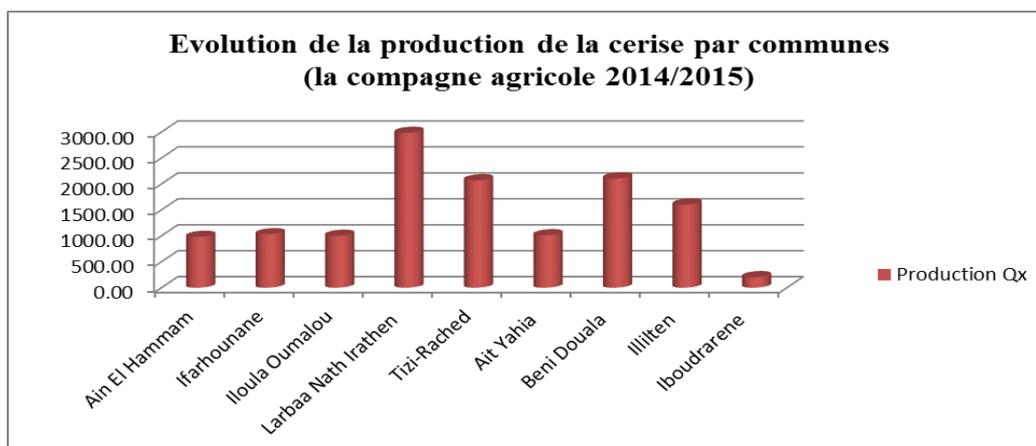
Dans ce qui suit, on présente des statistiques relatives aux parts de production par communes pendant la campagne agricole 2014/2015 le choix de cette période revient au pic de production considérable enregistré par rapport aux périodes antérieures et postérieures, qui s'élève jusqu'à 25118.00 Qx (production totale enregistrée dans la wilaya de Tizi-Ouzou). Après ce pic aucune production importante n'est enregistrée ni avant 2009 ni après, Comme le montre le tableau ci-après :

Tableau 3 : récapitulatif des parts de la production de la cerise des communes pendant la campagne agricole 2014/2015

Communes	Ain El Hammam	Ifarhounane	Iloula Oumalou	Larbâa Nath Irathen	Tizi-Rached	Ait Yahia	Beni Douala	Illilten	Iboudrarene
Productions (Qx)	980.00	1030.00	1000.00	2984.00	2070.00	1010.00	2107.00	1600.00	203.00

Source : Etabli des données de la DSA de la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure N° 12: Evolution de la production de la cerise par communes (la campagne agricole 2014/2015)



Source : Etabli par nous même à partir des statistiques 2014-2015 rendues par la DSA.

⁵⁴ Les informations citées dans les graphes sont issues d'un entretien avec la DSA de la wilaya de Tizi-Ouzou

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

Le verger arboricole (cerisier) à Tizi-Ouzou, relevant souvent des propriétés privées, est caractérisé par des vieilles plantations, et se situe en zone de montagne, des terrains peu fertiles avec un relief accidenté ayant des pentes de 15 à 20 %, ce qui rend le suivi difficile et ne permettent aucun travail mécanique.

De ce graphe, on constate que les communes de Larbâa Nath Irathen, Tizi Rached, Beni Douala et Illilten sont les plus détectrices du verger de cerisiers avec une superficie totale de 1065.65 Ha. Cependant elles enregistrent une importante production allant de 1600 à 2800 Qx pendant la campagne agricole 2014/2015 pour atteindre une production totale de 25118.00 Qx, ce qui donne le pic depuis 2009 jusqu'à 2018, le déclin remarquable par la commune d'Iboudraren est arrivée à un niveau inférieur avec une production de 203.00 Qx.

De ce fait, à côté de la volonté publique qui reste mince en cette filière, les acteurs privés jouent un rôle important, en contribuant à la valorisation de ce secteur arboricole, par le renforcement des initiatives collectives ajoutant à cela les conditions climatiques favorables pendant cette période pour la réussite et bonne fructification des cerisiers. Ajoutant à cela, la volonté des acteurs de cette culture pour l'entretien des arbres et les soins nécessaires contre les maladies ravageuses des plants, malgré l'absence remarquable de l'Etat en la matière d'après les différentes conversations avec les agriculteurs lors des entretiens réalisés pendant notre enquête du terrain dans des différentes régions.

2-5- Caractéristiques, Contraintes et Recommandations

2-5-1- Les caractéristiques

Ce sont :

- C'est des vergers âgés appartenant aux particuliers avec de faibles rendements, avec le mauvais état sanitaire des cerisiers ;
- Les exploitations sont de faibles superficies, elles sont des exploitations familiales avec des dizaines d'hectares seulement ;
- Le relief est très accidenté : vergers situés dans zones montagneuses, paysannes non mécanisables.

2-5-2-Contraintes

La culture subit certaines contraintes à partir de la plantation jusqu'à la commercialisation.

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

2-5-2-1- Ennemies du cerisier

Le cerisier est sujet à des attaques de plusieurs maladies et ravageurs. Une attention particulière doit être donnée aux maladies du sol (*Armillaria*), au dépérissement bactérien et aux attaques du capnode. La moniliose, le coryneum, les pucerons et les acariens sont également fréquents sur la culture. Des traitements préventifs et curatifs sont à envisager et à adapter à chaque situation de culture (**Oukabli, 2004**). En respectant le mieux possible les exigences de l'arbre et ces conditions de plantation on peut enrayer totalement les attaques parasitaires et les ravageurs.

Capnode : *Capnodis tenebrionis* L. Coléoptère de la famille des buprestidae Ravageur des rosacées à noyaux (**Biologie et méthodes de lutte**)

Figure N° 13 : ennemie du cerisier (capnode)



Source : Photo prise par Mr KACI Boukhalfa Inspecteur phytosanitaire Responsable veille phytosanitaire Wilaya de Tizi-Ouzou(2016).

2-5-2-2-Aléas climatiques

Les aléas climatiques sont, les gelées de printemps, le vent et la grêle.

A. Les gelées de printemps : Comme presque tous les prunus fruitiers, le cerisier est très sensible aux gelées de printemps au moment de la floraison. La fleur résiste à des températures de l'ordre de (-4°C), mais le stade le plus sensible reste celui du petit fruit en formation ou le seuil descend de -1°C (**LESPINASSE et LETERME, 2005**).

B. Le vent : D'une façon générale, l'ancrage du cerisier est suffisant pour résister aux vents violents. Mais le vent peut provoquer des dégâts multiples : déformation de la charpente, casse des jeunes greffes en place, dessèchement des bourgeons à la floraison, chute de bourgeons par frottement entraînant un dénudement, chute de fruits à proximité de la récolte, marques sur les fruits.

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

C. La grêle : La grêle est également redoutable et occasionne parfois des dégâts importants sur les fruits. Quoique ces deux facteurs constituent un risque aléatoire, ils ne sont pas cependant limitant pour la production des cerises dans plusieurs régions.

En plus des contraintes liées aux conditions climatiques ainsi que les différentes maladies et ennemis attaquant ce fruit cités ci-dessus, on trouve aussi d'autres contraintes exogènes entravant le développement de cette culture telles que :

- Greffage non maîtrisé ;
- Non maîtrise de la conduite du cerisier ;
- Cherté du plant environ 400 à 500 DA/plant, ce qui engendre la cherté du fruit environ 600 à 700 Da/Kg ;
- lutte contre le Capnode ;
- Absence de plants de qualité saine et authentifiée ;
- Protection phytosanitaire non maîtrisée par les producteurs et les pépiniéristes ;
- Absence de diversification variétale et de porte greffes ;
- Méconnaissance de l'importance de la pollinisation croisée du cerisier. La majorité des variétés sont auto stérile ;
- Absence de formation spécifique.

2-5-2-3- Recommandations

Pour lever une grande partie de ces contraintes, on doit se fixer comme objectifs :

- 1- Mise en place d'un dispositif de contrôle et de certification de la production pour la production de plants de qualité (saine et garantit variétale) et la protection des vergers de cerisiers contre ces fléaux.
 - Création de parcs à bois et des marcottés contrôlés ;
 - Production de matériel végétal sain avec garantit variétale ;
 - Création de verger en respectant toutes les conditions de création de plantation.
- 2- La lutte généralisée et réglementée contre le Capnode dans les zones de production ;
- 3- Vulgarisation et formation du personnel plus les spots publicitaires ;
- 4- La recherche de nouvelles zones de production ;
- 5- Soutien financier dans la production des plants.

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

Au terme de cette section, le cerisier se présente comme tout arbre fruitier demandant une adaptation climatique, agrolologique ainsi qu'une maîtrise des techniques de plantation et d'entretien.

Cependant en Algérie en général et à Tizi-Ouzou en particulier, la culture des cerisiers reste très peu développée, ce qui a influé sur la production des cerises qui reste faible et son coût élevé.

Dans la section qui suit, nous allons présenter la filière dans une optique de valorisation et de commercialisation globalement dans la wilaya de Tizi-Ouzou et particulièrement dans la commune de LNI ainsi que dans le village d'Ath Allaoua puisque c'est notre échantillon de travail du terrain. Bien évidemment sans omettre de mettre l'accent sur l'agriculture de montagne en son caractère vivrière, familiale et paysanne sous forme des produits de terroir issus des régions montagneuses et qui possèdent une notoriété fondée sur des quantités naturelles dues à son origine géographique.

L'agriculture de montagne a longtemps été ignorée par les politiques publiques malgré son importance et sa contribution à l'économie locale. L'enquête que nous avons menée dans la commune de Larbâa Nath Irathen (LNI) et Ath Allaoua, l'étude des caractéristiques des exploitations ainsi que l'analyse des résultats obtenus, nous ont permis de constater que l'agriculture est ancrée profondément dans la culture de la population locale, grâce à la pluriactivité et aux revenus extérieurs, notamment aux activités non agricoles. Les femmes jouent un rôle majeur dans ces systèmes de production tant au niveau de l'exploitation agricole qu'à celui de la cohésion familiale.

Par ailleurs, les potentialités de l'agriculture de montagne de ces communes rurales sont importantes, notamment par l'existence d'activités de sauvegarde des produits du terroir qui ont été mis à l'honneur par les familles aux ambitions grandioses puisque ces dernières ont consenti des investissements importants dans des projets dignes d'intérêt qui créent des postes d'emploi pour les jeunes des localités.

Section 3 : Valorisation et commercialisation de la cerise dans la wilaya de Tizi-Ouzou cas de la commune de Larbaa Nath Irathen et village Ath Allaoua

La valorisation du produit (cerise) dans la région de la Kabylie, connue par sa vocation agricole, consiste en différentes fêtes et événements, des formations concernant les techniques de plantations via des initiatives individuelles et collectives telles que les

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

associations, les comités du village, les agriculteurs, etc. ceux-ci ont pour objectif principal, la création d'un espace de commercialisation des différents produits, ainsi que le tissage des relations professionnelles entre les artisans et agriculteurs et le renforcement des liens sociaux entre les différentes couches de la société.

En plus des fêtes organisées chaque année, les actions de valorisation des produits ainsi que de la production de la cerise sont les principaux objectifs des services agricoles de la wilaya de Tizi-Ouzou (DSA), pour se faire un ensemble d'actions ont été mises en application.

3-1-La formation

L'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (ITMAS) de Boukhalifa, à Tizi-Ouzou a organisé une formation qui s'inscrit dans le cadre du programme de coopération entre le MADRP et l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA), l'institut a mis en œuvre un total de 25 cadres du secteur issus de dix wilayas à vocation arboricole agricole qui participent à cette session.

La formation va se focaliser sur deux principales thématiques : la production d'une bonne qualité de cerises et la valorisation de dérivées telles que le bois.

Les cadres formés lors de cette session vont ensuite vulgariser auprès des agriculteurs les bonnes techniques et pratiques de conduite d'une culture arboricole en partant de la plantation à la récolte du fruit, en passant par la taille, l'entretien des arbres, pour obtenir un fruit de bonne qualité et éviter certaines maladies de sol et de cerisiers comme le capnode. Pour ce faire, il faut :

- La Maîtrise de la taille pour réduire le phénomène d'alternance saisonnière de la fructification ;
- La désinfection du matériel de taille pour éviter la transmission de certaines maladies à l'arbre ;
- Mettre l'accent sur les techniques et périodes de récolte du fruit dans les meilleurs délais et le délai de stockage du fruit, sachant que ce fruit est sensible à la chaleur.

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

3-2-Conférences et colloques

La sensibilisation des arboriculteurs et agriculteurs et de tous les artisans sur l'utilisation des techniques modernes pour cultiver leurs arbres afin d'améliorer les rendements et cela par des conférences au niveau des communes et régions.

3-3-Les différentes fêtes organisées dans le cadre de la valorisation

3-3-1- Définition de la fête

Une fête est une période de réjouissance collective destinée à célébrer quelque chose ou quelqu'un. Une fête est limitée dans le temps : il n'y a pas de fête solitaire ; lorsque l'objet de la fête perd de sa motivation, celle-ci peut devenir un devoir ou une obligation sociale. Il y a des fêtes publiques, qui engagent une société tout entière et des fêtes privées limitées à une famille, à une corporation, à des clients, etc.

Chaque saison estivale, les villages de Kabylie s'agitent et prennent des couleurs à l'occasion de fêtes et de festivals organisés un peu partout dans la région. Traditionnellement, la wilaya de Tizi-Ouzou abrite des rencontres qui permettent aux bourgades de la région de vivre dans l'ambiance. Celle-ci s'empare des montagnes pour redonner vie à des contrées de la Kabylie profonde, dont certaines sont désertes durant les autres saisons de l'année en raison de la rudesse des aléas de la nature, notamment en hiver.

Ainsi, l'été, déjà bien installé, apporte son lot de fêtes initiées généralement par le mouvement associatif et accompagnées par les collectivités locales⁵⁵.

Par ailleurs, ces fêtes et événements ont pour objectif la valorisation et la commercialisation, voire même la labellisation des produits de terroir.

3-3-2- La fête de la cerise dans la commune de Larbaa Nath Irathen

À l'instar de toutes les fêtes organisées chaque année, (la fête de la figue, la fête de la figue de barbarie, la fête de l'olivier), la fête de la cerise est parmi les plus célébrée en Kabylie. Cette dernière, produisait une ambiance au sein de la population locale, a malheureusement disparu en **1974**, avant de réapparaître en **2006** soit **32 ans** après, elle est célébrée habituellement dans la commune montagneuse de Larbaa Nath Irathen. Cette fête était un grand rituel dans lequel la population locale se plongeait à partir de Mi-juin à la fin

⁵⁵ Direction du tourisme et de l'artisanat

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

juillet où les manifestations culturelles et sportives se mélangeaient à la concurrence économique pour la vente de ce fruit précieux.

La traditionnelle fête des cerises de Larba Nath Irathen se faisait chaque mois de juin de chaque année. Vu la relance de la production dans ces dernières années, la fête s'apparente plus à une tradition, à une occasion de s'amuser, qu'à fêter la cerise.

D'après les résidents de LNI, ils y avaient juste quelques producteurs, avec quelques caisses de cerises. A défaut de fruit, on remarque des exposants avec des stands de poterie, de gâteaux traditionnels, de bijoux kabyles et même d'apiculture à côté de ce fruit, l'objet de la fête, car ce dernier son prix était exorbitant environ 600 à 700 Dz/kg. Ajoutant à cela, les conditions climatiques défavorables et le manque d'entretien des cerisiers par les agriculteurs de la région, toutes les contraintes dues à l'absence de l'Etat ces derniers temps en matière des soutiens financiers et de mécanisations ainsi que l'absence totale de formation à moins que quelques initiatives locales (Associations, comités du village...), ses efforts restent minces et loin d'être suffisants pour l'amélioration et la promotion de cette culture .

Ce fut donc presque une fête sans cerises. Il est temps que les pouvoirs publics s'inquiètent de l'avenir de ce fruit qui risquait de disparaître. Seule une réelle et sérieuse prise en charge par des autorités compétentes qui peuvent sauver ce qui reste de ce fruit luxe, et à développer cette culture, non seulement à Larba Nath Irathen, mais dans d'autres endroits producteurs par excellence en Kabylie.

A noter que cette année la fête n'a pas eu lieu car la récolte était jugée médiocre, d'une part les vendeurs soulèvent le problème du traitement des cerisaies qui cause la perte des vergers entiers, d'autre part, ces vendeurs réclament vivement l'organisation de la filière qui vit dans une anarchie totale. En effet, ces derniers demandent aux services concernés de réglementer le circuit de vente des produits du terroir en général. La création de marchés pour la commercialisation de la production est l'unique moyen de garder vivantes ces filières d'arboriculture de montagne.

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

3-3-3- Les contraintes liées à la commercialisation du produit

Ce sont :

- Absence d'un marché organisé pour vendre le fruit d'après les agriculteurs ;
- Absence de labellisation de certains produits de terroir, ce qui s'explique par la non-reconnaissance et la non-garantie de la qualité du fruit ;
- la cherté du fruit environ 700 à 800 Da/Kg.

On remarque ces derniers temps des baraques en roseaux sont disposées sur les abords de la route pour exposer ce fruit des rois. Exposées dans de très beaux paniers de vannerie. Ce fruit très prisé est cédé par ces vendeurs à 700 Da le kilo et plus, en fonction de la concurrence entre vendeurs et du nombre d'acheteurs. Sur place, nous avons remarqué que les vendeurs sont des jeunes qui viennent écouler la production de leurs vergers. D'autres se sont installés après avoir négocié des sous-traitances avec les producteurs.

Avant d'aborder la fête de la cerise au village d'Ath Allaoua, il ya lieu de présenter quelques données en chiffres pour savoir l'importance et le poids du village dans la commune d'Iboudrarene et dans la wilaya.

Un rendement exceptionnel de la campagne agricole 2016/2017 qui est de 30 Qx/ha au niveau de la wilaya et de 35Qx/ ha dans le village d'Ath Alloua qui compte un verger d'une superficie d'une dizaine d'hectares tandis que la production dans la commune d'Iboudrarene est de 150 Qx.

On constate donc l'importance du village en termes de production par rapport à d'autres villages de la commune d'Iboudrarene et ce pour les meilleures conditions endogènes et exogènes liées à la culture ainsi que la volonté des acteurs contribuant à la prospérité de la production tels que les agriculteurs locaux du village.

Vu la quantité importante de la cerise d'Ath Allaoua produite sans traitement ou engrais chimique ce qui lui confère un goût exceptionnel recherché par les amateurs du bio, et vu le manque des centres et des marchés de commercialisation au niveau du village, les résidents optent pour l'organisation des fêtes pour vendre et pour faire connaître et propager leur produit via ce moyen, que nous allons voir dans le titre suivant.

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

3-3-4- La fête de la cerise dans le village d'Ath Allaoua

Le village Ath Allaoua, a organisé la 9^{ème} édition de la fête de la cerise en juin 2018.

Sous l'égide de l'association des agricultures Thaknissia, le comité de village d'Ath Allaoua et l'association de l'environnement d'Iboudrarène, en collaboration avec l'APC, en quête de découvrir les différentes activités liées à ce fruit tant prisé et, surtout, se familiariser avec tout ce qui a trait à l'agriculture de montagne. Un événement qui ne cesse au fil des années à prendre de l'ampleur grâce aux efforts des organisateurs, qui ne ménagent aucun effort pour donner à cette fête un cachet national, en témoigne la participation de plusieurs exposants venus des autres wilayas de pays.

Pour cette édition la fête de la cerise, des participants venus des autres wilayas sont attendus aux côtés de ceux de la wilaya de Tizi-Ouzou. Affirmé par un organisateur : «la fête de la cerise d'Aït Allaoua n'est pas seulement réservée à ce fruit, ce sera aussi une occasion pour le tenue d'expositions et de conférences sur les activités liées, notamment, à l'agriculture de montagne en plus, bien sûr, des activités artistiques qui donneront un cachet festif à ce rendez-vous».

Une visite des vergers de la localité en présence des représentants des services agricoles est également au programme, ajouté à cela l'animation artistique et des pièces théâtrales animées par des troupes locales. Le dernier jour est consacré à l'ouverture de l'exposition dédiée à la cerise avec au programme différents stands réservés aux différentes espèces de ce fruit récoltées dans la région, mais aussi des produits fabriqués à partir de la cerise à l'exemple des confitures.

Cette exposition, qui a attiré un grand public, permet aussi aux agriculteurs de vendre leurs produits à des prix concurrentiels, surtout que l'année 2018, la production de la cerise a été fructueuse par rapport aux années précédentes.

Les organisateurs, qui ont prévu de nombreuses activités liées à la culture de la cerise, ont programmé une randonnée pédestre dans la montagne au profit des visiteurs. Une occasion pour ces derniers de découvrir les richesses inestimables de cette région perchée au pied du Djurdjura et qui recèle d'inestimables richesses naturelles, qui ne demandent qu'à être revalorisées pour en faire un véritable joyau touristique.

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

En guise de conclusion, lors de l'enquête de terrain, nous avons constaté que la fête a pour objectif de renforcer les liens sociaux entre les villageois et les visiteurs ainsi que l'échange des savoirs- faire entre les participants et les artisans des différentes parties.

Figure N° 14 : 9^{ème} édition de la fête de la cerise



Source : Photo prise lors de la fête par nos même 2018

3-3-5- Les acteurs contribuant pour la prospérité de la production et la culture

Selon la classification de l'ONU, les acteurs de développement local sont classés comme suit : Les communautés autochtones, les collectivités territoriales, les jeunes, les femmes, les paysans ruraux, la société civile,...

Une autre classification par catégories :

- acteurs institutionnels tels que l'Etat, les collectivités territoriales (l'APC)
- acteurs économiques tels que les entreprises, les chambres consulaires...
- acteurs sociaux tels que la société civile qui regroupe les différentes associations, coopératives, comités du village, les agriculteurs, consommateurs, vendeurs...

Dans notre cas d'étude, les responsables de la filière arboricole, tous les acteurs de la filière sont concernés par la valorisation et la modernisation de la filière, afin d'avoir des produits de bonne qualité qui permettront une compétitivité aux niveaux national et international.

S'organiser en association ou créer une coopérative est aujourd'hui une initiative de plus en plus rare de la part des producteurs qui craignent ce type de structure. La coopérative

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

rappelle pour ces derniers une démarche Etatique dans laquelle, les producteurs ne veulent plus adhérer. Certains qui acceptent d'en faire partie, attendent seulement des bénéfices matériels, voire des soutiens financiers. En d'autres termes, l'organisation professionnelle, qu'elle soit sous forme d'association ou de coopérative n'a pas d'intérêt pour les agriculteurs.

L'organisation et le développement de la filière arboricole sont assurés exclusivement par le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR). L'État est la seule institution publique qui intervient au niveau de la production et la commercialisation des produits, à travers les différentes structures administratives relevant de sa tutelle. Le MADR élabore des stratégies et définit les différentes politiques de développement de la filière, en particulier par :

- La mise en place des modalités de soutien et mesures incitatives à l'amélioration des productions ;
- La mise en œuvre de la politique du renforcement des infrastructures adéquates de collecte et éventuelle de transformation ;
- L'organisation et l'animation interprofessionnelle
- La mobilisation des fonds nécessaires à la mise en œuvre des programmes ou des activités liées au soutien financier.

A. Administration régionale et territoriale

Sur le plan organisationnel, des associations de producteurs de la filière arboricole peuvent s'organiser au niveau des Chambres régionales d'agriculture. Ces chambres ont été créées par les décrets exécutifs n°91-118, du 27 avril 1991, publiés au Journal Officiel de la République algérienne n°20, du 1 mai 1991.

Le statut ainsi que les missions des chambres d'agriculture ont été définis par les décrets exécutifs n°91-38 du 16 février 1991, et n°10-214 du 16 septembre 2010, fixant le statut général des chambres d'agriculture, publié au Journal Officiel de la République algérienne n°54, du 19 septembre 2010. Ainsi, dans l'article 2, les chambres d'agriculture sont des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière et placée sous la tutelle du ministre chargé de l'agriculture.

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

- **La Direction des Services Agricoles (DSA)** est une structure administrative d'application et de suivi des différents programmes du MADR. Chaque DSA a pour tâche essentielle, la mise en œuvre des prérogatives du ministère au niveau de la wilaya, notamment celle qui est relative au développement de l'activité agricole et l'amélioration des potentialités existantes. Chaque wilaya dispose en moyenne de 6 à 20 subdivisions, selon la spécificité et l'étendue de la surface agricole et chaque subdivision couvre de 1 à 8 communes en moyenne 5.
- **Les Chambres d'Agricultures des Wilaya (CAW)** sont des établissements publics à caractère industriel et commercial placés sous la tutelle du Ministre chargé de l'agriculture. Elles sont fédérées en une Chambre Nationale d'Agriculture (CNA), le partenaire des institutions administratives et techniques locales ou nationales du développement agricole. Les CAW regroupent des **agriculteurs, des associations professionnelles et des coopératives agricoles**, elles permettent la coordination, l'information et l'échange entre leurs membres et les institutions publiques. Elles élaborent les programmes en collaboration avec les DSA, tels que :
 - ✓ Les programmes de formation et de perfectionnement des agriculteurs et des vulgarisateurs.
 - ✓ L'organisation des activités d'animation et de concours au niveau local ;
 - ✓ La coordination et l'évaluation des activités de vulgarisation.

B. Instituts techniques et de recherche

Un encadrement technique et économique est assuré par l'ITAFV, ainsi que l'INRAA. Ces deux instituts assurent l'assistance technique des différents programmes de développement, l'élaboration des programmes de recherche empiriques. Ils contribuent à la formation et le perfectionnement du personnel technique, vulgarisateurs et aussi des agriculteurs.

C. Représentants agricoles dans le domaine commun.

Un agent communal de vulgarisation (ACV) est présent au niveau de chaque commune, au moins une fois par semaine. C'est le représentant d'institutions publiques, le plus proche des agriculteurs. Ce vulgarisateur est formé aux techniques de communication et bénéficie de formations et d'actualisations fréquentes dans les domaines techniques et de vulgarisation.

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

L'agent communal prospecte et relève les potentialités agricoles et les contraintes de la commune, à travers les relations professionnelles avec les agriculteurs de la commune. Il utilise des méthodes de proximité pour approcher les agriculteurs : des visites conseils, des parcelles de démonstration et des journées d'information et de sensibilisation. Le vulgarisateur agricole est appelé aujourd'hui « conseiller agricole » et son rôle, c'est d'apporter de l'appui-conseil dans le domaine technique et aussi de la gestion de l'exploitation.

D. Des organismes de normalisation, certification et de contrôle.

Avec l'ouverture de l'économie aux marchés internationaux, l'Algérie a dû entreprendre une transformation totale de son dispositif normatif pour être en harmonie avec la législation internationale en la matière, mais aussi pour prémunir son économie contre des risques de plus en plus accrus (tels que la contrefaçon) liés à l'ouverture du marché national.

La mise en œuvre de la politique algérienne de normalisation a été confiée dès 1998 à l'Institut algérien de normalisation (IANOR), établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), placé sous la tutelle du ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements.

L'IANOR a été érigé en établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) par décret exécutif n. 98-69 du 21 Février 1998, modifié et complété par le décret exécutif n. 11-20 du 25 janvier 2011.

L'Institut algérien de la Normalisation (IANOR), avec le comité technique national n. 42 qui a comme domaine d'activité les industries alimentaires, fait partie des 57 CTN créés pour la mise en œuvre et le développement de la normalisation nationale ; il a été installé le 27 janvier 1993, au siège de l'IANOR à Alger. Ce comité technique est chargé des travaux de normalisation relatifs aux normes de : Terminologie-Echantillonnage ; méthodes d'essais et d'analyses ; spécifications techniques et produits dérivés ; etc.

- **Le Centre Algérien du Contrôle de la Qualité et de l'Emballage (CACQE)** : créé par le décret n. 89-147 du 8 août 1989, a pour objet la protection de la santé et la sécurité du consommateur en veillant au respect des textes réglementant la qualité des produits mis à la consommation, améliorer la qualité des biens et services et enfin promouvoir et développer la qualité du conditionnement et de l'emballage des produits mis à la consommation.

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

Le décret n°05-466, du 06 décembre 2005, porte quant à lui sur la création, l'organisation et le fonctionnement de l'organisme algérien d'accréditation « ALGERAC ». Cet établissement public à caractère industriel et commercial est placé sous la tutelle du Ministère du développement industriel et de la promotion de l'Investissement.

3-4-Les recommandations de la DSA pour la valorisation de la filière arboricole de la wilaya de Tizi-Ouzou

Pour pouvoir améliorer la situation de la filière en question un ensemble de recommandation ont été adressés à l'ensemble des organismes intervenant dans le projet de valorisation et de développement de la filière à savoir :

➤ Pour la direction des services Agricoles

Les principales actions prioritaires proposées pour la mise à niveau de la filière dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont les suivantes :

- Augmentation de la production et la qualité de fruit par la formation ;
- Amélioration des systèmes de production ;
- Accompagner et encadrer les producteurs locaux et les professionnels de la filière pour mettre en valeur un savoir-faire et une maîtrise des processus de production pour aboutir à une meilleure qualité du produit ;

➤ Pour la chambre d'agriculture

Les principales actions prioritaires proposées pour la mise à niveau de la filière dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont les suivantes :

- Labellisation de certains produits de terroir des régions de LNI et AIT ALLAOUA ;
- Organisation de foires agricoles, d'ateliers et de tables rondes pour la promotion des productions agricoles ;
- Initier les agriculteurs et les arboriculteurs à s'organiser en associations et en coopératives et pour introduire les bonnes pratiques de plantation, greffage, drainage et de la récolte ;
- Instaurer des prix pour les meilleurs agriculteurs et la meilleure qualité du fruit.

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

➤ **Pour la CRMA**

Les principales actions prioritaires proposées pour la mise à niveau de la filière dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont les suivantes :

- Garantir l'assurance de la filière arboricole et autres et des ouvriers saisonniers exerçant dans les exploitations à caractère privé en plus de l'assurance contre les incendies, les aléas climatiques (gèle, grêle, vent) ;

➤ **Pour l'ITMAS**

Les principales actions prioritaires proposées pour la mise à niveau de la filière dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont les suivantes :

- Assurer les formations aux agriculteurs sur tous les thèmes proposés ;
- Création des vergers-pilotes de démonstration pour les acteurs.

➤ **Pour l'université**

Les principales actions prioritaires proposées pour la mise à niveau de la filière dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont les suivantes :

- Apporter un suivi de tous les thèmes en relation avec la filière exemple : amélioration de la qualité de fruit, valorisation des dérivées du produit, l'organisation en coopérative, etc.
- Recherche de techniques nouvelles de production ;

3. Les résultats de la recherche

On pourra faire ressortir ces différentes contraintes qui handicapent la culture selon les différents acteurs interrogés lors de notre travail empirique.

3-5- Les freins à la valorisation, la commercialisation et à la labellisation des produits du terroir

Les freins qui handicapent les actions de valorisation, commercialisation et labellisation des produits de terroir sont dû aux contraintes suivantes :

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

- Le désintéressement des jeunes pour les activités agricoles notamment l'agriculture de montagne, ce qui engendre le manque d'apprentis.
- Manque des Superficies Agricoles Utiles (SAU) et les moyens d'irrigation.
- Manque de formation, vulgarisation et les moyens d'entretien des arbres tels que les engrains, les ferments bios...
- Manque du pilotage par l'Etat, les exploitations appartenant aux particuliers (familles) dans le cadre de l'agriculture familiale, paysanne, vivrière, traditionnelle.
- Cherté du fruit.
- Manques des marchés pour la commercialisation du fruit (cerise).
- Manque de réseau d'exportation du fruit.
- Manque d'établissement chargé de vente et de distribution assuré.
- Manque des moyens de stockage du fruit et son caractère périssable.
- Manque d'établissements ou d'entreprises chargés des activités de transformation et de l'industrialisation en produits dérivés tels que les confitures, compotes...
- L'insuffisance d'appuis dans la formation et de la promotion des agriculteurs et arboriculteurs.
- Absence de publicité et d'études de marché ce qui influe sur la compétitivité.
- Existence de plusieurs intermédiaires (vendeurs de détail) tirent beaucoup de profits, ce qui influe sur le prix exorbitant du fruit.
- Nous notons que la connaissance du marché se résume au marché de proximité réduit très souvent à un marché de type « traditionnel ».
- Le caractère précaire des travailleurs saisonniers dans les exploitations, ce qui porte préjudice au développement des producteurs.

3-6-Contraintes de labellisation

Les contraintes de labellisation sont comme suit :

- La préservation et la labellisation des produits de terroir en Algérie n'est pas une priorité des pouvoirs publics.
- Désengagement des agriculteurs détenteurs de savoir-faire en matière d'agriculture et d'artisanat à transmettre leur expérience et à former les jeunes pour préconiser le patrimoine agricole, artisanal national.

Chapitre IV : la dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise

Conclusion

A l'heure de la mondialisation, le retour à des pratiques ancestrales, aux savoir-faire locaux s'affirme comme gage du développement local durable.

Cette prise de conscience gagne de plus en plus de terrains à l'échelle mondiale et se traduit par la valorisation et la labellisation de ces derniers, qui deviennent une nécessité pour donner l'image mondiale vis-à-vis des autres pays, sur la base de la mise en place des démarches conciliant le besoin d'avoir des produits de qualité et respectueux de l'environnement, et la réhabilitation des savoir-faire en déperdition, afin de protéger le patrimoine national.

En reprenant les critères d'identification des produits de terroir et potentialités, nous pouvons dire que nous sommes effectivement en présence d'une concentration géographique des produits de terroir dans la wilaya de Tizi-Ouzou, qui permet au territoire de profiter de tous les avantages procurant de ces produits néanmoins la valorisation et la labellisation reste mince devant les autorités publiques.

Conclusion générale

Conclusion générale

Nous arrivons au terme de ce mémoire où nous avons tenté de répondre au mieux à notre problématique.

Dans notre travail de recherche, nous avons dressé la question des produits de terroir comme facteur d'une dynamique territoriale locale, leur valorisation et leur labellisation en application de plusieurs pratiques telles que les fêtes d'une part, et d'autre part par le biais de la formation.

Des actions et mesures doivent être entreprises pour pouvoir les labelliser et les valoriser en termes de savoir-faire par les acteurs locaux et leur coordination, concertation pour aboutir à une meilleure dynamique territoriale.

Ces actions peuvent être résumées comme suit :

- Mise en place d'une démarche de qualité efficace de produit à travers des actions de labellisation des produits locaux issus des régions qui permettra de promouvoir ces derniers.
- Une meilleure coordination des acteurs locaux.
- Préconiser des formations selon les besoins exprimés par les acteurs de la filière (agricultures et arboricultures).
- Incitation des agriculteurs à se regrouper en associations, coopératives...
- Création des centres de formation et de vulgarisation.

Parlant d'organisation des acteurs sous forme des associations et/ou coopératives c'est-à-dire avoir un statut juridique, permet au territoire de profiter de tous les avantages que ce mode d'organisation offre une opportunité de décrocher des marchés s'il y aura une véritable prise en charge par les autorités publiques via :

- Résolution de problèmes liés à la production, la consommation, la commercialisation et la mécanisation.
- Concertation des agriculteurs a pour objectif de résoudre les problèmes liés au stockage des fruits.
- Encourager le secteur arboricole et la mise en place des formations aux jeunes et les inciter à acquérir un savoir-faire et une expérience suffisante.
- L'appui à la commercialisation.

La wilaya de Tizi-Ouzou à l'instar des autres wilayas du pays est d'une incontestable richesse et potentialités créatrices d'emplois en matière de produits de terroir et de l'artisanat.

Conclusion générale

Actuellement les réglementations et les institutions spécialisées se mettent peu à peu en train de s'opérer en faveur de la promotion des produits de qualité spécifique notamment en prévision de l'ouverture des marchés. Cependant il est nécessaire pour promouvoir les ressources et les produits locaux que les acteurs locaux (les opérateurs des filières de produits de terroir), soient non seulement soutenus mais plutôt appelés pour s'organiser et coordonner les actions.

Au terme de ce travail nous sommes parvenus aux résultats suivants :

1. Les produits du terroir couvrent une notion méconnue et ignorée par les autorités locales à Tizi-Ouzou, chose qui est dû principalement au déficit juridique et institutionnel que connaît l'Algérie, bien qu'il existe certaines tentatives mais qui sont non achevées, ajoutant à cela une quasi absence des démarches de labellisation.
2. Sur la base d'une conception du territoire comme conteneur de ressources spécifiques, notamment les produits du terroir, nous avons identifié quelqu'un dans un essai d'inventaire, dans lequel on a regroupé les produits agricoles, produits forestiers, produits d'artisanat. Ce dernier nous a montré la richesse et la variété des produits du terroir dans la wilaya. Ces ressources présentent un potentiel riche et offrent la possibilité d'emploi et d'insertion pour plusieurs personnes.
3. En ce qui concerne les dynamiques territoriales dans la wilaya de Tizi-Ouzou, notre recherche nous a permis de découvrir quelques prémices qui se justifient par , l'existence d'un travail salarial au sein de cette filière agricole même s'il est minime, et parfois précaire, et la nécessité de trouver un moyen de collaboration des acteurs entres eux pour avoir un statut juridique à fin d'affronter tous les obstacles rencontrés dans les activités de la filière.

En outre, la wilaya offre aussi un terrain propice caractérisé par la solidarité et l'entraide qui sont ancrées dans les pratiques et relations socio-économiques locales chose qui faciliteront la coordination et la prise de décision pour atteindre les objectifs communs et propices à toutes les catégories sociales, et surtout assurer la durabilité.

Ce travail de recherche nous a permis d'apporter une réponse claire à notre problématique et d'affirmer les hypothèses relatives à la valorisation et à la commercialisation dans le cadre d'une coordination des acteurs locaux. Cependant, l'aspect de labellisation et création d'emploi reste très mince à savoir que la culture des arbres fruitiers n'est pas la culture la plus dominante au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, elle présente un potentiel agricole important, ce qui peut être une source de valorisation et développement de ce

Conclusion générale

territoire nécessitant l'intervention de l'Etat. Néanmoins le cerisier se présente comme tout arbre fruitier demandant une adaptation climatique, agrologique ainsi qu'une maîtrise des techniques de plantation et d'entretien.

La culture de cerisiers, en Algérie, reste très peu développée ce qui a influé sur la production de cerises qui reste faible et son coût élevé.

En définitif, nous pouvons dire que les différents résultats auxquels nous sommes parvenu dans ce travail ouvrent la voie vers de nouvelles recherches, notamment vers des études plus approfondies sur la question des produits de terroir et la dynamique qu'ils engendrent dans le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou. En outre la question de labellisation reste toujours ouverte, pour qu'elle soit complétée et approfondie par d'autres recherches.

Bibliographie

Bibliographie

I Ouvrages

1. ABAAB A, OLIVEIRA B F, BEDRANI S, BESSAOUD O, CAMPAGNE P. ELLOUMI M G D, « Agricultures familiales et développement rural en méditerranée », éditions KARTHALA et édition du CIHEAM, paris, 2000.
2. Agnew J., 2003, "Territorial trap", *Geopolitics: re-visioning world politics*, London (etc.): Routledge, p. 53-54.
3. Colletis-wah et pecqueur 2001, peyrache- Gadean et pecqueur, 2002 ; Argon et Caron, 2004.
4. De Dainville F., 1964, *Le Langage des géographes: termes, signes, couleurs des cartes anciennes 1500 à 1800*. Paris : Éditions A. et J. Picard & Cie.
5. Debarbieux B., 1999, « Le territoire : Histoires en deux langues. A bilingual (hist-) story of territory » in *Discours scientifique et contextes culturels. Géographies françaises à l'épreuve postmoderne*, Chivallon C., Ragouet P. et Samers M. (dirs.), Bordeaux : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, p. 33-46.
6. Debarbieux B., 2003, « Territoire », in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Lévy J. et Lussault M. (eds.), Paris : Belin, p. 910-912.
7. Di Méo G., 1996, *Les territoires du quotidien*, Paris : L'Harmattan.
8. Elkhadiri Nacer (2006), « Territoire et Développement Economique au Maroc : cas des SPL. », l'Harmattan, Paris.
9. G.Lazarev et M.Arab, développement local et communautés rurales, Ed, Karthala, 2002, pages 5 et 6 et 7
10. Grigori lazarev et moulood arabe, développement local et communautés rurales, ed karthala, 2002, page 95.
11. Gumuchian, Grasset, Lajarge, Rout, 2003, Ed, Economica, page, 186.
12. Ould aoudia(J), croissance et réformes dans les pays arabes méditerranéens, paris, karthala-AFD, 2008.
13. Paul Bachelard (1993), « Les Acteurs du Développement Local », Edition l'Harmattan, Paris.
14. Philippe PREVOST et Patrice LALLEMAND, « l'approche terroir » : pour une démarche de recherche –formation action », publié dans ISDA2010, Montpellier : France (2010), page2.

15. T. Remblay, Diane-Gabrielle et Vincent Van Schendel, *Economie du Québec et de ses régions*, Ed, Saint-Martin, 1991, p.187.
16. Beuret Jean-Eudes, Anne Cadoret, *Gérer ensemble les territoires, Vers une démocratie participative*, Editions Charles Léopold Mayer, Fondation de France, 2010, P 228.

II- Thèses et Mémoires

1. BLANC Karima, Michael BOURGEOIS, Sabine Legrand et Joëlle Guerra, « Le pilotage des terroirs : ses différentes formes, pistes de réflexion pour les enrayer », mémoire de master « Marketing, Management et Intelligence Economique », ESSEC : BUSINESS SCHOUL PARIS- SINGAPORE, Décembre 2010.
2. LABIADH Ines, « Le Développement Territorial et La Valorisation des Ressources Spécifiques Dans les Zones Difficiles : Acteurs et Gouvernance, Cas de la Région Nord-Ouest de la Tunisie », sous la direction de Bernard Pecqueur, Proposition pour un atelier Doctoral MED5, Université Pierre Mendès France, 2009.
3. SAHLI Z, « Produits de terroir et développement local en Algérie : cas des zones rurales de montagnes et de piémonts ». Montpellier, CIHEAM, 2009.
4. SALAH MANSOUR Salima, « Les produits de terroir levier du développent local dans les zones rurales et montagneuses : cas des fromageries artisanales de « Saint Amour » et de « fromagerie Artisanale Fatma Ibersien(FAFI) », mémoire de Master2 Option « Développement local, tourisme et valorisation du patrimoine », UMMTO, Septembre 2013.
5. WAFAA Nasser Développement Local, Construction Territoriale et Tourisme (thèse de doctorat du l'université de Grenoble : Liban, 2011.

III-Lois et règlements

1. Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine(CWATUP) mis en vigueur par le décret-programme du 12 Décembre 2014 art.117/1 remplaçant l'art.68 des dispositions finales du décret du 24 Avril 2014.
2. Journal officiel de la république algérienne n°36 du 18/07/2013.

3. La loi organique n° 111-14, relative à la région, celle n°112-14 sur les provinces et préfectures et celle n°113-14 relative aux communes.
4. Ordonnance 76-65 du 16/07/1976, Art.2.
5. Règlement (CE) N°510/2006 DU CONSEIL DU 20 Mars 2006 relatif à la protection des Indications Géographiques et des Appellations d'Origine des produits agricoles et des denrées Alimentaires, Art.2, 20Mars 2006.

IV-Rapports et Divers

1. Algérie presse service, avenue des frères BOUADOU, Bir Mourad Raïs 16000
Email : infoap@aps.dz
2. ANIREF 14/07/2011 (Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière).
3. Banat, Améziane Ferguène« Construction territoriale et développement local : l'exemple d'Alep en Syrie », Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2009/4 (novembre), p. 683-710.
4. Chambre d'agriculture de la wilaya de Tizi-Ouzou.
5. Conservation des forêts de Tizi-Ouzou 2018.
6. Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale est une ancienne administration française chargée de préparer les orientations et de mettre en œuvre la politique nationale d'aménagement et de développement du territoire (1963/2014).
7. Développement du monde rural Défis et perspectives, rapport du conseil économique, social et environnemental, auto-saisine n° 29/2017, pages 28 et 29
www.cese.ma
8. Direction de la culture de Tizi-Ouzou service patrimoine et restauration des monuments historiques
9. Emmanuel brochard, vice-président –Elastic(est un serveur utilisant Lucene pour l'indexation et de la recherche des données).
10. Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la protection des consommateurs (MAAPC) 2006.
11. Mollard A, Pecqueur B, Lacroix A Y, « la rencontre entre qualité et territoire : une relecture de la théorie de la rente dans une perspective de développement

- territorial », 2nd international *conference of european society for ecologicaleconomics*, université de Genève, 1998.
12. Rapport final, produits du terroir méditerranéen : « conditions d'émergence, d'efficacité et modes de gouvernance », coordonné par Hélène Ibert, juin 2005, page 40, disponible sur <http://femise.iamm.fr>.
 13. SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) : est un document d'urbanisation français qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.
 14. Yvon PESQUEUX, CNAM Professeur titulaire de la Chaire “ Développement des Systèmes d'Organisation ” 292 rue Saint Martin 75 141 Paris Cedex 03 France.
 15. M. Bouguermouh Mohamed, UMMTO, Cours de développement local.
 16. M. Sahali Nordine, UMMTO, cours d'économie rurale et agricole.
 17. Mme Aknine Roza, UMMTO, cours de Territoire et territorialité.
 18. VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 14 Numéro 1 | mai 2014.
 19. Oléagineux, Corps Gras, Lipides. Volume 7, Numéro 6, 474-9, Novembre - Décembre 2000, Dossier : "Agriculture, recherche et territoire".

V-Sites web

- http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Terroirs_et_origine.pdf
- <http://femise.iamm.fr>.
- http://www.infoguerre.fr/fichiers/2011_Pillage_des_Terroirs.pdf
- <http://www.protectioncivile.dz>.
- Site officiel de Larbaa Nath Irathen (Fort National) : ww.apc.inflni@gmail.com.
- www.igaoterroir.dz.

Annexes

Annexe N°01 : Guide d'entretien

Objectifs du guide : dans le cadre de la réalisation de notre mémoire et travail de recherche scientifique portant sur la cerise sous le thème : « *les produits de terroir comme facteur d'une dynamique de développement local : cas de la cerise dans la wilaya de Tizi-Ouzou* », on cherche à savoir quelles sont les conditions qu'il faut réunir pour que cette filière contribue au développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

1. conditions géographiques et climatiques et leurs influences sur la filière

- ✓ Pensez-vous que les conditions citées sont importantes ? Au-delà de la géographie et du climat, quelles sont les autres conditions qu'il faut réunir ?

2. Exploitation

- ✓ Quel est le nombre d'exploitant de la filière au niveau de la wilaya ?
- ✓ Quelles sont les différentes contraintes rencontrées par ces exploitants ?
- ✓ Les acteurs de la filière sont confrontés à des contraintes, lesquelles ?
- ✓ -Que préconisez-vous pour faire face à ces contraintes ?

3. emploi

- ✓ Quel est le nombre d'employés occupés par le service agricole dans la wilaya ?
- ✓ Quel est le nombre d'employés occupés par cette filière ?
- ✓ Est-ce que cette filière est-elle créatrice d'emploi ?

4. les cerisiers

- ✓ Quel est le nombre de cerisiers au niveau de la wilaya ?
- ✓ Quelles sont les exigences des cerisiers ?
- ✓ Quelles sont les différentes maladies qui freinent le rendement de ces cerisiers ?
- ✓ Quelles sont les différentes variétés de cerisiers cultivés à Tizi-Ouzou ?
- ✓ Quels sont les différents produits dérivés de cerisiers ?

- ✓ Est-ce que les dérivés des cerisiers sont utilisés dans les autres secteurs d'activités comme la menuiserie ou autres ?
- ✓ Quels sont les moyens utilisés pour la récolte de ce produit ?
- ✓ Quels sont les moyens utilisés pour la commercialisation et pour la consommation ?
- ✓ Les moyens sont-ils modernes ?
- ✓ Que représente la production de la cerise par rapport aux autres produits ?

5. Rendements

- ✓ Quels sont les rendements annuels des cerisiers ?
- ✓ Ya-t-il des formations professionnelles pour l'amélioration des rendements ?
- ✓ Y'a-t-elle une évolution des rendements après la mise en place de PNDAR et du renouvellement agricole RN ?
- ✓ Pourquoi les prix de cette production sont exorbitants ?

6. Production

- ✓ Combien d'exploitations dispose-t-elle la wilaya de Tizi-Ouzou ?
- ✓ Sont-elles modernes ou traditionnelles ?
- ✓ Quel est le taux de production de la wilaya par rapport à la production nationale ?

7. la commercialisation

- ✓ Y a-t-il un marché pour la production de cette dernière ?
- ✓ Quels sont les clients de cette filière ?
- ✓ Les produits de cerisiers sont-ils des produits destinés uniquement pour la consommation locale ?
- ✓ Ces produits peuvent-ils être compétitifs au niveau national ?
- ✓ Ces produits peuvent-ils être labellisés ?
- ✓ peuvent-ils être destinés à l'exportation ?

8. Propositions et Perspectives

- ✓ Quels sont les différentes actions menées pour l'amélioration et la valorisation de la filière ?
- ✓ Quelles sont vos propositions afin que cette filière soit une dynamique du développement local dans wilaya de Tizi-Ouzou ?

Annexe N°02 : Tableau récapitulatif des variétés disponibles de la cerise

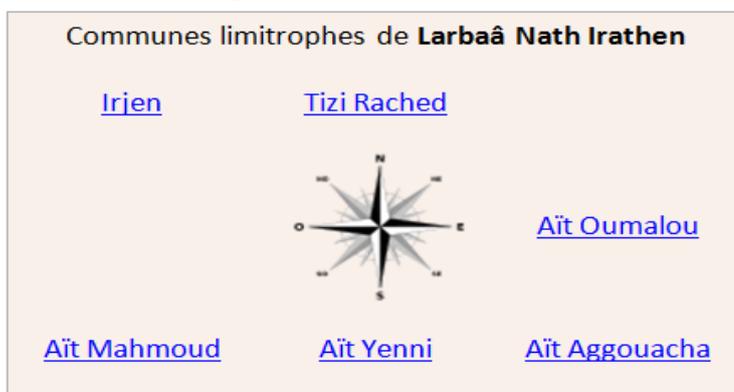
Variétés	Maturité	Calibre	Qualités gustatives de cerise	Productivité
Belle Magnifique	mi-juillet à début août	gros	fondantes, acidulées, très juteuses.	Bonne
Burlat (ou Hâtif Burlat) (B)	fin mai à début juin	gros	excellentes, juteuses et sucrées.	Excellente
Canada Giant (B)	mi-juin	très gros	fermes et sucrées.	Bonne
Coeur de Pigeon (B)	fin juin	moyen	fermes, croquantes et sucrées.	Bonne
Early River (Gu)	mi-juillet	gros	finest, sucrées, juteuses.	Bonne
Géant d'Hedelfingen (B)	mi-juin à début juillet	gros	fermes, croquantes, juteuses, parfumées.	Excellente
Jaune de Buttner (B)	fin mai à mi-juin	moyen	excellentes, jaune, très sucrées, très juteuses.	Bonne
Karina	mi-juillet à mi-août	gros	très parfumées.	Bonne
Kelleris (Gr)	début juillet à fin juillet	gros	légèrement acides, parfumées, idéales pour confitures et alcool.	Bonne
Kordia (B)	fin juin à début juillet	moyen	très fermes, croquantes et acidulées	Bonne
Lapins (B)	fin juin à début juillet	moyen à gros	douces et croquantes.	Moyenne
Marmotte (B)	mi-juin à mi-juillet	gros	croquantes, sucrées, acidulées, musquées.	Excellente
Montmorency (Gr)	fin juin	moyen	très acides et juteuses, pour conserves.	Excellente
Moreau (B)	fin mai à début juin	moyen	très fermes, croquantes	Moyenne
Napoléon (B)	mi-juin à mi-juillet	moyen	bicolores, sucrées, très juteuses, pour conserves.	Moyenne
Noir de Meched (B)	fin juin à mi-juillet	moyen à gros	excellentes, très noires, douces et sucrées.	Bonne
Reverchon (B)	mi-juin à fin juin	gros	Fermes	Faible
Stark Hardy Giant (B)	début juin à fin juin	moyen à gros	croquantes, juteuses, sucrées.	Excellente
Summit (B)	mi-juin	gros	très fermes et sucrées.	Bonne
Sweetheart (B)	mi-juillet	gros	sucrées et parfumées.	Bonne
Van (B)	début juin à fin juin	gros	fermes, sucrées, croquantes.	Bonne

**NB : La lettre figurant entre parenthèse à côté du nom de la variété indique le type de cerise :
 B = bigarreau Gu = guigne A = amarelle Gr = griotte**

Source: Direction des Services Agricoles (DSA)

Annexe N°03 : La localisation de la commune

La commune de Larbaâ Nath Irathen est située au centre-est de la wilaya de Tizi-Ouzou. Son territoire est délimité par :



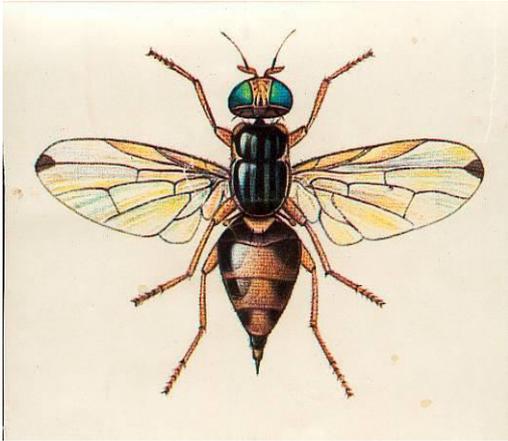
Les villages de la commune

La commune de Larbaâ Nath Irathen est composée de 25 villages, d'importance variable qui sont :

Aït Mraw (Ath 10)	Abouidid (Abouidid)
Adhouz (Aduz)	Affensou (Afensu)
Aguemoun (Agemun)	Agoulmime (Agelmim) (Ikhelidjene)
Agouni T'Gharmine (Agni Tÿermin)	Aït Ali (At Eli) (Ikhelidjene)
Aït Atelli (At Etelli)	Aït Frah (At Fraḥ)
Azouza (Iæzzuzen)	Bouhague
El Hammam (Lḥemmam)	El Kantra (Lqenṭra)
EL-Misser	Icheriden (Icerriden)
Ighil Guefri (Iḃil n Yefri)	Ighil Tazert (Iḃil Tazert)
Imâainsrène (Imæinsren)	Imatoukène (Imætuqen) (Ikhelidjene)
Larbaa-Nath-Irathen	Taguemount Boudfel (Tagemut n Wedfel)
Taurirt Mokrane (Tawrirt Meqran)	Talouth
Taurirt Lalla (Tawrirt Lalla) (Ikhelidjene)	Taza
Tighilt El Hadj Ali (Tiḃilt Lḥaḡ Eli)	Thansaouth (Tansawt)

Annexe N°04

- Mouche de la cerise

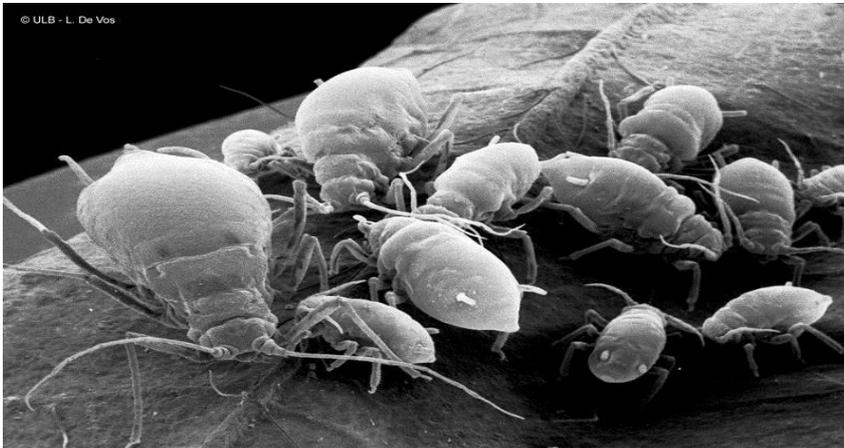


**Ravageur principal du cerisier l'œuf est
Déposé sous l'épiderme de la cerise**



Le Ver se développe près du noyau

- **Pucerons**



Se localisent sur la face inférieure des feuilles (Feuilles recroquevillées)

- **Moniliose**



Maladie cryptogamique peut anéantir toute une récolte (pourriture des fruits)



Moniliasis (brûlure moniliale)

Table des matières

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction générale	1
Chapitre I : Cadre théorique de la construction territoriale : approche par les ressources et jeu d'acteurs	6
Introduction	7
Section 1 : Généralités sur le développement local	8
1-1- Définition du développement local.....	8
1-2- les principes du développement local	9
1-3- Les conditions clés du développement local	10
1-4- Le développement local ; logiques, outils, cadres d'action	10
1-5- Les ressources territoriales entre identification et valorisation	11
1-5-1- La notion de la ressource territoriale	11
1-5-2- Définitions et typologie des ressources territoriales.....	13
1-5-3- La valorisation des ressources territoriales	14
1-5-4- Action collective	15
Section 2 : Les acteurs locaux dans le processus de la construction territoriale : jeu d'acteurs coordination, concertation et coopération	16
2-1- La notion d'acteur du point de vue des géographes	16
2-2- Le rôle d'agent défini par « Amartya Sen »	17
2-3- La nature des coordinations des acteurs locaux dans le développement local	17
2-4- Les processus de gouvernance territoriale : L'apport des proximités	18
2-4-1- La gouvernance territoriale et ses protagonistes	19
2-4-2- Outils et mécanismes de la gouvernance.....	21
Conclusion	25
Chapitre II : De la construction territoriale dans les milieux ruraux (communautés rurales et ressources naturelles)	26
Introduction	27
Section 1 : Le territoire rural et ses spécificités, définition, typologie des territoires ruraux, caractéristiques et enjeux.	28
1-1- Définition du milieu rural	28
1-2- les spécificités des territoires ruraux	29
1-2-1- Multifonctionnalité et diversité du rural.....	29
1-2-2- Les fonctions de la « campagne »	30
1-2-3- Les différents types de territoires ruraux.....	30
1-3- Caractéristiques et enjeux communs aux espaces ruraux	31
1-4- les défis pour une planification rurale	33
Section 2 : Du territoire au terroir, les espaces ruraux entre vulnérabilités et atouts, les finalités du développement local	34
2-1- la notion de territoire	34
2-1-1- Historique du concept en géographie	35
2-1-2- Définition du concept	36

Table des matières

2-1-2-1-Le territoire espace métrique :	36
2-1-2-2-Le territoire comme ressources matérielles et symbolique.....	37
2-1-2-3- Le territoire comme construit social	38
2-2-La notion du terroir.....	39
2-2-1-Historique du terroir	39
2-2-2-Définition de terroir.....	40
2-3-La différence entre territoire et terroir.....	40
2-4- le milieu rural entre vulnérabilité et atouts (Approche par ressources).....	42
2.4.1. Préservation des ressources naturelles, gestion durable de la biodiversité et adaptation au changement climatique.....	43
2-4-2- Le développement du monde rural réclame un renforcement de la gouvernance territoriale	44
2-4-3- Ressources affectées au financement des actions de développement rural requièrent plus d'intégration au niveau régional et local	45
2-4-4-Le milieu rural et son rôle dans le développement territorial (tourisme et capital social) .	46
Conclusion	46
Chapitre III : Les produits de terroir entre valorisation et dynamique territoriale rurale : instrument d'attractivité territoriale	48
Introduction	49
Section 1 : Valorisation des produits du terroir	49
1-1-Généralités sur les produits du terroir.....	49
1-2-Les dispositifs de valorisation et de protection des produits de terroir	51
1-2-1-Appellation d'Origine Contrôlée (AOC).....	51
1-2-2-Appellation d'Origine Protégée (AOP).....	52
1-2-3-Indication géographique protégée (IG)	52
1-2-4-La Spécialité Traditionnelle Garantie (STG)	52
Section 2 : Produits de terroir en Algérie	53
2.1. Les potentialités de produits de terroir en Algérie	53
2-1-1-Pour l'Agriculture	53
2-1-2-Pour l'Agro-alimentaire	55
2-1-3- Pour les produits forestiers.....	55
2-1-4-Pour l'Artisanat	55
2-2-Les textes de loi relatifs à la labellisation des produits de terroir en Algérie.....	55
2.3. Fonctionnement du système national de labellisation.....	58
Section 3 : Produits de terroir comme potentiel territorial dans la wilaya de Tizi-Ouzou .	58
3-1- Les produits du terroir à Tizi-Ouzou	59
3-1-1- Les produits du terroir agricoles à Tizi-Ouzou	59
3-1-2-Les produits du terroir forestiers à Tizi-Ouzou.....	61
3-1-3-Les produits du terroir artisanaux.....	62
3-2- La valorisation et la commercialisation des produits du terroir via les fêtes dans la wilaya de Tizi-Ouzou.....	63
3-2-1-La fête de l'olivier	63
3-2-2-La fête de la figue de barbarie	63
3-2-3-La fête de la figue.....	64
3-2-4-La fête des produits du terroir	64
3-2-5-La fête de la cerise.....	64
3-3- Les objectifs de ces fêtes et ces événements	65
3-4- le marketing et le marché de terroir par les acteurs externes au terroir.....	66
Conclusion	67

Table des matières

Chapitre IV : La dynamique territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou autour des produits du terroir : cas de la cerise au sein de la wilaya de Tizi-Ouzou	68
Introduction	69
Section 1 : présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou et les deux dynamiques territoriales (commune de Larbâa Nath Irathen et village Ath Allaoua)	70
1-1-La wilaya de Tizi-Ouzou : un territoire à fort potentiel de ressources	70
1-2- Données géographiques, économiques et organisation territoriale de la Wilaya	70
1-2-1-Caractéristiques géographiques.....	71
1-2-2- Potentialités de développement :	72
1-3-Présentation de la commune Larbâa Nath Irathen (LNI)	74
1-3-1- L'historique de la commune.....	74
1-3-2-Les principales activités économiques de la commune de LNI	74
1-4- La présentation du village Ath Allaoua	75
1-4-1-Données géographiques.....	75
1-4-2- Les principales activités économiques du village Ath Allaoua.....	77
Section 2 : Présentation de la culture fruitière « cerise » dans la wilaya de Tizi-Ouzou et (dans la commune de Larbaa Nath Irathene et village Ath Allaoua)	77
2-1-Historique de la cerise	77
2-2-Généralités	78
2-2-1- La culture des cerisiers	78
2-2-2- Les conditions et exigences climatiques et agrologiques.....	79
2-2-2-1-La température	79
2-2-2-2-La pluviométrie.....	79
2-2-2-3-La lumière	80
2-3-Les variétés	80
2-4-Statistiques relatives à la production de la cerise dans la wilaya de Tizi-Ouzou et la commune de Larbaa Nath Irathen	82
2-4-1- La position de la wilaya de Tizi-Ouzou dans la production de la cerise au niveau national (compagne agricole 2014/2015)	82
2-4-2-Evolution de la production de la cerise de 2009 à 2018 dans la wilaya de Tizi-Ouzou.....	85
2-5- Caractéristiques, Contraintes et Recommandations	88
2-5-1- Les caractéristiques	88
2-5-2-Contraintes	88
2-5-2-1- Ennemis du cerisier	89
2-5-2-2-Aléas climatiques	89
2-5-2-3- Recommandations	90
Section 3 : Valorisation et commercialisation de la cerise dans la wilaya de Tizi-Ouzou cas de la commune de Larbaa Nath Irathen et village Ath Allaoua (les deux dynamiques territoriales)	91
3-1-La formation	92
3-2-Conférences et colloques.....	93
3-3-Les différentes fêtes organisées dans le cadre de la valorisation	93
3-3-1- Définition de la fête.....	93
3-3-2- La fête de la cerise dans la commune de Larbaa Nath Irathen.....	93
3-3-3- Les contraintes liées à la commercialisation du produit	95
3-3-4- La fête de la cerise dans le village d'Ath Allaoua.....	96
3-3-5- Les acteurs contribuant pour la prospérité de la production et la culture	97
A. Administration régionale et territoriale	98
B. Instituts techniques et de recherche	99

Kommentar [D1]:

Kommentar [D2R1]:

Table des matières

C. Représentants agricoles dans le domaine commun.....	99
D. Des organismes de normalisation, certification et de contrôle.....	100
3-4-Les recommandations de la DSA pour la valorisation de la filière arboricole de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	101
3-5- Les freins de la valorisation, de commercialisation et de labellisation des produits du terroir.....	102
3-6-Contraintes de labellisation	103
Conclusion.....	104
Conclusion Générale	105
Bibliographie.....	106
Annexes	109
Annexe N°01 : Guide d’entretien.....	114
Annexe N°02 : Tableau récapitulatif des variétés disponibles de la cerise.....	115
Annexe N°03 : La localisation de la commune.....	118
Table des matières.....	119

Résumé

Le développement local prend en considération les enjeux de l'ensemble des acteurs locaux et des potentialités locales (économiques, sociales, politiques, culturelles,...). Il concerne, tous les territoires, en particulier les territoires ruraux enclins à la dévitalisation et menacés, à terme, de disparition. De ce fait chaque territoire cherche à construire une stratégie de développement local en se focalisant sur ses propres ressources et ses propres spécificités.

Le milieu rural en Kabylie, plus particulièrement dans la wilaya de Tizi-Ouzou, n'est plus désormais perçu comme, seulement, la base sectorielle de la production agricole ou comme un réservoir de matière première pour la ville, c'est à dire relation ville/ campagne. Le milieu rural c'est un lieu de dynamique territoriale, favorisée par des potentialités qui se trouve à l'état brute sous forme des produits du terroir dans une localité, valorisés par les acteurs locaux via des savoir-faire et des pratiques ancestrales ce qui induit un développement local durable.

Les produits de terroir sont localisés dans les milieux ruraux et zones de montagnes en Kabylie, à l'exemple des deux échantillons de commune et de village respectivement LNI et Ath Allaoua dans la production de la cerise qui participent à la valorisation des potentialités locales via des fêtes de la cerise chaque année, des connaissances et savoir-faire traditionnels, qui sont considérés comme protection du patrimoine par le biais de l'apprentissage et la transmission du savoir-faire par le jeu des acteurs locaux, d'abord aux membres de la famille et aux générations futures étrangères à la famille. Ce qui débouche sur un développement durable local et une dynamique territoriale basée sur la création de l'emploi et des mouvements sociaux et culturels de tourisme rural, qui est considéré comme un facteur de valorisation et labellisation des produits de terroir.

Mots clés : développement local, produits de terroir, milieu rural, tourisme rural, dynamique territoriale.

Abstract

Local development takes into account the challenges of all local actors and local potential (economic, social, political, cultural,). It concerns all the territories, particularly rural areas prone to devitalization and threatened, in the long term, of disappearance. As a result, each territory seeks to build a local development strategy by focusing on its own resources and specificities.

The rural environment in Kabylia, more particularly in the wilaya of Tizi-Ouzou, is no longer perceived as, only, the sectorial base of the agricultural production or as a reservoir of raw material for the city, ie: city / country side relationship. The rural environment is a place of territorial dynamics, favored by potentialities that are in the raw state in the form of local products in a locality, valued by local actors via the know-how and ancestral practices which induce a sustainable local development.

Local products are located in rural and mountain areas in Kabylia, as an example the two samples of LNI commune and Ath Allaoua village regarding cherry production which contributes to the development of local potential through cherry festival every year, traditional knowledge and know-how, which are considered as a heritage protection through learning and the transmission of know-how through local actors, first to family members and to future generations outside the family. This will lead to a local sustainable development and a territorial dynamic based on the creation of employment and social and cultural movements of rural tourism, which is considered a valorization and labeling factor of local products.

Keys words: local development, local product, rural environment, rural tourism, territorial dynamic.